

Université de Montréal

Le rôle de la traduction dans la reconnaissance du créole des Petites Antilles françaises à partir de
1960

Par

Élodie Bontoux

Département de Linguistique et de Traduction, Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en traduction, option recherche

Décembre 2021

© Bontoux, 2021

Université de Montréal

Unité académique : Département de Linguistique et de Traduction, Faculté des Arts et des
Sciences

Ce mémoire intitulé

**Le rôle de la traduction dans la reconnaissance du créole des Petites Antilles françaises à
partir de 1960**

Présenté par

Élodie Bontoux

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Judith Lavoie

Président-rapporteur

Hélène Buzelin

Directeur de recherche

Marie-Alice Belle

Membre du jury

Résumé

Les langues créoles sont le fruit de l'entremêlement culturel et linguistique qui a eu lieu au cours du XVI^e et du XVII^e siècles aux Antilles. Bien que la graphie du créole soit relativement récente, la traduction de textes vers le créole est loin d'être un phénomène nouveau. (Etienne, 2003)

Les différents créoles des Antilles sont grammaticalement assez proches, mais leur histoire et leur statut sociolinguistique peuvent être très différents. L'activité traductionnelle du créole en Haïti, par exemple, est nettement plus conséquente, car contrairement aux Petites Antilles « l'accession du créole au statut de langue officielle en 1987 a eu un impact majeur sur la valorisation institutionnelle de cette langue et sur la configuration du domaine de la traduction en Haïti. » (Berrouët-Oriol, 2015)

Le présent mémoire vise à analyser en quoi l'activité de traduction a contribué et contribue toujours au développement ainsi qu'à la reconnaissance du créole et de la littérature des Petites Antilles francophones. Il interroge comment les traducteurs et les écrivains des Antilles francophones se servent de la traduction pour donner du poids à la langue créole, comme Luther l'a fait autrefois pour l'allemand avec la traduction de la Bible. Partant de l'approche développée entre autres par Lefevre (1992b) autour des concepts de mécénat, d'idéologie, de poétique et d'univers du discours, nous explorons qui commande les traductions vers le créole, qu'est-ce qui est traduit, par qui, comment, pourquoi et pour qui.

La recherche comporte tout d'abord une recension des textes traduits en créole des années 1960 à nos jours dans les Petites Antilles francophones. Ensuite, nous analysons les dispositifs littéraires, les genres traduits, les acteurs et les stratégies afin de cerner les enjeux de la traduction vers le créole et l'évolution de cette pratique sur la période étudiée. Pour ce faire, nous procédons également à un travail de terrain auprès des institutions et des personnes responsables de ou ayant un lien avec l'univers de la traduction du créole (GEREC-F, CRILLASH, éditeurs, traducteurs, écrivains, etc.).

À ce jour, la revue de littérature sur les flux et les pratiques de traduction vers le créole des Petites Antilles est relativement longue et montre l'existence d'un intérêt qui motive en grande partie notre

projet de recherche. De façon plus générale, il nous semble important et novateur d'étudier la *praxis* traduisante dans un milieu diglossique où cohabitent le français (langue littéraire par excellence) et le créole dont la littérature et la graphie sont encore toutes jeunes. Enfin, notre démarche participe aussi à une volonté de décentrement de la traductologie vers les langues dites « minoritaires ».

Notre étude montre que l'édition de traductions en créole dans les Petites Antilles françaises est une activité qui en est à ses balbutiements, et ce bien qu'elle soit un phénomène qui est loin d'être nouveau, comme nous l'avons dit précédemment. Elle est pratiquée par un petit nombre de personnes, d'une manière non règlementée et dans le but de créer, développer et de valoriser un patrimoine littéraire et culturel à la langue créole. Elle révèle aussi que la majorité des traductions sont des autotraductions destinées à un jeune public.

Mots-clés : créole, Petites Antilles françaises, langues minoritaires, traductions créoles, autotraduction, bilinguisme.

Abstract

The Creole languages are the fruit of the cultural and linguistic intermingling that took place during the 16th and 17th centuries in the West Indies. Although writing into Creole is relatively recent, translation of texts into Creole is far from being a new phenomenon. (Etienne, 2003)

The different Creoles of the West Indies are grammatically quite similar, but their history and sociolinguistic status can be very different. The translational activity of Creole in Haiti, for example, is much more substantial because, unlike the French West Indies, “accession of Creole to the status of official language in 1987 had a major impact on the institutional enhancement of this language and on the configuration in the field of translation in Haiti ” (Berrouët-Oriol, 2015, our translation)

This essay aims at analyzing how the translation activity has contributed and continues to contribute to the development and recognition of Creole and the literature of the French West Indies. It questions how translators and writers in the French-speaking West Indies use translation to give weight to the Creole language, as Luther once did for German with the translation of the Bible. Starting from the approach developed among others by Lefevre (1992b) around the concepts of patronage, ideology, poetics and the universe of discourse, we explore who sponsors the translations into Creole, what is translated, by whom, how, why and for whom.

First, the research includes a review of texts translated into Creole from the 1960s to the present day in the French West Indies. Then, we analyze literary devices, translated genres, actors and strategies in order to identify the challenges of translation into Creole and the evolution of this practice over the period studied. To do this, we also carry out fieldwork with institutions and people in charge of or having a link with the world of Creole translation (GEREC-F, CRILLASH, editors, translators, writers, etc.).

The literature on the flows and practices of translation into Creole of the Lesser Antilles is very rich and shows the existence of an interest which largely motivates our research project. More generally, it seems important and innovative to us to study translating praxis in a diglossic environment where French (literary language par excellence) and Creole coexist, whose literature and writing are still very young. Finally, our approach also contributes to a desire to shift translation studies towards so-called “minority” languages.

Our study shows that the translation of Books into and from Creole in the French West Indies is an activity which is in its infancy, although translation of texts into Creole is far from being a new phenomenon as we said earlier. It is practiced by a small number of people in an unregulated manner with the aim at creating, developing, enhancing a literary and cultural heritage in the Creole language. The majority of translations are self-translations intended for a young audience.

Keywords: Creole, French West Indies, minority languages, Creole translations, self-translation, bilingualism.

Table des matières

<i>Résumé</i>	1
<i>Table des matières</i>	5
<i>Liste des tableaux et figures</i>	8
<i>Liste des sigles et abréviations</i>	9
<i>Remerciements</i>	11
<i>Introduction</i>	12
<i>Chapitre 1 – L'état de l'art</i>	14
1.1 Traduction des textes sacrés du français au créole en situation de diglossie	14
1.1.1 Les difficultés spécifiques de la traduction de la Bible	14
1.1.2 La complexité de la traduction de la Bible	24
1.1.3 Les créoles en tant que langues sources : deux stratégies de traduction possibles	26
1.1.4 La traduction biblique : réussir à combler le fossé culturel	28
1.1.5 La traduction de la Bible en créole haïtien : Facteurs, influences et pistes de réflexion	32
1.2 Traduction de textes littéraires du français au créole en situation de diglossie	34
1.2.1 La traduction en milieu diglossique : particularité des pays créolophones.....	34
1.2.2 La traduction en créole : un enrichissement pour la langue créole	36
1.2.3 Les difficultés de traduire la poésie du français au créole	42
1.2.4 Les défis traductifs à relever par le traducteur créolophone	45
1.3 Traduction du créole au français en situation de diglossie	50
1.3.1 La diglossie antillo-guyanaise : la guerre des langues, les créolismes et la langue muette.....	50
1.3.2 Montrer l'altérité du créole pour l'ancrer et la révéler en tant que langue	53
1.3.3 Les traductions du créole vers le français : l'autotraduction, les verres transparents et les verres colorés	55
1.3.4 L'autotraduction de <i>Confiant</i> : valoriser l'œuvre traduite en français sans dévaluer l'œuvre créole	59
1.4 Traduction pancaribéenne du créole au créole	62
1.4.1 Un outil pratique pour explorer les problèmes de traduction et la nature des créoles	62
1.4.2 L'unité culturelle dans la diversité linguistique	64
<i>Chapitre 2 – Cadre théorique et méthodologie de la recherche</i>	<i>67</i>
2.1 Le virage culturel dans les <i>Translation Studies</i>	67

2.2 La traduction comme réécriture	68
2.3 Les facteurs sous-jacents de cette réécriture	69
2.3.1 L'idéologie	69
2.3.2 Le mécénat (<i>patronage</i>)	70
2.3.3 La poétique.....	71
2.4 Cadre théorique appliqué à l'objet d'étude	72
2.5 Méthodologie de la recherche	74
2.5.1 L'entretien qualitatif	74
2.5.2 Recension des traductions	75
2.5.3 Guides d'entretien et formulaires de consentement	76
2.5.4 Sélection des participants	77
2.5.5 Transcription et analyse du contenu des entretiens	82
Chapitre 3 – Le microcosme de la traduction dans les Petites Antilles françaises	84
3.1 Le choix des traductions : Que traduit-on et comment ?	84
3.1.1 Typologie des œuvres traduites	84
3.1.2 Thème ou version	87
3.1.3 La traduction comme réécriture – L'autotraduction.....	89
3.2 Les commanditaires : Qui traduit et pourquoi ?	90
3.2.1 Les éditeurs	90
a) Caraïbéditions — Florent Charbonnier	91
b) Éditions L'Harmattan	94
c) Éditions Nèg Mawon — Didyer Mannette	97
d) Éditions Exbrayat	99
e) Autres maisons d'éditions qui publient des traductions français-créole	100
3.2.2 Les traducteurs	106
a) Hector Pouillet.....	106
b) Térèz Léotin	109
c) Raphaël Confiant	112
d) Jean-Pierre Arsaye.....	117
e) Robert Chilin	118
f) Marie-José Saint-Louis.....	122
g) Rodolf Etienne.....	124
h) Deux professeurs de créole (Anonymes).....	129
3.3 Les destinataires : Quel public pour ces traductions ?	133

Chapitre 4 – Analyse de la praxis traduisante dans les Petites Antilles françaises	134
4.1 Reconnaissance du créole à travers la traduction	134
4.1.1 Littérature jeunesse vs. Littérature pour adulte.....	134
4.1.2 Idéologie du mécénat	136
4.2 L’autotraduction et les éditions bilingues.....	139
4.3 Réflexions personnelles pour le bon développement de l’activité traductionnelle dans les Petites Antilles	142
4.3.1 Développement des ressources lexicales.....	142
4.3.2 Création d’une Académie de Créole	142
4.3.3 Obtenir le statut de langue co-officielle	144
4.3.4 Commencer l’apprentissage du créole depuis l’école primaire.....	145
4.3.5 Poursuivre l’apprentissage du créole au-delà du baccalauréat	145
Conclusion.....	147
Références bibliographiques.....	150
1) Sources primaires (entretiens).....	150
2) Sources secondaires (littérature)	151
3) Sources tertiaires (sites internet consultés)	156
Annexes	157

Liste des tableaux et figures

Tableau 1. – Traductions vers/à partir du créole des Petites Antilles publiées entre 1976 et 2021
85

Tableau 2. – Langue cible/source des traductions créoles dans les Petites Antilles françaises.. 88

Tableau 3. – Nombre d’auto-traductions et de traductions dans les Petites Antilles françaises. 90

Figure 1. - Couverture avant et arrière du recueil de poèmes d’Hector Poulet (1982). 105

Liste des sigles et abréviations

ACRA : Académie créole des Antilles

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

CRILLASH : Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines

GEREC-F : Groupe d'étude et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone

PICS : Projet International de Coopération Scientifique

À ma très chère famille

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de recherche, Madame Hélène BUZELIN. Je la remercie pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les professeurs, tous les acteurs de la traduction interviewés pour les besoins de cette recherche et toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions durant mes recherches.

Le soutien inconditionnel et les encouragements de ma famille et de mes amis m'ont été d'une grande aide.

Je remercie tout particulièrement mon mari Pascal qui a toujours été là pour moi. Je remercie mes fils Lorenzo et Eythan qui ont su faire preuve de beaucoup de patience, j'espère qu'ils sont fiers de la persévérance de leur mère.

Je remercie ma mère Solise, mon frère Valéry et ma sœur Carole pour leurs encouragements et leur soutien sans faille.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Introduction

Le présent mémoire a pour objectif de dresser un état des lieux de la pratique traduisante actuelle dans les Petites Antilles françaises. Il se concentre sur la publication de traductions de livres à partir du créole ou vers celui-ci. Il analyse en quoi la traduction contribue au développement ainsi qu'à la reconnaissance du créole et de la littérature des Petites Antilles francophones.

Les langues créoles sont nées de la cohabitation linguistique des différentes populations lors du commerce triangulaire qui a eu lieu aux XVI^e et XVII^e siècles dans les différentes parties du globe. Aujourd'hui, dans les Petites Antilles françaises, la langue créole cohabite avec la langue française qui lui a donné naissance. Cette situation diglossique peut parfois se révéler houleuse, car les deux langues n'ont pas le même statut ni la même reconnaissance de la part des habitants et également de la mère patrie, la France.

Le français est la langue officielle et conserve son statut de langue « prestigieuse », c'est la langue littéraire, administrative, de l'instruction et de la courtoisie. Tandis que le créole lui, n'est qu'une « simple » langue régionale, il est donc aujourd'hui encore dévalorisé, malgré les décennies de lutte des créolistes pour la valorisation de celui-ci. Il demeure stigmatisé et relégué à un statut inférieur. C'est la langue de l'oralité, de la trivialité, de la familiarité, mais aussi de la jovialité.

Le français étant la langue officielle des départements de toute la France, les Antillais sont des locuteurs bilingues, maîtrisant parfaitement le français tant à l'oral qu'à l'écrit. Ils ont également une excellente maîtrise orale du créole, mais lorsqu'il s'agit du créole écrit, nous constatons qu'il y a peu de lecteurs formés à cet exercice. Cela s'explique tout d'abord par le fait qu'il s'agit d'une langue orale, comme toutes les langues jeunes, mais aussi par le fait que sa graphie est très récente. Les Antillais étant bilingues et n'ayant donc aucun souci d'intercompréhension entre les deux langues à l'oral, nous avons voulu montrer à travers les résultats de l'enquête de terrain présentée dans ce mémoire quels sont les enjeux de la traduction dans une telle situation diglossique.

Pour répondre à cette question, nous interrogeons le microcosme des acteurs locaux de la traduction, à savoir les éditeurs, les auteurs et les traducteurs, afin de comprendre les stratégies employées pour faire reconnaître la langue créole au travers de la *praxis* traduisante. Nous

présentons dans ce mémoire les acteurs qui commanditent les traductions vers le créole, qu'est-ce qui est traduit, comment, pourquoi et pour qui ?

Nous partons de l'approche de la traduction perçue comme une réécriture (*manipulation school*). Ce cadre théorique développé entre autres par André Lefevere (1992b) autour des concepts de mécénat, d'idéologie, de poétique et d'univers du discours aborde la traduction comme une forme de « manipulation », car cette réécriture de textes vise à accomplir des objectifs précis, comme c'est le cas pour le créole des Petites Antilles françaises. Le mécénat antillais : éditeurs, auteurs et traducteurs utilisent la traduction avec les objectifs très clairs et non dissimulés de faire reconnaître cette langue, de constituer un patrimoine culturel et littéraire, de forger sa « souveraineté scripturale » en élevant cette langue au rang de langue littéraire.

La recherche consiste en une recension des textes traduits en créole des années 1960 à nos jours dans les Petites Antilles francophones. Par le biais d'une enquête de terrain et d'entretiens qualitatifs et d'entretiens trouvés sur Internet, elle interroge les acteurs locaux et analyse leur discours au sujet de la pratique de cette activité, afin de cerner les enjeux de la traduction vers le créole et l'évolution de cette pratique sur la période étudiée.

Dans un premier temps, nous dressons un état des lieux de la recherche sur la traduction du créole en situation diglossique dans les Petites Antilles de façon chronologique et en fonction de différents « axes » de traduction (chapitre 1). Nous présentons ensuite le cadre théorique de la traduction comme réécriture ou comme manipulation ainsi que la méthodologie employée pour cette recherche (chapitre 2). Dans un troisième temps, nous présentons le nombre et le type de traductions recensées, puis nous exposons les renseignements tirés d'entretiens avec différents acteurs du milieu : éditeurs, auteurs, traducteurs, enseignants. Nous abordons aussi la question du lectorat (chapitre 3). Et enfin, nous analysons la *praxis* traduisante étudiée et présentons nos interprétations et conclusions pour le bon développement de cette activité (chapitre 4).

Chapitre 1 – L'état de l'art

Ce premier chapitre a pour but de dresser un état des lieux de la recherche sur la traduction du créole. Pour ce faire, nous avons choisi de présenter les différentes recherches portant sur le sujet de façon chronologique, en structurant ce chapitre en fonction de différents « axes » de traduction, qui, comme nous le verrons, soulèvent des enjeux bien différents.

La première partie de ce chapitre présente les recherches sur la traduction du français vers le créole en situation diglossique, nous présentons tout d'abord des articles portant sur la traduction de la Bible, car nous en avons trouvé beaucoup et par souci d'exhaustivité nous avons souhaité les mentionner, même si nous nous sommes par la suite rendu compte qu'il existait très peu de traduction biblique vers le créole des Petites Antilles françaises. La deuxième partie porte sur la traduction du créole vers le français toujours dans un contexte diglossique, la troisième partie traite de la traduction pancaribéenne entre langues créoles.

1.1 Traduction des textes sacrés du français au créole en situation de diglossie

1.1.1 Les difficultés spécifiques de la traduction de la Bible

Entre 1991 et 2008, Marie-Christine Hazaël-Massieux, en ses qualités d'enseignante-chercheuse en Lettres modernes et Études créoles à l'Université de Provence et responsable du Groupe Européen de Recherches en Langues Créoles (PICS — CNRS), et également membre de l'Institut d'Études Créoles, publie de nombreux articles et une dizaine d'ouvrages sur la question créole et plus particulièrement sur la description des créoles, la sociolinguistique, l'oralité et l'écriture des langues créoles, les questions d'aménagement linguistique, la traduction et ses problèmes, la littérature créolophone et francophone ainsi que l'analyse des textes anciens en créole. Il s'agit, de ce fait, d'une source majeure dans notre état de l'art de par sa contribution à la traductologie créole. De ses ouvrages, nous retenons, entre autres, *Bibliographie des Études Créoles* (1991), *Écrire en créole* (1993), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation* (1997), *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse* (2008) ou encore *Les créoles à base française*

(2012). Dans ses articles, elle étudie notamment « le créole dans le roman des années 1990 aux Antilles : du mythe à la réalité » (1995b), « Les situations plurilingues du créole » (1996), « le créole de la Guadeloupe » (2002), mais aussi « La langue [comme] enjeu littéraire dans les écrits des auteurs antillais » (2003) ou encore les « théories de la genèse ou histoire des créoles » de la Caraïbe (2005).

Parmi ses nombreuses contributions à la créolistique, l'article publié en 1995, « À propos de la traduction de la Bible en créole », est très pertinent pour notre objet d'étude, car il apporte une riche réflexion sur les difficultés et les enjeux de la traduction de la Bible en créole. Afin de contextualiser, il convient de préciser que lors de la parution de cet article en 1995, la Bible était déjà traduite en créole haïtien, le projet était lancé à Maurice, la question avait été posée lors d'un Synode en Guadeloupe et le Martiniquais Joby Bernabé avait publié en 1988 *La Sent Bib*. Dans cet article, M.-C. Hazaël-Massieux analyse quelques problèmes linguistiques et sociolinguistiques que pose la traduction de la Bible en créole haïtien, mauricien et dans les Petites Antilles. Elle met en relief les enjeux d'un tel projet et en pèse le pour et le contre, relevant les aspects potentiellement négatifs pour le texte sacré en lui-même et les aspects positifs que cette traduction apporterait à la langue créole, si celle-ci s'avérait un succès. Parmi les aspects négatifs, on peut compter le risque de vulgarisation, de simplification et de déformation du caractère sacré en raison de l'aspect très imagé du créole. Certains détracteurs des traductions de la Bible en créole soulignent qu'il convient de bien maîtriser la théologie afin de mener à bien cette ambitieuse entreprise, sans quoi l'on dénaturerait les Saintes Écritures. (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 3)

Traduction de la Bible : Quel intérêt ?

Elle commence par poser la question de l'intérêt de cette entreprise de traduction. Effectivement, pour quelles raisons traduire la Bible en créole puisque de la Caraïbe à l'Océan Indien, les « pays » créolophones sont bilingues (sauf dans le cas d'Haïti où plus de 90 % de la population est unilingue créole), ils ont pour langues maternelles le créole, mais également une langue européenne (français ou anglais) qui partagent les diverses fonctions linguistiques, il n'y a donc, à première vue, aucune urgence à traduire la Bible pour ces pays créolophones bilingues « surtout quand on commence à examiner l'ensemble des problèmes qui se posent au traducteur ». (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 3) La chercheuse attire notre attention sur le fait que selon les pays créolophones les intentions sous-

jaçentes de la traduction de la Bible ne sont pas les m\^emes et de ce fait, la question de la traduction est pos\^ee diff\^eremment et est \^a son tour r\^esolue diff\^eremment.

La traduction de la Bible pour une meilleure communication ?

Elle mentionne bien entendu les multiples traductions de la Bible dans de nombreuses langues ainsi que les travaux th\^eoriques qui ont pr\^ec\^ed\^e ou accompagn\^e ces traductions. Elle rappelle l'\^oeuvre consid\^erable de Nida sur le sujet et notamment son ouvrage de 1964 o\^u il signale qu'aucun autre type de traduction n'a une aussi longue histoire, n'implique autant de langues, n'inclut autant de genres de textes et ne couvre autant d'aires culturelles et g\^eographiques (1964, p. 9). Nida pr\^ecise \^egalement dans cet ouvrage que seule la traduction de la Bible comporte un aussi grand nombre de donn\^ees \^a prendre en compte (Nida, 1964, p. 4) :

- 1) La gamme de sujets (la po\^esie, le droit, proverbes, narration, conversation, etc.),
- 2) La vari\^et\^e linguistique (directement ou indirectement du grec et de l'h\^ebreu vers plus de 1200 langues et dialectes),
- 3) La dimension historique (du IIIe si\^ecle A.C. jusqu'\^a nos jours),
- 4) La diversit\^e culturelle (il n'y a pas d'aire culturelle dans le monde qui n'est pas repr\^esent\^ee par la traduction de la Bible),
- 5) L'\^evidence du volume de manuscrit,
- 6) Le nombre de traducteurs impliqu\^es,
- 7) Les points de vue conflictuels,
- 8) L'accumulation de donn\^ees sur les principes et les proc\^edures employ\^ees.

La chercheuse nous indique que lorsque la soci\^ete Biblique Ha\^itienne (Alliance biblique universelle) a publi\^e en 1985 la Bible int\^egralement traduite en cr\^eole c'\^etait indubitablement dans un but de communication. Cependant, les n\^ecessit\^es de communication diff\^erent dans les mondes

créoles et ne semblent pas aussi cruciales dans le cas des Petites Antilles où les Antillais se déclarent de langues maternelles française et créole. (Prudent, 1993)

Ils peuvent donc certainement admettre de lire la Bible en français, et non pas en créole, la traduction en créole, d'ailleurs étant parfois ressentie presque comme une « profanation », en ramenant la parole de Dieu à des formulations et à un univers trop quotidien : une certaine « aura », une certaine « obscurité », devrait-on dire, ne déplaisent guère à qui croit fondamentalement au « mystère de la parole de Dieu » ! (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 3)

Par ailleurs, Marie-Christine Hazaël-Massieux souligne que la lecture de la Bible n'est pas une chose aisée, et ce, même lorsqu'elle est écrite en français, il faut donc, selon elle, des prérequis quasi obligatoires pour ceux qui souhaitent lire, comprendre et traduire les Écritures : « des commentaires indispensables, une longue pratique culturelle de la Bible et de son contexte, une certaine connaissance théologique, des compétences en histoires de l'Église, en exégèse, la lecture des commentaires des Pères ». (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 3)

Le choix du texte source

Hazaël-Massieux pose des questions essentielles, notamment celle du choix de la source : traduire la Bible en créole, d'accord, mais à partir de quel texte source ? Donc à partir de quelle langue : de l'hébreu, du latin, du grec ou encore du français ? Faut-il traduire à partir de la version originelle en hébreu afin de se rapprocher au plus près de la parole divine, des toutes premières versions grecques et latines inspirées ou encore des versions françaises ? Soit à partir de quelle traduction ? Car lorsque l'on souhaite entreprendre la traduction de la Bible le choix du texte de départ est fondamental, il convient donc, selon elle, de rappeler à ce sujet les classiques débats où s'affrontent les partisans du texte hébreu le clamant comme seul authentique et les partisans du texte grec comme également inspiré par la parole divine. En prenant pour exemple la traduction biblique de Chouraqui (qui retient comme référence la Bible hébraïque), elle donne son avis tranché sur le sujet et assez critique vis-à-vis de la traduction de Chouraqui (1993) : un retour trop exclusif aux origines serait trop réducteur, car, pour elle, « l'authenticité biblique » est celle de la Parole divine, un message éternel et universel qui ne peut se réduire à une interprétation humaine unique.

Le retour exclusif aux « origines », au nom d'une « fidélité » à la lettre, ne peut de ce fait qu'être réducteur. Il néglige, et raye comme d'un coup de plume, toute la tradition biblique qui a amené, au cours des siècles, à faire des choix et à privilégier des interprétations qui sont, depuis la traduction de la Septante, reconnues comme « faisant foi », bien au-delà de la signification « littérale » originelle. (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 4)

Cependant, comme le signale la chercheuse, bien que la tentation d'adapter pour rendre accessible à un certain public ce qui lui est étranger soit grande, trop se rapprocher de l'usage contemporain serait également réducteur et ce serait là « le danger principal » qui menace la traduction de la Bible en créole. En effet, si celle-ci est faite de façon précipitée, sans véritable perspective théologique, en visant un public cible trop étroit ou une époque trop restreinte, elle risque de ne pas préserver la richesse de l'Écriture et de ce fait, la ramener à un ensemble de belles histoires et d'anecdotes pittoresques comme l'histoire de la pomme, la tour de Babel, l'arche de Noé, etc. Ceci donnerait lieu à une réduction du sens profond de la Parole divine et c'est pourquoi, selon elle : « dans les premiers temps de la traduction, c'est d'abord la réduction, la simplification qui sont à redouter. » (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 8)

Fonctions communicationnelle et symbolique de la langue : la signification d'une traduction de la Bible en créole

La traduction émane d'un besoin de communication, la nécessité de rendre accessible/compréhensible un message dans une autre langue. Dans le cas de la traduction biblique, selon la vision de Nida, il s'agit de rendre le message biblique de façon à produire le même effet dans la langue cible. Comme le fait remarquer Hazaël-Massieux, en Haïti où la population est très majoritairement créolophone unilingue, la traduction de la Bible fut une nécessité, contrairement à l'Île Maurice et aux Petites Antilles où l'anglais et le français se partagent les domaines d'énonciation plus formels (médias, éducation, administration) et sont, tout comme le créole, les langues maternelles de l'ensemble de la population. Dans ces contextes la nécessité d'une traduction de la Bible en créole est alors plus relative et de ce fait très questionnable. La chercheuse montre dans cet article la complexité de la traduction de la Bible en créole et elle souligne que, outre la meilleure diffusion du message religieux, celle-ci remplit surtout une fonction symbolique

dans les pays créolophones bilingues bien plus qu'une fonction communicative majeure comme c'est le cas pour Haïti. En effet, comme nous nous efforcerons de le montrer tout au long de notre mémoire, la traduction en créole d'un texte (qu'il soit sacré ou non d'ailleurs) est un acte symbolique (qui touche le statut des langues en situation de diglossie) pour les défenseurs de la langue cible. La chercheuse invite donc le lecteur à réfléchir au type de traduction visée et aux fonctions symboliques que cette traduction biblique remplit bien au-delà des fonctions de communication, car les attitudes face aux problèmes techniques et aux choix graphiques ne sont pas les mêmes s'il s'agit d'un besoin de communication ou d'un besoin plus symbolique. Elle rappelle les difficultés d'accès à la Bible, et ce peu importe la langue de rédaction (de traduction) et émet l'hypothèse que « si une traduction voit le jour [...] ceux qui se la procureront (qui la liront ?) seront surtout des « curieux » désireux de voir comment a été tenue cette gageure, plus que des chrétiens en quête d'un support à leur médiation. » (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 9) Elle souligne, cependant, l'apport bénéfique que pourrait avoir cette traduction (si elle est bien faite) pour les prêtres et les prédicateurs qui pourront commenter les textes saints aux fidèles et expliciter des passages complexes de la Bible dans une langue plus accessible aux locuteurs créolophones que les langues métropolitaines comme le français ou encore l'anglais.

Enjeux politiques et idéologiques de l'écriture du créole à Maurice

Traduire la Bible en créole, cela veut certainement dire « proclamer la Parole de Dieu dans la langue des gens », mais cela veut dire aussi prendre parti dans un conflit idéologique et politique. (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 10)

L'auteure salue cette quête identitaire et les apports linguistiques de cette entreprise de traduction à l'Île Maurice (et dans les Petites Antilles si cette entreprise est envisagée), mais elle est tout de même encline à la méfiance. Elle se demande si la traduction de la Bible en créole mauricien va permettre d'atteindre une plus large partie de la population ou au contraire éloigner les fidèles de l'Église catholique. Selon elle, il ne faut pas que celle-ci se fasse au détriment des Saintes Écritures en laissant son contenu au deuxième plan.

Si l'acte symbolique l'emporte sur l'acte fonctionnel, soit en d'autres termes l'acte communicatif, il est à craindre que la Bible ne soit plus intéressante pour son contenu et sa signification (le message de Dieu aux hommes), mais pour l'acte symbolique qu'elle représente et

les connotations identitaires qui y seront associées. Les lecteurs seront plus intéressés par comment la Bible a été traduite (les choix de traduction), la réaction que cela suscite et le comportement face à cet acte plutôt que par le réel contenu évangélique. (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 11)

La chercheuse se demande également si cette traduction ne sera pas mal perçue par les Mauriciens qui pourraient mal interpréter le fait que l'on s'adresse à eux en créole, car l'Église supposerait donc avec cet acte qu'ils ne sont pas capables de comprendre bien le français et les mettrait d'une certaine façon « à part ».

S'il s'agit avant tout pour les défenseurs du créole de montrer que le créole est une langue apte à tout, la chercheuse conteste également la crédibilité de l'Église catholique. Ne va-t-elle pas être affectée négativement par cette entreprise ? Est-ce également son rôle de militer pour le créole ? Tout le monde a sa place à l'église, mais il ne faudrait pas « transformer l'Église en champ de bataille pour ou contre le créole et d'en chasser les non-militants ». (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 11)

Marie-Christine Hazaël-Massieux signale qu'il faut mesurer les difficultés spécifiques de la traduction de la Bible, notamment avec ses styles multiples (livres historiques, poétiques, prophétiques, apocalyptiques, etc.), car en raison de la diglossie, le créole est resté cantonné dans certains usages et de ce fait ses scripteurs ne sont pas encore prédisposés à l'usage de styles ou de genres aussi multiples que ceux présents dans la Bible. Elle tient également à rappeler comme difficulté « le décalage culturel considérable » entre les traditions. « Cela fait beaucoup d'écrans qui ne facilitent ni l'écriture ni la lecture, quand en outre on ne dispose que d'un instrument linguistique à *forger*, et non pas *prêt* pour l'entreprise. » (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 11)

Au-delà des difficultés, la chercheuse tient à signaler les faits qui pourraient être positifs si la traduction de la Bible est menée avec succès :

- Le créole aura accès à tous les univers de communication ainsi qu'à toutes les formes littéraires.
- Ce sera un moyen de façonner le créole (développement du vocabulaire, de la grammaire, de styles différents, etc.)
- Cela facilitera l'intégration dans la communauté religieuse des créolophones ne s'exprimant pas bien en français.
- Les prédicateurs disposeront des termes, de modèles, d'un vocabulaire reconnu nécessaires à une véritable pastorale sans avoir à en « inventer ».

Modèles de traductions en matière de textes religieux

Hazaël-Massieux se questionne sur les modèles à adopter pour la traduction de la Bible. Elle mentionne les travaux de Nida qui propose deux critères pour classer les traductions :

- Traductions littérales/traduction libre
- Traductions centrées sur la forme/traductions centrées sur le contenu

Nida déplore les traductions littérales, c'est-à-dire lorsque le traducteur rend un terme de la langue 1 par un terme unique de la langue 2, même s'il doit pour cela violenter la langue 2 en utilisant un néologisme ou encore un barbarisme pour forger le terme nécessaire afin de conserver à tout prix la structure de la langue 1. « Cette traduction littérale peut avoir des conséquences sur la forme et Nida dénonce ces mauvaises traductions de la Bible qui amenaient les traducteurs dans une perspective de fidélité à produire des calques grammaticaux insupportables dans la langue de traduction. » (Nida dans Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 12) Elle indique qu'entre les deux pôles opposés que sont la traduction littérale et la traduction libre, il existe une quantité de degrés intermédiaires et c'est au traducteur de savoir trouver le bon équilibre. Selon elle, certaines traductions de la Bible sont illisibles, « soit parce que privilégiant la fidélité au contenu, la forme est négligée : les mots, les associations n'ont guère de valeur littéraire. » (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 12)

Hazaël-Massieux mentionne le fait que l'on trouve dès l'origine des langues créoles des tentatives de traductions partielles de la Bible. Les missionnaires ont eu très tôt à cœur « le besoin » d'évangéliser et de mettre à la portée des esclaves les Saintes Écritures (il ne faut pas oublier le contexte historique et notamment le rapport de force qui était présent entre l'homme blanc européen tentant d'évangéliser l'esclave noir africain). Cependant, ces « traducteurs improvisés » ne se préoccupaient guère du système scriptural. Ces tentatives de traductions sont en « français corrompu » ou en « français des îles » que l'on orthographiait selon les règles orthographiques françaises en vigueur à cette époque. De ce fait, on ne peut pas les considérer comme étant des traductions en créole à proprement parler puisqu'elles ne respectent pas les règles orthographiques et grammaticales établies par les créolistes dans les années 80-90. Il ne faut pas non plus négliger

le fait que la langue créole, de par son origine et ses fonctions communicatives originelles, est une langue connotée de « familiarité ». Selon la chercheuse, dans nombre de ces écrits religieux anciens « la perte de sens est très grande, l’infantilisation aussi, et l’on est toujours tenté de prêter des intentions parodiques à des textes de ce type, qui n’en sont sans doute pas, mais qui ne parviennent pas à dire sérieusement quelque chose à travers le créole, langue non neutre, langue connotée de « familiarité ».” (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 14)

Pour l’auteure, il serait intéressant de regarder d’autres expériences de traduction intégrale de la Bible, afin de mieux cibler les problèmes de traduction dans une langue qui en raison de la situation de diglossie, voire parfois de triglossie, ne comporte pas encore tous les registres requis, notamment en Afrique, « car les mondes créoles, souvent trop pénétrés de problèmes idéologiques, ne parviennent guère encore à sortir de ces aspects pour commencer une véritable recherche linguistique » (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 14).

L’expérience haïtienne : quelques commentaires

La chercheuse mesure le travail considérable qui a été accompli pour la traduction intégrale de la Bible en Haïti, mais elle formule cependant quelques critiques. Lorsqu’il s’agit de la traduction de la Bible, les problèmes techniques sont nombreux, mais elle choisit de s’attarder principalement à la question du choix du système graphique, du lexique et un problème plus global, selon elle, celui du sens dans la Bible (symboles, connotations...).

Elle aborde avec beaucoup d’attention le problème de la notation graphique. Selon elle, « l’élaboration du système graphique ne doit venir qu’après une réflexion approfondie sur tous les problèmes de l’écrit » (p. 17). Elle rappelle pour ce faire les « qualités » de base que doit avoir toute orthographe (p. 17 à 21) :

– **Une orthographe doit être dactylographiable** : pour que le système proposé pour la graphisation d’une langue soit valable, celui-ci doit pouvoir être dactylographié avec les instruments utilisés couramment (machines à écrire, ordinateurs, etc.).

– **Une orthographe doit être lisible** : celle-ci ne doit pas être ambiguë dans son contexte, ses locuteurs doivent pouvoir la lire rapidement en permettant l’identification du concept plus que des sons. L’orthographe doit se faire oublier pour faciliter la lecture afin de faire passer le sens.

– **Une orthographe doit être porteuse de toute l’information nécessaire** : en plus des sons à prononcer, celle-ci doit apporter d’autres informations utiles, comme l’indication des fins et débuts de phrases ou encore les relations entre les mots avec notamment les marques d’accord.

– **Une orthographe doit être psychologiquement acceptable** : il est inutile de modifier les habitudes du lecteur. « Tous les meilleurs principes ne valent rien si les locuteurs les rejettent. » (p. 21) Si les gens associent la lecture à la lecture du français, rien ne sert de modifier complètement l’orthographe. (Exemple avec la notation du son [e] pour le son « en », mieux vaut écrire « lapin », « moulin » plutôt que « lapen », « moulen ».)

Problèmes de lexique : la création, l’emprunt, la périphrase

Une langue est très largement marquée par la culture dans laquelle elle véhicule les informations nécessaires. Il n’y a aucune raison de regretter l’absence de certaines réalités et donc des mots correspondant à ces réalités tant que leur expression n’est pas requise. Une population vivant dans un pays qui ne voit jamais la neige ne regrettera pas de ne pas disposer de trente termes nécessaires aux Esquimaux pour désigner les différentes variétés de neige. (Hazaël-Massieux, 1995 a, p. 21)

Toutefois, le problème du développement du lexique se pose dès que l’on parle de traduction et surtout s’il s’agit d’univers culturels totalement étrangers. Dans le cas de la traduction de la Bible qui introduit un monde juif nomade avec des pratiques culturelles à l’opposé des mondes créoles, il y a de nombreuses questions de vocabulaire à traiter. La chercheuse se demande alors quels choix de traduction il faut opérer : « Faut-il dès lors créer les termes manquants ou les emprunter ? » (p. 22) C’est, selon elle, une question extrêmement importante, car si l’on choisit l’emprunt, cela « emplit la Bible de termes empruntés » et il faudra donc continuer ce procédé en traduisant tous les termes ayant des significations culturellement ou théologiquement marquées à partir du français en les « créolisant » par un « stratagème graphique », par exemple « les apôtres » devient « zapót ». Il faut cependant faire attention avec l’emprunt à ne pas tomber dans un littéralisme de forme, c’est-à-dire : calquer la langue de départ et ce, même dans sa syntaxe. En choisissant par contre de traduire « les apôtres » par le terme « so zami » (les amis) il faut faire attention à ne pas perdre « les significations proprement chrétiennes », l’on perd ainsi la distinction avec les autres disciples, le fait qu’ils soient également les fondateurs de l’Église et les premiers « évêques ».

La chercheuse déplore parfois certaines transpositions dans la Bible haïtienne qu'elle qualifie de « pas très heureuses », comme les « deniers » qui se transpose en « goud¹ » ou encore le « trône » devient « fotèy » (fauteuil), « l'Agneau de Dieu » devient « ti mouton Bondié-a ». Pour elle « la Bible haïtienne rejoint là les procédés en usage dans les textes anciens, qui eux, cultivaient la transposition, souvent avec une visée parodique » (p. 23). Face à la complexité des choix, et même si l'emprunt s'impose souvent, du moins pour les termes techniques, la chercheuse suggère comme solution un recours plus fréquent aux périphrases, elle considère l'explicitation périphrastique comme plus élégante si le créole ne dispose pas de terme unique ou si le terme dont il dispose n'est pas adapté à un usage biblique. Il faut cependant, toujours selon elle, doter le créole d'un minimum de métalangage et définir les termes, car l'abus de périphrases peut déboucher sur des phrases très lourdes voire carrément ridicules.

1.1.2 La complexité de la traduction de la Bible

Dans l'article intitulé « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples... À propos de la traduction de la Bible en créole » (2000), la chercheuse rappelle la complexité de la traduction de la Bible en raison des nombreux problèmes qui y sont associés, comme nous l'avons présenté en amont, à savoir, le décalage culturel, historique et linguistique, le caractère oral et très familier des langues créoles qui ne se révèlent pas toujours aptes à une communication *in absentia*², la difficulté à rendre à la fois la forme et le fond lors d'un changement de langue, le souci de fidélité par rapport au texte d'origine, le rapport inégal des langues en situation de diglossie, etc.

Elle donne dans cet article quelques conseils élémentaires aux traducteurs, à savoir :

– le traducteur doit se garder des fautes de goût en faisant attention à ne pas utiliser une trop grande « familiarité », car cela amuserait le lecteur un court instant, mais il lâcherait rapidement cette lecture par ennui et agacement.

¹ La gourde est l'unité monétaire et la devise d'Haïti.

² Une communication qui s'effectue en l'absence physique des interlocuteurs (émetteur-récepteur, dans ce cas précis : écrivain / traducteur – lecteur)

– le traducteur doit se méfier des expressions imagées, car cela peut être très dangereux pour le statut de la langue et les comportements que l'on induit à son égard. En effet, il ne faudrait pas la réduire à de simples images. Cette langue est bien plus riche lexicalement qu'il n'y paraît et c'est en dépassant l'aspect imagé de la langue que le traducteur pourra la faire évoluer littérairement. « Le créole certes comporte des images (et les images dans toutes les langues semblent pittoresques à l'étranger qui les traduit), mais il ne peut être réduit aux images qu'il comporte » (p.8). Il doit veiller à traduire sérieusement des textes variés en créole afin que cette langue soit véritablement aménagée et puisse alors rendre tous les niveaux de langue.

Selon la chercheuse « il faut que la Bible soit traduite dans toutes les langues pour que l'humanité puisse espérer atteindre la plénitude de sens qui nous est encore cachée » (p. 9), à savoir les différentes interprétations possibles de la Bible, elle se réjouit donc des tentatives de traduction dans ces langues « nouvelles », mais elle précise que contrairement aux langues plus anciennes, le(s) créole(s) ne sont pas encore en mesure d'atteindre cette plénitude de sens, car ils n'ont pas encore développé ce réseau de sens, ce qui provoque parfois un sentiment d'aplatissement. La construction du sens est une opération longue et lente et il faut attendre que celle-ci se fasse pour que les lecteurs puissent vouloir lire la Bible dans une langue nouvelle. La chercheuse rappelle qu'il y a des techniques linguistiques précises qui s'offrent aux traducteurs : « la traduction n'est pas simplement une affaire d'«impression» ou de «sentiment», mais c'est une science qui correspond à des règles qu'il faut connaître. » (p. 10) Elle reproche aux traducteurs novices de ne pas assez maîtriser les ressources de la langue-cible et ce même s'il s'agit de leur langue maternelle. Pour elle, les traducteurs se contentent de rendre un sens immédiat et oublient les exigences d'une bonne traduction qui doit rendre le sens et non pas uniquement des mots. En matière de traduction créole, la connaissance consciente de la langue et l'inventivité doivent encore se développer.

Hazaël-Massieux effectue une rapide analyse de procédés utilisés dans la traduction de la Bible en créole haïtien « *Bib-la* » et elle déplore le fait que les traducteurs mettent parfois trop souvent en œuvre des procédés directs comme l'emprunt, le recours à la périphrase, le calque ou encore la traduction littérale. La chercheuse rappelle qu'une bonne traduction implique forcément de recourir également à l'occasion à des procédés indirects, elle présente d'ailleurs les quatre procédés indirects cités par Vinay et Darbelnet afin d'étayer son propos : la transposition, la modulation,

l'équivalence et elle trouve regrettable que les traducteurs dont la langue cible est le créole oublient ce que ces procédés indirects pourraient apporter.

La traduction littérale peut-être parfois heureuse, parfois malheureuse ; de même l'adaptation peut rendre le sens plus accessible, peut l'enrichir, mais peut aussi le fausser complètement, le dénaturer, le réduire, en obligeant à ne retenir qu'un sens parmi les sens multiples d'un mot. C'est pourquoi il convient de rappeler que, tout en étant une **science**, la traduction est aussi un **art** ; l'appréciation, le jugement, l'intelligence du traducteur (qui ne peut être une simple machine appliquant des procédés : on connaît les problèmes posés par la traduction automatique !) jouent un rôle essentiel pour la qualité des résultats obtenus. (Hazaël-Massieux, 2000, p. 17)

1.1.3 Les créoles en tant que langues sources : deux stratégies de traduction possibles

George Lang, professeur émérite de Modern Languages et de Cultural Studies à l'Université d'Alberta de 1987 à 2004 et doyen de l'Université d'Ottawa de 2004 à 2009, s'est beaucoup intéressé à la littérature comparée, aux linguistiques créoles, à la transcription poétique, aux études créoles et de pidgins. L'article publié en 2000, « Translation from, to and within the Atlantic Creoles », est une mine d'or pour notre état de l'art. En effet, Lang effectue une brève, mais néanmoins très intéressante, recherche sur les trois modes/axes de traduction possibles pour les créoles : 1) la traduction à partir du créole, 2) la traduction vers le créole, 3) La traduction entre langues créoles (SL \Leftrightarrow TL³). Nous présenterons dans les trois parties de cette revue de littérature, les trois modes de traduction présentés par Lang, cependant nous nous attarderons à présent uniquement sur la traduction vers le créole que Lang nomme : « Metropolitan to creole (creole as TLs) ».

Selon Lang, lorsque les créoles sont des langues cibles il existe deux stratégies possibles disponibles. La première est celle qu'il qualifie de traduction antagonique. Il s'agirait selon lui de l'effort employé par le traducteur pour montrer à travers la traduction que le créole peut remplacer

³ SL : source language – langue source ; TL : target language – langue cible

et supplanter l'exploit esthétique du texte source, le validant ainsi comme « un égal légitime » du texte source. (Lang, 2000, p. 16) Lang rappelle qu'il existe de nombreuses traductions et adaptations de chef-d'œuvre de la littérature métropolitaine (*metropolitan literature*⁴) comme notamment les *Fables* de La Fontaine traduites et adaptées en créoles à base lexicale française. Il précise cependant qu'il n'est pas nécessaire que les classiques traduits de la littérature mondiale soient tirés de littérature métropolitaine concernée pour que la traduction soit antagonique, en effet, il peut y avoir des traductions de la littérature locale et que celles-ci se révèlent être antagoniques. On retrouve la traduction en Papiamentu des *Fables* de La Fontaine ou encore celle des textes d'Italo Calvino, de George Bernard Shaw. Il existe bien d'autres classiques traduits dans des créoles qui n'ont pas pour origine la langue dans laquelle l'œuvre classique est originellement écrite.

Les contraintes et les spécificités de la traduction biblique vers les langues créoles, discutées par M.-C. Hazaël-Massieux dans son article de 1995, représenteraient pour Lang un deuxième mode de traduction du créole comme langue cible, bien que ses modalités soient à peu près les mêmes que celles qui affectent la traduction biblique dans son ensemble. Il rappelle, comme Hazaël-Massieux (1995 a et 2000) les nombreux débats concernant la traduction de la Bible qui remontent à Saint-Jérôme et Luther. Il souligne que le défi du traducteur de la Bible est, en somme, de rendre le texte source aussi naturel et transparent que possible, puisque selon ses dires la persuasion et le prosélytisme sont les buts de cette opération. Cela ne veut bien sûr pas dire qu'une bonne traduction ne déclenche pas l'hostilité de quelques lecteurs au passage, comme ce fut le cas pour Luther. Malgré l'importance de la traduction de la Bible dans la toute récente littérature des créoles, la traduction antagonique des canons de la littérature mondiale vers le créole est un indice bien plus représentatif de la stratégie générale qui anime les écrivains et les traducteurs créoles. Les littératures créoles (en opposition aux oralitures⁵) sont créées par des intellectuels engagés qui

⁴ Lang utilise ce terme dans ce contexte afin d'éviter un ensemble de circonlocutions qui tracassent les créolistes. Selon lui, il n'existe pas de terme qui soit assez satisfaisant pour les prestigieuses langues européennes desquelles sont issus les créoles de l'Atlantique. Lang rappelle que les créoles sont définis comme étant vernaculaires et que certains pourraient donc définir ces langues européennes comme étant véhiculaires, mais puisque ce n'est pas toujours le cas et que la distinction entre vernaculaire/véhiculaire n'est pas toujours acceptée en raison de sa relativité intrinsèque, il préfère le terme « métropolitaine » pour définir ces langues européennes. (Lang, 2000, p. 12)

⁵ Le terme oraliture désigne la culture qui se transmet par l'oralité, généralement des contes, des mythes, des chansons, des proverbes, etc.

veulent démontrer la maturité et la richesse de leur langue, comme les précurseurs des grandes littératures « nationales » européennes pendant la Renaissance et bien après également.

Pour Lang, la « traduction antagonique » (*adversarial translation*) n'est pas spécifiquement dirigée *contre* l'auteur ou l'œuvre qui est traduite, mais plutôt contre le système de normes en place en ce qui concerne quelle valeur littéraire est considérée comme étant le recours exclusif de la langue de l'hypotexte⁶. Dans ce mode de traduction, l'*implicature*⁷ de Venuti, une certaine spécificité linguistique et/ou culturelle du texte source qui se retrouve dans le texte cible, prend une tournure assez particulière puisque la traduction antagonique ne fonctionne que si le traducteur et le lecteur connaissent tous deux le haut statut du texte source, il n'y a donc aucun besoin de compensation métalittéraire. Cependant, le traducteur peut tout de même fournir des indications supplémentaires. Lorsqu'un traducteur créole réécrit délibérément un hypotexte culturellement consacré, cette opération ne peut être que polémique. Choisir de traduire un texte du canon de la littérature étrangère n'est pas une activité neutre. Le simple choix de l'hypotexte est révélateur de l'idéologie sous-jacente du traducteur.

1.1.4 La traduction biblique : réussir à combler le fossé culturel

L'article « Cultural dimensions of translation into creole languages » de David Frank a été présenté à la Conférence sur la Traduction de la Bible qui a eu lieu en 2004 à Cave Hill à la Barbade. L'auteur se base sur sa longue expérience de traduction des Écritures vers les langues créoles et plus particulièrement, vers le créole à base lexicale française de Sainte-Lucie et sur le Gullah, un créole à base lexicale anglaise parlé le long de la côte sud-est des États-Unis. Comme Nida, pour Frank, « *The three main criteria of a good translation are that it is clear, natural, and accurate* ». L'intérêt de cet article est de combler le fossé culturel qui existe lorsque l'on traduit vers le créole

⁶ Un hypotexte est un texte préliminaire à partir duquel le texte dérive, il peut être du même auteur ou d'un autre.

⁷ « *In the case of translation, implicature has been defined as “a feature of the foreign text that reveals a difference between the foreign [SL] and domestic [TL] cultures, usually a gap in the domestic reader's knowledge for which the translator must somehow compensate”* ». (Lang, 2000, p. 11)

un texte qui était originellement destiné à un public totalement différent, en y apportant les ajustements bien informés nécessaires. Frank précise que la connaissance des différences de langue et de culture ainsi qu'une procédure pour tester la traduction afin de voir comment elle est comprise sont essentielles. Comme Hazaël-Massieux, Frank se demande comment traduire des concepts qui ne sont pas naturels pour le contexte culturel des habitants des îles du « Nouveau Monde » tropical.

This is indeed one of the challenges to be faced. In trying to make the translation not sound like a translation there are other, perhaps even greater, challenges. How do you make sure the grammatical patterns used are completely natural, and not carry-overs from the source language? How do you make sure to use only images, figures of speech, and idioms that communicate clearly and naturally in the receptor language? How do you recognize and use natural discourse patterns? The solutions to all of these problems can come from the right combination of training, effort, and natural aptitude, and there can be different levels of success. Even a native speaker cannot be expected to do a good translation into his own language without an adequate understanding of the source text, without a thorough orientation to translation principles, without consciously studying the patterns of his or her own language, and without testing the translation to see how well it communicates. (Frank, 2004, p. 2)

Frank rappelle les deux principaux dangers qui existent lorsque l'on traduit d'une langue vers une autre, tout d'abord la traduction littérale « *literally translating the form, that is, but not the meaning* » (p. 2), bien que ce type de traduction soit relativement facile et fréquent chez les traducteurs non aguerris, il faut y faire très attention, car ses défauts majeurs sont le manque de naturel et de clarté. Le deuxième danger est la « sur-traduction » lorsque le traducteur tente de rendre la traduction la plus naturelle possible et la signification, aussi claire que possible. Le traducteur peut aller trop loin dans l'explication du texte, traduire les métaphores par des comparaisons voire les supprimer, ou traduire la poésie en langage courant. « *The result might be clear enough, and use only natural constructions, but at the same time be dull and lifeless.* » (Frank, 2004, p. 2)

Dans son article, Frank innove en avançant que les créoles ne sont pas si limités en vocabulaire biblique, contrairement à ce que beaucoup de linguistes et de traducteurs affirment, qu'ils soient métropolitains ou créolophones. Il existe une longue tradition chrétienne dans les îles caribéennes, notamment à Sainte-Lucie où l'Église catholique a joué un rôle prépondérant, et ce depuis la formation du créole à base lexicale française parlé sur l'île, c'est aussi le cas pour la quasi-totalité

des îles de la Caraïbe. Il ne faut pas oublier qu'en 1454 l'Église catholique et le Pape Nicolas V ont béni l'esclavage et la traite négrière, ce qui démontre bien, selon nous, la longue histoire commune entre l'Église catholique et le monde caribéen.

Il existe donc de nombreux mots bien établis en créole (*disip* 'disciple', *zapòt* 'apôtre', *fawizyen* 'pharisien', *nanj* 'angel', *batizé* 'baptisé', *glowifyé* 'glorifié', *miwak* 'miracle', *pawabòl* 'parabole', etc.) En plus du langage biblique déjà existant dans la langue d'arrivée, il y a d'autres affinités qui facilitent la tâche du traducteur, comme la pêche ou l'agriculture puisque les habitants des îles pratiquent abondamment ces activités.

Cependant, lorsqu'il s'agit de traduire des concepts inconnus aux langues créoles, Frank affirme qu'il existe plusieurs solutions qui peuvent, soit consolider et renforcer le créole, soit le discréditer. Selon lui, afin de bien traduire il ne faut pas se demander comment on traduit tel ou tel mot, mais plutôt se demander comment exprimer cette idée en créole. « *Training and attention are required for the translator to be able to see beyond the words to the underlying message and then express that meaning meaningfully and idiomatically in the receptor language.* » (p. 3)

Frank présente quelques difficultés que lui et son équipe ont rencontrées lors de la traduction de la Bible à Sainte-Lucie, comme la traduction des métaphores, des paraboles, des proverbes et il explicite les choix de traduction qui ont été faits. Selon lui, en traduction, si l'image utilisée n'est pas familière pour les locuteurs de la langue de réception, il n'est pas très conseillé de la maintenir et d'expliquer laborieusement ce qu'elle signifie. Il prend l'exemple de la « neige » qui a été finalement traduite par du « coton » ou encore une « outre » traduit par « bouteille », etc.

Frank met un point d'honneur à ce que la traduction soit bien reçue et surtout bien comprise. C'est selon lui, un aspect essentiel de toute bonne traduction, car pour lui « *coming up with a way to translate something is only half of the job* » (p. 7). Frank et son équipe souhaitent savoir comment les expressions choisies « parlent » aux locuteurs créolophones natifs. Pour ce faire ils emploient une méthodologie qui consiste à tester la traduction biblique (ce qui n'est pas sans rappeler les méthodes de l'*American Bible Society* employées par Nida) afin de s'assurer qu'ils ont bien atteint leur but initial à savoir : clarté, précision et naturel. Au fur et à mesure que la traduction progressait, ils ont donc effectué différents tests durant plusieurs années, jusqu'à atteindre leurs objectifs.

Given our goals of clarity, accuracy, and naturalness, the comprehension checks are designed to check for clarity. To double check the accuracy, a translation consultant abroad studies a back translation into English of our translation and then comes to St. Lucia to conduct his or her own tests similar to our comprehension checks but using an interpreter. To check for naturalness, we read the translation to reviewers, or let them read it if they are able, and we ask them to focus on whether this is the way Creole speakers would really use language. Even though mother tongue speakers draft the translation, when translating from another language it is very easy for the form of the source language to be carried over into the receptor language. The team check, where a native speaker on the translation team other than the one who translated that particular book reviews the translation, is one kind of naturalness check we did. Later, when the whole New Testament was in draft, we held an oral read-through that lasted over a month, in which each book was read out loud by someone other than the translator, and other mother tongue speakers not on the translation team were also present to hear the translation read. This gave another good opportunity to comment on the naturalness of the translation, and many improvements were made on each page of the manuscript as a result. (Frank, 2004, p. 8)

Frank conclut son article en affirmant que de nombreux facteurs entrent en jeu pour qu'une traduction puisse atteindre une efficacité maximale. La précision et la fidélité au texte original demeurent d'une importance capitale, mais selon lui, l'efficacité d'une traduction dépend surtout de la façon dont le public visé reçoit le message. Il précise que l'acceptabilité ne peut pas l'emporter sur la précision, mais que c'est un facteur important pour juger une traduction. Enfin, il indique son parti pris dans la dernière phrase de sa conclusion en précisant que son équipe et lui ont choisi une langue qui est respectable et devrait avoir l'effet salutaire d'attirer non seulement un public, mais également de renforcer le créole en tant que langue. Leur méthodologie de tests leur a permis de déterminer ce qui « parle » et ce qui est acceptable en bon créole.

1.1.5 La traduction de la Bible en créole haïtien : Facteurs, influences et pistes de réflexion

« La traduction devrait être aussi littérale que le permet la langue d'arrivée et aussi naturelle que le permet la langue de départ. C'est un équilibre difficile, mais réalisable. Le traducteur ne traduit pas les mots qui ne sont que des symboles, mais les concepts. » (Charles, 2015, p. 87)

L'étude de Ronald Charles présentée dans son livre *Traductions bibliques créoles et préjugés linguistiques* paru en 2015 aux éditions L'Harmattan, poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord, l'auteur souhaite identifier les facteurs qui ont influencé les traducteurs lors de leur traduction biblique. Dans le cas d'Haïti, l'auteur pense que c'est le bilinguisme qui est responsable et qui affecte les gens les plus instruits comme les traducteurs bibliques. Pour Charles, le traducteur haïtien vit des contradictions internes en raison de sa « formation/déformation » en français à l'école et à l'université. Selon le chercheur, la situation sociolinguistique complexe du contexte diglossique joue un rôle néfaste sur le traducteur biblique. Puisque dans le cas d'Haïti, le français est la variété haute et le créole la variété basse, la formation, l'instruction qu'a reçu le traducteur en français et le texte lui-même en français influencent ses choix au moment où il traduit en créole, Charles s'intéresse à « l'activité du traducteur pris au piège des préjugés linguistiques de son milieu ». Selon lui « l'ignorance de la culture populaire ou le manque de sensibilité par rapport à cette culture est une entrave à l'analyse de certains termes, et favorise de nombreuses interférences » (p. 11). Afin d'étayer son constat, il examine les interférences lexico-sémantiques, morphophonologiques et syntaxiques à partir de traductions existantes de la Bible traduite en créole haïtien *Bib-la* pour montrer les problèmes que pose la traduction en fonction de certains préjugés et/ou habitudes linguistiques du milieu. Pour identifier les interférences lexico-sémantiques et montrer comment celles-ci modifient le sens des énoncés, il étudie les termes suivants : *Chè/Lachè*, *Seyè*, *Bondye/Granmèt/Yave*, *Alelouya*, *Ayibobo*, *Nonm/fanm*, *Lamou/Lanmou/damou*, *Te/latè*, *Rivyè/larivyè*, *Blan/ble*, *Likè*, *Vinèg*, *Lèzòm/lemonn*, *Zak/zèv*. Selon lui, cet échantillon de termes révèle des cas d'interférences, car ils présentent des difficultés pouvant être généralisées. Il analyse le cas des noms propres afin d'identifier les interférences morphophonologiques. Selon lui, les noms à voyelles antérieures arrondies en français comme « Jésus » et « Matthieu » sont des

révélateurs de manifestations inconscientes de préjugés relatifs au créole et d'interférences du français. « De façon générale, on a l'impression que l'usager croit naïvement que la graphie originale des noms propres est intouchable et suprême illogisme et ironie, doit toujours se conformer à l'orthographe française. Ne faudrait-il pas "haïtianiser" certains noms propres retrouvés dans le texte biblique ? » (Charles, 2015, p. 57)

Le chercheur blâme le fait que les traducteurs adoptent de façon irréfléchie et hâtive un trop grand nombre de termes des Bibles françaises en les soumettant uniquement aux contraintes de l'orthographe et de la phonologie créoles. Selon lui, cela obscurcit le sens des textes pour la plupart des unilingues haïtiens. Enfin il relève la violation de certaines règles syntaxiques du créole haïtien comme la règle d'adjacence stricte⁸ qui n'est pas respectée ou encore l'emploi de structures inconnues, ce qui provoque une agrammaticalité et le rejet des locuteurs. Selon lui, « la violation répétée de ces principes défigure la structure d'une langue jusqu'à la rendre ridicule et inacceptable ». Un autre objectif de cette étude est de mettre au jour les théories et/ou philosophies de la traduction qui ont influencé les différentes versions de la Bible en créole et de montrer le rôle des principes et techniques de traduction en se demandant s'il faut privilégier la forme, le sens ou voire les deux.

Charles souhaite que son étude serve de piste de réflexion pour d'autres études élaborées sur la traduction du créole haïtien. Ainsi, les traducteurs haïtiens pourront se consacrer à une meilleure révision de la Bible en créole, ils pourront ainsi améliorer la qualité des textes religieux. Charles ne prétend nullement blâmer l'Église ou les visions du monde qu'elle projette. Selon lui, l'unique vision théologique de cette étude serait qu'une église authentiquement chrétienne, « authentiquement haïtienne », devrait éliminer le clivage barbares/civilisés pour s'adresser aux fidèles chrétiens haïtiens dans la langue de tous (le créole) de façon claire et accessible à tous.

Le traducteur de la Bible en créole ne peut se permettre aucun dédain pour la phonologie, le vocabulaire, la syntaxe, la pragmatique, les styles variés, de la majorité créolophone unilingue, des usagers actuels et potentiels de son texte. Il se doit de mettre en question ses préférences et ses répugnances personnelles. Le traducteur, ne doit-il pas contester les préjugés religieux qu'il a développés à titre personnel ou qu'il partage avec sa famille, ses amis, son entourage ses coreligionnaires, dans la mesure où ils pourraient interférer avec le sérieux ou la portée de sa traduction ? La question se pose dans une société où la

⁸ Caractéristique du paramètre qui détermine le cas. Rien ne sépare le verbe et son complément à un niveau plus abstrait. (Charles, 2015, pp. 60-61)

pluralité des croyances religieuses coexiste avec le partage d'une langue commune. On ne peut distinguer le vocabulaire des créolophones unilingues haïtiens parlant de culture des champs, de commerce, de métiers, de la vie chère, de football, de la rentrée scolaire, des événements politiques, mises à part les formes dialectales locales et les particularités individuelles. (Charles, 2015, p. 73)

1.2 Traduction de textes littéraires du français au créole en situation de diglossie

1.2.1 La traduction en milieu diglossique : particularité des pays créolophones

Dans son article, « La traduction en milieu diglossique », le créoliste martiniquais Raphaël Confiant présente la traductologie, discipline relativement nouvelle où les chercheurs réfléchissent à la singularité de l'acte traductif. Celle-ci mobilise plusieurs champs disciplinaires et est dotée de ses propres problématiques de recherche. Cette discipline s'intéresse surtout à la traduction écrite. Il existe au sein de ses chercheurs une opposition entre les sourciers et les ciblistes. Les sourciers sont partisans de la traduction au plus proche de la langue source. Ceux-ci défendent l'idée selon laquelle la langue du texte de départ est primordiale et que la traduction doit ainsi refléter les particularités de celle-ci dans le texte d'arrivée. Il s'agit souvent de traducteurs bibliques ou de chef-d'œuvre littéraire. Les traductologues ciblistes privilégient le récepteur. Ces derniers pensent que le traducteur doit s'efforcer de produire un texte lisible qui donnerait au lecteur de la traduction la sensation qu'il s'agit d'un texte qui est directement écrit dans sa langue. Pour Confiant, ces deux positions sont une vision purement linguistique de la traduction, car dans les deux cas il s'agit de trouver une équivalence, « équivalence de la lettre » pour les sourciers et « équivalence de l'esprit » pour les ciblistes.

Pour Confiant, l'équivalence est une notion très problématique et il affirme que c'est la raison pour laquelle en matière de traduction l'institution scolaire et universitaire opte pour une démarche cibliste en privilégiant la langue d'arrivée au détriment de la langue de départ et ce afin que l'on ne retrouve pas d'étrangeté dans la traduction. Selon lui, l'objectif premier est la didactique des

langues, dans le but « inavoué » que les élèves maîtrisent la langue « presque comme des bilingues de naissance. »

Confiant propose et fait la différence entre la traduction mondaine et la traduction docimologique. Selon lui, la première constitue 90 % des actes traductifs. Il s'agit de celle que l'on retrouve dans les librairies, ou celle diffusée par les institutions internationales ou encore celles d'entreprises lors d'échanges commerciaux. Dans le cas de la traduction mondaine, le lecteur n'a pas connaissance de la langue source et il n'a donc pas moyen de juger la qualité de la traduction. Le but de ce type de traduction est l'acte communicatif en lui-même, rendre accessible, compréhensible un texte dans une autre langue que celle dans laquelle il a été écrit.

La traduction docimologique serait quant à elle celle qui a lieu au sein des écoles et des universités. Selon Confiant, l'objectif de ce type de traduction est de mesurer la compétence linguistique des étudiants et le professeur est alors le lecteur et seul juge s'autorisant à noter cette traduction. Confiant déplore le manque de formation aux principes de la traduction afin de former de bons traducteurs de créole/français et vice-versa.

Confiant conclut son article en présentant la particularité des pays créolophones qui sont « confrontés à une situation inédite sur laquelle ne s'est jamais penchée la traductologie traditionnelle » (2003, p. 4) : la traduction en milieu diglossique. La diglossie dans les pays créolophones c'est la cohabitation de deux langues avec un statut inégal : le français (dans le cas des Petites Antilles françaises), langue littéraire par excellence depuis des siècles et jouissant d'un statut de « langue haute », et le créole, langue orale toute jeune qui tente tant bien que mal depuis seulement quelques décennies de se constituer une littérature. En effet, la diglossie « change la donne du problème traductologique ». Comment traduit-on et comment pense-t-on la traduction en milieu diglossique, là où deux langues, cohabitent avec des statuts complètement différents au sein d'un seul et même écosystème linguistique ? Pour Confiant, « la traductologie devient alors la voie royale pour créer les conditions vers la souveraineté scripturale du créole à l'instar des grandes langues européennes, à ceci près que le statut politique des créoles diffère de beaucoup de celui des langues concernées au XVI^e siècle par la traduction de la Bible ». (Confiant, 2003, p. 4)

1.2.2 La traduction en créole : un enrichissement pour la langue créole

« Traduire en créole c'est vouloir prouver les capacités de cette langue à accueillir en quelque sorte une autre langue (en l'occurrence le français), c'est aussi l'**enrichir, développer ses capacités d'expression.** » (Arsaye, 2004, p. 133) L'ouvrage en trois volumes du Martiniquais et chercheur du GERECE-F Jean-Pierre Arsaye intitulé *Français-Créole/Créole-Français : de la traduction* (2004) est la première thèse doctorale de traductologie soutenue à l'Université des Antilles. Celle-ci mérite donc une attention toute particulière. Partant du contexte antillo-guyanais, l'auteur s'intéresse aux enjeux éthiques, pragmatiques et théoriques de la traduction en situation diglossique. Dans cet ouvrage, Arsaye pose notamment « les brûlantes questions de savoir *pour qui traduire, comment traduire, pourquoi traduire* en pays créolophone et selon *quelles conditions* » (p. 13). (Ce qui n'est pas sans rappeler notre problématique).

Arsaye aborde dans son premier chapitre les conceptions classiques et modernes du traduire. Il pose la question de l'éthique de la traduction en situation diglossique. La traduction d'œuvres françaises classiques vers le créole lui semble être une opération « sinon impossible, du moins bien difficile » (p. 37). En effet, il est, selon lui, très compliqué de rendre « l'odeur du siècle » en question à ces œuvres en raison de la jeunesse de la langue créole. Celle-ci n'a pas encore eu le temps d'évoluer suffisamment. Son lexique, sa morphologie, sa syntaxe et sa phonologie ont donc peu changé et sont incapables de rendre cette « odeur ». Il prend comme exemple un extrait de la traduction de *Don Juan* de Molière effectuée par le Martiniquais Georges Mauvois en 1996. Selon lui, Mauvois (la langue créole) n'a pas su rendre certains termes ou encore des tournures propres au XVII^e siècle. En ce qui concerne la traduction des textes français vers le créole, pour Arsaye :

Les verres transparents (si tant est qu'ils puissent exister en l'état actuel des choses, en raison de la proximité lexicale des créoles martiniquais et guadeloupéen par rapport au français), cherchent à se situer dans l'un des trois registres mentionnés (Mounin, 1955) sans toutefois y parvenir pleinement à cause de la différence de statut littéraire des deux langues en présence. Pour ce qui est des verres colorés, ils ne seraient pas autre chose que du créole francisé, une option dangereuse car pouvant conduire, si l'on n'y prend garde, au « petit nègre ». (Arsaye, 2004, p. 38)

Dans le concept des verres transparents (Mounin, 1955), le traducteur traduit sans une étrangeté de langue, en choisissant l'une de ces trois orientations : 1) soit en traduisant l'originalité de l'œuvre sans rendre l'originalité de la langue étrangère ; 2) soit en traduisant la saveur de l'œuvre sans traduire l'odeur du siècle où elle fut écrite ; 3) soit en traduisant la saveur de l'œuvre sans chercher à rendre l'odeur d'une civilisation différente de la nôtre (Arsaye, 2004, p. 24). Il conclut le premier chapitre du livre I en disant que peu importe les conceptions de nature forcément binaire du traduire, soit du côté de la littéralité, soit du côté de l'interprétation plus ou moins libre, celles-ci renvoient de facto au fond et à la forme des textes littéraires. Il faut donc selon lui étudier et observer les textes des langues de traduction impliquées au moyen de la stylistique comparée, manière de faire qui n'est pas nouvelle pour les langues prestigieuses, mais qui est une première pour le créole, en tout cas de façon aussi approfondie comme il le fait dans le livre III de cet ouvrage.

Le chapitre II du livre II, « Conséquences de la diglossie sur la traduction » est extrêmement éclairant pour notre objet d'étude. En effet, l'auteur y distingue, tout d'abord, les notions de bilinguisme et de diglossie, concept introduit par Ferguson en 1959. Le bilinguisme est, d'un point de vue linguistique, l'apprentissage en même temps de deux langues par un individu. La diglossie est quant à elle, selon Ferguson, la situation linguistique complexe d'une communauté qui a recours à deux variétés d'une même langue n'ayant pas le même statut. L'une est vue comme étant une catégorie inférieure dite « basse » s'utilisant dans la sphère du quotidien et l'autre est vue comme une catégorie supérieure dite « haute » s'utilisant dans des domaines plus « prestigieux » tels que l'école, l'administration, les médias, la justice.

Dans le cas des Petites Antilles, la langue dominée est le créole et la langue prestigieuse est le français. Il est préférable pour Arsaye de parler de « langues co-maternelles » plutôt que de deux langues maternelles. Il précise que jusque vers les années 1950, le créole était la langue maternelle de la majorité des populations antillaises, mais avec l'extension de la scolarisation, le français est progressivement devenu la langue maternelle de ces populations. Nous souhaitons rappeler que le créole a très longtemps été interdit dans les salles de classe, et ce, jusqu'à environ la fin des années 1970 voire le début des années 1980.⁹ Il était très mal vu de parler créole à la maison pour les

⁹ https://www.potomitan.info/poullet/creole_ecole.php

enfants, même si les petits Antillais l'entendaient et le pratiquaient très fréquemment dans les cours de récréation et l'apprenaient dans l'environnement social et familial, à l'insu des parents qui eux ne l'utilisaient pas pour communiquer avec leurs enfants. Le français était pour les Antillais un moyen d'élévation sociale et c'est la raison pour laquelle parler créole symbolisait de fait une régression sociale. Ce n'est que très récemment, à partir des années 1980 que les créolistes ont tenté de donner au créole ses lettres de noblesse. Selon Arsaye, la situation linguistique des sociétés antillo-guyanaises établit un conflit constant entre les deux langues, chacune empiétant sur le domaine d'utilisation de l'autre. Cet « empiètement » réciproque donne lieu à des faits d'expression qui appartiennent à une zone intermédiaire entre les deux langues. Cette zone est connue sous le nom de « *zone des mésolectes* ».

Puis Arsaye détaille les quatre situations diglossiques verbales mises au jour par les travaux de Jean Bernabé (Bernabé, 1983) et Confiand (Bernabé & Confiand, 2002), à savoir :

- 1) La *diglossie bipolaire* « large » où le nombre de locuteurs des deux langues est équivalent (Guadeloupe, Martinique, Guyane) ;
- 2) La *diglossie bipolaire* « restreinte » où seuls 10 % environ de la population parlent le français (Haïti) ;
- 3) La *diglossie tripolaire* dans laquelle coexistent un créole à base française, un anglais standard et un créole à base anglaise, le dernier étant en expansion (Sainte-Lucie et Dominique) ;
- 4) La *diglossie « multipolaire »* dans laquelle de nombreux créoles sont employés (guyanais, guadeloupéen, martiniquais, sainte-lucien et haïtien) ainsi que des langues amérindiennes et *bushinenge* (Guyane). (p. 165)

Arsaye présente le processus de « décréolisation qualitative » enclenché depuis les années 50 du XXe siècle. Selon lui « si l'on assiste à une augmentation du nombre de personnes parlant le créole, il se produit néanmoins une perte de substance de cette langue » (p. 165). Ce processus de *décroolisation qualitative* est dû au fait que le créole est entré dans des sphères de communication jusqu'alors réservées au français (réunions politiques et syndicales, médias, etc.). D'aucuns s'insurgent contre ce phénomène, prétextant qu'il s'agit là d'un « mauvais créole » en raison de la

rhétorique et du vocabulaire empruntés au français voire directement calqué. Arsaye présente ensuite les trois catégories de locuteurs dans la zone antillo-guyanaise mises à jour par Jean Bernabé (1983) à savoir : les locuteurs *extraordonnés* qui sont les non-Créoles, les locuteurs *sous-ordonnés* qui sont les uniglottes ou quasi-uniglottes du créole et enfin les locuteurs surordonnés qui sont tous ceux qui maîtrisent les deux langues. Cette dernière catégorie peut à son tour être divisée en deux sous-catégories : les superordonnés, soit les plus cultivés et les surordonnés simples.

Puis il présente de façon très détaillée les conséquences de la diglossie sur les traductions, ses avantages, inconvénients et particularités. Selon lui, la diglossie aurait des conséquences importantes tant sur l'écriture des traductions que sur la typologie des textes à traduire. Concernant l'écriture il y aurait des interférences, volontaires ou involontaires. Concernant la typologie des œuvres traduites, celles-ci se caractérisent par leur brièveté (nouvelles, pièces de théâtre, fables, poésie) et leur simplicité de style. En effet, lors de l'écriture des traductions, la diglossie provoque des écarts par rapport à la norme, il cite Mounin pour éclaircir son propos (Mounin, 1963, p. 3) « Ces écarts constituent les interférences des deux langues l'une sur l'autre dans le parler de l'individu bilingue. » Le traducteur bilingue n'est, selon lui, pas à l'abri d'erreurs, ou de fautes de traduction, ou bien encore de « comportements linguistiques très marqués : le goût des néologismes étrangers, la tendance aux emprunts, aux calques aux citations non traduites en langue étrangère, le maintien dans le texte une fois traduit de mot et de tours non traduits » (Mounin, 1963, p. 4). Mais le traducteur est tout de même selon lui, « particulièrement armé pour résister aux conséquences de la diglossie que sont les interférences. » Il distingue le bilinguisme « professionnel » du traducteur du bilinguisme courant d'une population. Il présente l'avis de Confiat sur la question (2002, pp. 98-99), pour qui la proximité lexicale des deux langues peut être, d'une part, soit un piège, s'il existe une méconnaissance sémantique ou symbolique du lexique des deux langues, soit un atout, grâce auquel le traducteur peut se permettre des « jeux stylistiques » inédits. Il confronte l'avis de Confiat (2002c) à celui de Hazaël-Massieux M.-C. (1993), le premier pensant que la position du traducteur diglotte est une richesse pour le traducteur qui peut s'amuser avec la langue en faisant des jeux stylistiques, la seconde estimant au contraire que cela pourrait affaiblir la traduction, car le traducteur en situation de diglossie est « incapable de bien situer la frontière existant entre le français et le créole » et donc il est « incapable de produire une bonne traduction » (Arsaye, 2004, p. 168). Confiat réfute vivement cette conception qu'il juge

« scolaire et même scolastique », car ce dernier juge que « l’auteur antillo-guyanais contribue à construire un français antillanisé et guyanisé ». (Confiant, 2002c, p. 650)

Arsaye classe les traductions en pays diglossique de la façon suivante : les œuvres traduites d’une langue étrangère (autre que le français) au créole, les œuvres traduites du français au créole, les œuvres traduites du créole au français, les autotraductions et enfin les traductions de traductions. Nous présenterons dans cette partie les recherches d’Arsaye sur les œuvres traduites du français au créole et les traductions de traductions. Nous présenterons en revanche les constats d’Arsaye sur les autotraductions ainsi que les traductions du créole au français (p. 40) dans la troisième partie de cette revue de littérature.

D’un point de vue historique, l’activité de traduction du français vers le créole est plus ancienne que l’activité inverse. Nous retrouvons comme premiers textes traduits, des textes bibliques ou encore les Fables de La Fontaine. La traduction d’œuvres théâtrales est arrivée bien plus tard. Concernant l’origine des textes sources, Arsaye distingue les textes d’auteurs non antillais guyanais de ceux d’auteurs antillo-guyanais. Pour les premiers, il s’agit surtout d’auteurs classiques tels que La Fontaine, Maupassant, Flaubert, Molière, etc. Arsaye rappelle que ce corpus est assez restreint.

Pour ce qui est des traductions de traductions, il s’agit de traductions en créole d’œuvres écrites originellement dans d’autres langues et traduites en français. Comme *Antigòn*, traduction de George Mauvois (1997) de la traduction d’Antigone de Sophocle ou encore *La Sent Bib*, traduction de Joby Bernabé (1988) de La Sainte Bible, écrite en araméen en hébreu, puis traduite tout d’abord en grec et en latin par la suite pour finalement être traduite en français. Arsaye précise que les traductions de traductions ne sont pas spécifiques aux pays créolophones. Il avance une double explication qui pourrait justifier cette pratique : « d’une part le fait que le traducteur ignore la langue dans laquelle est écrite l’œuvre originale, d’autre part le désir des traducteurs créolophones de traduire les grandes œuvres de la littérature mondiale, ce qui n’a guère été entrepris jusqu’ici » (p. 175). Il précise également que le traducteur créole qui entreprend la traduction d’une traduction a une certaine confiance vis-à-vis du traducteur de l’œuvre originale.

Arsaye conclut ce chapitre avec un point de vue assez équivoque : la traduction en situation de diglossie serait susceptible de créer des écarts par rapport à la norme comme nous l’avons vu ci-

dessus, et des interférences ainsi que des idiomaticités incongrues entre les deux langues. D'un autre côté, elle aurait l'avantage, et ce surtout pour la langue « haute », de permettre de véritables créations stylistiques.

Arsaye conclut le livre I en affirmant que le but de la traduction du français vers le créole est premièrement de « tester et d'attester les capacités de la langue traduisante » (p. 97) ; deuxièmement, d'enrichir et d'élargir la langue vernaculaire et de ce fait la culture dans laquelle celle-ci évolue, ce qui se fera grâce à des emprunts lexicaux et syntaxiques ; troisièmement de « valoriser également le vernaculaire en montrant ses capacités à traduire des langues prestigieuses » (p. 97). Arsaye cite Paul Bensimon (1993, p. 9) pour montrer que la traduction en pays créole illustre, elle aussi, le cas particulier de cette activité dans l'environnement canadien qui « s'inscrit dans un immense contexte historique, social, politique, culturel qui lui donne une singulière spécificité » (p. 97), environnement dans lequel « traduire n'est pas seulement un moyen de communication, ni seulement un instrument de récréation littéraire ou artistique ; traduire est aussi un instrument au service de l'identité nationale, un pont jeté entre “les deux solitudes” : la traduction se trouve ici investie d'une fonction identitaire » (p. 97). C'est exactement le cas de la traduction du français vers le créole, elle aussi investie d'une mission identitaire. Toujours selon Arsaye, si l'on regarde de plus près, du point de vue pédagogique, la pratique de la traduction en pays créolophone favorise une meilleure connaissance tant du français que du créole.

Dans la seconde partie intitulée *Du français au créole : les chemins difficiles de la littérarité*, de la conclusion générale de sa thèse, Arsaye indique que « L'exactitude et le style doivent être les critères de valeur essentiels pour les traductions en créole. » Cependant, il ajoute que ces traductions sont bien plus compliquées que les traductions de textes créoles vers le français en raison « des insuffisances lexicales et de la sous-exploitation de possibilités syntaxiques dont souffre le créole par rapport au français ». Pour qu'il puisse y avoir une véritable stylistique du créole il faudrait, selon lui, que le lectorat créolophone s'élargisse et que les écrivains et les linguistes travaillent ensemble à l'instrumentalisation et au profilage de cette langue pour enrichir le corpus de textes et le nombre d'auteurs. Il s'agit pour lui de la condition *sine qua none* pour que s'établisse une véritable institution littéraire créole dans laquelle la traduction aura une place de

choix, car elle sera porteuse d'enrichissement, non seulement si elle se fait entre le français et le créole, mais aussi vers et à partir d'un maximum d'autres langues.

En somme, la traduction, dans quelque sens qu'elle se fasse, participe bien d'une entreprise d'assimilation, mais il s'agit d'assimiler l'Autre (l'accueillir et s'enrichir de lui) et non de s'assimiler à lui, s'aliéner, c'est-à-dire se perdre. Son objet premier n'est donc ni une visée intrinsèquement exotique, dans le mauvais sens du terme, ni une visée annexionniste. Mais il faut y insister : traduire avec talent, c'est-à-dire de façon créatrice et non pas simplement reproductive est impératif ainsi que s'attacher à une éthique du contenu comme le voulait par exemple un Valéry Larbaud. (Arsaye, 2004, p.434)

1.2.3 Les difficultés de traduire la poésie du français au créole

Dans son article « Traduire la poésie du français au créole : L'exemple des "Indes" d'Édouard Glissant par Rodolfe Etienne » publié en 2005, Carine Gendrey, professeure certifiée en Langue Créole Régional et Anglais ainsi que chercheuse au GEREC-F, pose la question de savoir s'il existe une spécificité de la traduction poétique. Pour répondre à cette question, elle propose une définition minimale de la poéticité « un texte poétique est un texte qui met en œuvre une singularité stylistique telle, qui imprime à la langue une telle marque qu'on a l'impression comme le dirait Proust, que tout écrivain écrit dans une sorte de langue étrangère » (p. 4). C'est sur cette « étrangeté » que l'on se heurte au premier abord « quand on a l'audace de traduire le texte poétique » (p. 4) écrit dans une langue étrangère et c'est donc cette étrangeté que doit, selon elle, interroger le traducteur et le traductologue.

Pour Gendrey, le traducteur intervient en troisième position, « la langue courante/normale » étant en première position, « la langue étrangère propre à l'écrivain à l'intérieur même de la langue normale » se situant en deuxième position et en dernière position « la langue vraiment étrangère à laquelle est confrontée le traducteur » (sic, p. 5). « En bref, de tous les régimes textuels existants, le régime poétique serait le plus difficile à traduire et il serait même dans certains cas intraduisible » (p. 5). La chercheuse soutient « l'idée que l'intraduisible existe bel et bien [...] et que lorsqu'on traduit des textes en régime poétique, on doit admettre au départ qu'il s'y trouvera des **zones d'opacité**, au sens où l'entend Édouard Glissant, des zones d'intraduisibilité ». (Gendrey, 2005, p.

5) Les zones d'opacité sont, selon Glissant, des spécificités propres aux auteurs et aux différentes cultures qui ne devraient pas être traduites afin de conserver l'authenticité et la diversité culturelle.

Dans un second temps, elle aborde la question de savoir s'il est possible de traduire une langue de longue tradition écrite dans une langue majoritairement orale. Elle nous rappelle que le français possède six ou huit siècles d'activité littéraire et que la langue française dispose donc de ressources incommensurables en comparaison avec le créole qui ne compte qu'à peine un siècle et demi de tradition littéraire, si tant est que l'on puisse qualifier celle-ci de tradition littéraire puisque la seule tradition d'écriture créole existante, selon Gendrey, est celle de la « fable créole », autrement dit la traduction en créole des Fables de La Fontaine. La chercheuse nous signale qu'il existe plus d'une trentaine de recueils des Fables de la Fontaine, et ce dans plusieurs pays créolophones, de celui du Réunionnais Louis Héry en 1821 jusqu'à celui d'Hector Poulet en 2002. Selon Gendrey, ces recueils ne relèvent pas de la traduction à proprement dite, c'est la raison pour laquelle le Martiniquais François Marbot, intitule son recueil de 1846 *Les Bambous — Fables de la Fontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur*. Pour Gendrey, Marbot emploie le terme « travesties » et non « traduites », car « il sait bien que toute traduction implique nécessairement un minimum de comparabilité, voire, d'égalité, entre la langue de départ et la langue d'arrivée. On ne peut pas vraiment traduire d'une vraie langue, le français, vers un patois, ce qu'est le créole dans l'esprit de Marbot » (p. 6).

La chercheuse nous rappelle que c'est l'écriture, « la souveraineté scripturale » qui confère à une langue un statut de « vraie langue » ou de « sous-langue ». Puis elle différencie la logique de l'oral de celle de l'écrit, la première s'appuyant sur la communication *in praesentia*¹⁰ contrairement à la logique de l'écrit où la communication s'effectue *in absentia*¹¹. C'est pour cela qu'avec ses trois siècles de communication orale, le créole n'a pas encore pu développer tous les outils linguistiques et procédés stylistiques nécessaires à son indépendance littéraire et traductive. Gendrey ne pense pas que la langue créole en soit incapable « comme l'affirment certains détracteurs du créole » (p. 7), mais elle pense que c'est le contexte diglossique avec le français qui « l'a confinée dans l'expression des réalités immédiates, triviales et dans l'émotionnel » (p. 7).

¹⁰ Contact direct et immédiat entre l'émetteur et le récepteur physiquement ou via un moyen de communication permettant une communication orale (téléphone, Internet).

¹¹ L'émetteur ne se trouve pas en présence du récepteur/destinataire et il ne sait parfois même pas qui est son récepteur.

Pour conclure, Gendrey fait deux propositions au traducteur : soit « il admet que la phrase créole ne s'est pas encore émancipée et là il se contentera de l'existant, c'est-à-dire la phrase française déguisée en créole » (p. 7) ou bien alors « il se montrera plus audacieux et tentera, au travers de son activité traduisante, de faire advenir la phrase authentiquement créole, celle qui sera rythmée à partie des parties du discours propres à la langue créole » (p. 8). Dans cette deuxième proposition, le traducteur outrepassa sa mission de « passeur entre les langues pour se transformer en demiurge, en fabricant de langue » (p. 8), ce qui pour la chercheuse pose problème, car le traducteur endosse une tâche généralement réservée à l'écrivain. Elle affirme que ce n'est pas la vocation du traducteur, celui-ci ne peut être écrivain, sinon « réécrivain » tout au plus.

Dans la troisième et dernière partie de son article, elle analyse brièvement en deux temps, la traduction des « Indes » de Glissant par Rodolphe Etienne. Elle examine tout d'abord les problèmes traductifs liés à la poéticité du texte glissantien, et donc à sa relative intraduisibilité, elle relève trois problèmes traductifs majeurs qu'elle accompagne de quelques exemples :

- Le traducteur occulte ou ignore des mots, voire des parties entières de certains versets.
- Le traducteur s'octroie la liberté de modifier complètement les images, métaphores ou métonymies contenues dans le texte.
- Le traducteur bute sur les versets quasi agrammaticaux de Glissant.

Elle aborde dans un deuxième temps les problèmes traductifs liés à la question de l'oralité fondamentale de la langue créole. Elle relève dans un premier temps la difficulté rencontrée par le traducteur Rodolphe Etienne à rendre le lexique poétique utilisé par Glissant, il est clair selon elle « qu'une langue qui est dépourvue de tradition écrite ne peut pas posséder un tel lexique » et dans un deuxième temps elle relève comme problème traductif lié à l'oralité fondamentale du créole, « la difficulté qu'il a à accueillir, à domicilier des termes n'appartenant pas à la sphère culturelle créole, surtout quand ceux-ci sont historiquement datés » (p. 12). Gendrey affirme qu'une langue possédant une langue tradition écrite est plus à même de décrire tout type de réalités y compris celles qui ne font pas partie de son univers culturel.

Elle conclut son article en disant que son souhait n'est pas d'accabler le traducteur Etienne Rodolphe, mais de rendre compte des difficultés auxquelles il a été confronté lors de cette

traduction et « qu'il n'a pas su, ou pas pu surmonter » (p. 12) et elle montre également avec ces exemples que ces problèmes ont une double source : « la poéticité à laquelle tout traducteur est confronté quelle que soit la langue » (pp. 12-13) et l'oralité du créole. Elle dit que ces problèmes ne doivent pas décourager le traducteur, car « c'est par la traduction, par un intense effort de traduction de confrontation donc avec des langues plus puissantes que le créole parviendra un jour à se hisser à leur niveau » (p. 13).

1.2.4 Les défis traductifs à relever par le traducteur créolophone

Dans son mémoire intitulé *Translation in diglossic communities : A study of creole translation in the French overseas Departments and Regions*, déposé en 2014 en vue de l'obtention d'une maîtrise en Traduction et Interprétation, Sarah Nurgat présente une étude sur la traduction du créole dans les départements et régions d'outre-mer : la Guyane française, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion. L'objectif de cette étude est d'examiner les défis de la traduction dans des communautés diglossiques et d'examiner comment les traducteurs parviennent à surmonter ces défis.

Cette étude est composée de quatre chapitres, dans le premier Nurgat commence par présenter l'environnement linguistique de ces régions, car il est important de connaître le contexte historique et culturel selon elle. Elle présente donc le passé colonial de ces régions, à savoir : l'esclavage, le code noir, la culture métissée (noirs d'Afrique, Européens, Indiens du sud de l'Inde), la départementalisation, le statut inférieur du créole du fait que la langue officielle de la République française soit le français et que l'Assemblée Nationale a signé, mais, malheureusement pour le créole, pas ratifié la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, elle cite Barbière (2014).

Puis elle fait une revue de la littérature sur la diglossie, en passant par Ferguson (1959), Saint-Pierre (1972), Winford (1985), Oakes (2012) et Snow (2013) qui apportent quelques nuances au concept de Ferguson, notamment les notions de bilinguisme, de diglossie moderne, de diglossie ravivée, la diglossie traditionnelle, etc. Aux vues des modifications apportées au concept par les

chercheurs susnommés, Nurgat se demande si le concept de diglossie de Ferguson est toujours d'actualité, tout du moins dans les régions concernées par l'étude.

Le deuxième chapitre est très intéressant pour notre objet d'étude, car il dresse un portrait des traductions littéraires effectuées à ce jour ainsi que des dictionnaires des créoles existants, lesquels sont des ressources pour les traducteurs et permettent de mettre en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les traducteurs de français-créole. Nurgat rappelle que le nombre de traductions du français vers le créole est très limité malgré l'ancienneté du premier texte attestant de cette activité, *La passion selon Saint-Jean*, qui remonte au XVIII^e siècle. Il faut attendre plusieurs décennies après la fin de l'esclavage et la départementalisation pour voir apparaître des traductions en créole. Nurgat explique ce long hiatus sans activité traductionnelle par le fait qu'Aimé Césaire lui-même, grand militant pour la reconnaissance de la culture et de l'identité noires, considérait l'écriture en créole comme inconcevable. « *He confines Creole to a sphere of immediacy, incapable of elevating itself or of expressing abstract ideas. For him, the lack of a fixed grammar and orthography meant that Creole could not achieve the same legitimacy as French as a written language* » (Prudent, 1989, p. 65) La chercheuse présente ensuite trois traducteurs créolophones : Georges Mauvois, Rodolf Etienne et Raphaël Confiant, lesquels sont tous trois de fervents défenseurs de la langue créole et de l'identité créole. Le choix des textes n'a rien d'arbitraire. Selon elle, ils reflètent l'idéologie tout comme les goûts et les préférences des traducteurs cités précédemment. Ces traducteurs ont choisi des œuvres reconnues dans la littérature française, ce qui démontre selon Nurgat, d'une part les capacités du créole en tant que langue, et d'autre part la détermination défiante des traducteurs de montrer ces capacités. Elle nous informe que ces traductions n'ont pas connu un grand succès, ce qui s'explique par le fait que peu de créolophones sont en mesure de lire le créole et selon elle ce manque d'intérêt n'a rien d'illogique : la lecture en créole demande un trop grand effort aux créolophones non habitués à lire le créole. Ceci est donc un obstacle de taille pour les traductions dans les communautés diglossiques. « *Translation remains an ideological exercise while low demand and therefore low sales prevent translation work from being commissioned on larger scale* ». (Nurgat, 2014, p. 20)

Nurgat précise qu'*a contrario*, les traductions en créole des bandes dessinées Astérix et Tintin ainsi que les traductions en créole de la littérature jeunesse comme Le Petit Nicolas connaissent un grand succès. Mylène Lebon-Eyquem de l'Université de la Réunion explique ce phénomène par le fait

que le créole écrit est plus accepté par les créolophones lorsqu'il est utilisé pour des contenus humoristiques et « légers ». Nurgat signale tout de même que, bien que la lecture de bandes dessinées soit considérée comme « légère », cela n'ampute rien aux défis que doit relever le traducteur et que la traduction de ces textes contribue également au développement de la langue créole dans la sphère littéraire.

Nurgat précise l'importance des dictionnaires dans les situations diglossiques. Ceux-ci permettent en effet de créer la norme et ils élèvent le statut de la langue créole en la plaçant aux côtés de la langue perçue comme « supérieure ». La chercheuse présente ensuite les différents dictionnaires créoles publiés dans ces régions. Les premiers dictionnaires français-créole remontent à 1956 pour la Martinique avec *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique* d'Élodie Jourdain, 1969 pour la Guadeloupe avec *Le langage créole* d'Auguste Bazerque, 1974 pour la Réunion avec *Le lexique du parler créole de la Réunion* de Robert Chaudenson et 1995 pour la Guyane avec le *Dictionnaire pratique créole guyanais — français, précédé d'éléments grammaticaux* de Georges Barthelemi. Nurgat signale que la compilation du lexique est en soi une tâche ardue, mais elle l'est plus encore dans le cas du créole en raison de la relative jeunesse de la langue, de l'usage varié du vocabulaire par les créolophones, du manque de lexèmes où l'usage n'est pas très étendu. Elle met en garde les auteurs/lexicographes qui doivent, à son avis, résister à la tentation de créer des néologismes eux-mêmes. Sa mise en garde émane très probablement d'un souhait de compilation du lexique créole afin de trouver des équivalences.

Le chapitre trois apporte plus de détails sur les difficultés rencontrées lors de la traduction en faisant ressortir les problèmes et les défis de traduire en créole. La première partie de ce chapitre aborde le choix de l'écriture créole et la seconde analyse les différences linguistiques entre le français et le créole. Afin de transférer une langue orale à un usage écrit, il faut tout d'abord établir une écriture. Celle-ci peut être phonétique ou étymologique. Dans les écritures phonétiques, un graphème est utilisé pour exprimer un phonème. Ainsi chaque lettre est prononcée. Les écritures étymologiques ressemblent plus au français puisqu'elles sont basées sur l'orthographe française et sont modifiées pour refléter la prononciation créole. « *An etymological script reflects a desire to safeguard a connection with the French origins of Creole, and as a consequence, with French culture and society, while a phonological script expresses the individuality of Creole* ». (Nurgat, 2014, p. 26)

L'écriture phonologique du GEREC-F¹² datant de 1990 a été largement acceptée et adoptée en Guadeloupe et en Martinique, en raison de sa simplicité, de sa logique et de son adéquation avec la prononciation créole. (Arsaye, 2004, p. 201)

Nurgat souligne que la difficulté réside dans le choix de l'écriture utilisée pour traduire. Car bien qu'en général aux Antilles il existe en consensus en faveur de l'écriture du GEREC, il n'existe pas de solution unique, sur mesure, qui intègre les différentes variétés de langue. De plus chaque auteur choisit de faire ses adaptations en fonction de sa propre opinion. La chercheuse partage son avis sur la question. Selon elle, tous les traducteurs doivent garder à l'esprit le public cible lors du processus de traduction. Indépendamment de l'idéologie, il pourrait être logique pour un traducteur de déterminer et d'utiliser la forme d'écriture la plus accessible et compréhensible pour le public visé. Cependant, puisque les traductions sont utilisées en tant que ressources par les écrivains, lexicographes, chercheurs et autres, les traducteurs ont une grande pression pour justifier leurs choix et raisonnement. (Nurgat, 2014, p. 28) Le point de vue de Nurgat est très intéressant, mais il est possible cela crée une cacophonie si chaque traducteur se met à adopter une nouvelle écriture qui « selon lui » est plus accessible au public visé. Il nous semble plus judicieux qu'il y ait un consensus quant au choix de l'écriture.

Les défis traductifs à relever par le traducteur sont pour Nurgat :

- 1) Les champs sémantiques sous-développés en raison de la restriction du créole aux situations privées et informelles.
- 2) Le vocabulaire créole n'ayant pas toujours d'équivalents pour des concepts spécifiques à la culture.
- 3) Le manque de synonymes en créole et l'absence de dictionnaires de synonymes.
- 4) La difficulté à changer de registre, notamment pour la communication formelle, le choix des mots doit alors être utilisé comme moyen par l'auteur pour refléter un certain degré de formalité.

¹² GEREC-F : Groupe d'Études et de Recherche en Espace Créole et Francophone, créé par Jean Bernabé en 1976, agrégé de grammaire et docteur en linguistique.

5) L'expression du temps et le système verbal, très différent en créole et en français. Il est important que le traducteur ait une bonne connaissance des différences sémantiques et syntactiques entre le créole et le français.

6) L'absence de la voix passive en créole.

Nurgat conclut qu'écrire en créole peut être très idéologique en ce qui a trait au choix de l'écriture ou aux choix grammaticaux. Ces choix peuvent avoir un effet sur les lecteurs cibles en fonction de leur propre préférence individuelle, que celle-ci soit consciente ou inconsciente. Pour elle, sur le plan strictement linguistique, le défi principal du traducteur est de communiquer au lecteur cible à la fois le message explicite et l'implicite du texte source. Ceci peut être fait en utilisant des équivalents grammaticaux en créole ou en ajoutant de l'information pour atteindre le même effet que dans le texte source. « Une bonne compréhension des différences linguistiques entre les deux langues fournit une base pour la pratique de la traduction. » (Nurgat, 2014, p. 32)

Enfin le quatrième chapitre compare quatre traductions du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, en créole guyanais, réunionnais, guadeloupéen et martiniquais publiées en 2010 par l'éditeur Caraïbéditions. Cette analyse permet à la chercheuse de montrer comment les quatre traducteurs sont parvenus, de différentes façons, à surmonter les défis de traduction d'un texte littéraire de renom en créole. Nurgat cite quelques exemples, puis elle conclut que chaque traducteur a su préserver le texte original en respectant les règles grammaticales tout en créant une traduction qui parle au lecteur créolophone. Cependant, elle remarque que quelques problèmes persistent, comme les choix qui sont parfois discutables : le traducteur choisit parfois un mot français ou alors il choisit d'omettre des mots voire des phrases. Le texte reste tout de même cohérent, selon elle, puisqu'il préserve les messages clés, mais les traducteurs auraient, selon elle, pu choisir une autre méthode de traduction que l'omission. Un autre problème remarqué par Nurgat est le choix de la graphie, notamment pour le cas de la traduction réunionnaise où le traducteur a préféré la graphie phonologique de 1977, laquelle n'intègre pas les variations régionales. Ceci reflète le choix personnel, voire idéologique, du traducteur de vouloir s'éloigner de la graphie française.

Nurgat conclut sa recherche avec la brillante suggestion de l'apprentissage du créole à l'école depuis le plus jeune âge ; ce serait effectivement un bon moyen pour les créolophones de comprendre le fonctionnement de leur langue et donc de se sentir plus à l'aise avec celle-ci. La traduction peut jouer un rôle important dans cet apprentissage puisqu'elle serait un excellent moyen de leur faire acquérir une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure maîtrise des deux langues.

Nous constatons que notre recherche possède des similarités avec celle de Nurgat. Nonobstant, contrairement à celle de Nurgat, qui ne fait qu'analyser de façon relativement sommaire les quatre traductions créoles du Petit Prince, notre étude comporte un travail de terrain avec les acteurs locaux de la traduction et également un travail de recension de ces traductions.

1.3 Traduction du créole au français en situation de diglossie

1.3.1 La diglossie antillo-guyanaise : la guerre des langues, les créolismes et la langue muette

Dans son article, « Traduire la littérature en situation diglossique » paru en l'an 2000, Raphaël Confiat explore premièrement les causes de ce qu'il nomme « l'écriture traductive » (p. 49), puis il examine dans un deuxième temps les manifestations concrètes de celle-ci. Enfin, il présente les difficultés et les conséquences qu'elle peut avoir sur la traduction. Il commence tout d'abord par présenter l'écriture de l'écosystème¹³ antillo-guyanais en situation de diglossie, dont l'originalité réside sur le fait qu'il mette en présence « une langue de vieille tradition écrite, le français, avec une langue nouvelle partiellement apparentée à cette dernière, le créole, prisonnière de son oralité bien qu'on ait commencé à la graphier dès le milieu du XVIIe siècle » (p. 50).

Confiat souhaite conserver une définition minimale du concept de diglossie de Ferguson (1959) qui lui semble toujours valable pour le monde créole, mais également pour d'autres parties du

¹³ Confiat explique que le terme d'écosystème linguistique qu'il utilise dans ce contexte n'est pas anodin, puisqu'en employant cette connotation biologisante, il souhaite montrer que « les organismes linguistiques qui y vivent tentent d'agrandir leur espace vital en tentant d'éliminer les organismes concurrents. » (2000, p. 51)

monde qui connaissent une situation similaire, à savoir : « la coexistence conflictuelle au sein d'un même écosystème d'au moins deux idiomes dont l'un a seul statut de "langue" tandis que l'autre/les autres est/sont considéré(s) comme un/des "patois" » (p. 50). Le français, considéré comme la langue « dominante » aux Antilles, monopolise la plupart des domaines prestigieux ou officiels de la communication » tandis que le créole, langue « dominée » « s'épuise dans le dire quotidien et l'expression de l'informalité, quand ce n'est pas de la trivialité ».

Selon Confiant, la maîtrise de l'écriture joue un rôle fondamental dans cette répartition inégalitaire de la communication : « Aux Antilles-Guyane, elle servira non seulement à asseoir et à légitimer l'omnipotence du français, mais surtout à refouler toute incursion ouverte ou masquée du créole ». (p. 50) Confiant signale que la littérature et l'écrit créolophones sont tous deux cantonnés à une « marginalité sociale absolue » (p. 50). Le créole dispose de ce que Jean Bernabé (1983) nomme des « sphères d'excellence » (p. 51) soit des espaces communicatifs où il règne en maître, c'est *a contrario* une tout autre réalité pour l'écrit où « il n'existe que sur le mode de l'insignifiance ou de la gratuité » (p. 51) selon Confiant.

Confiant définit ensuite le « créolisme » comme étant une « incursion masquée » du créole : le fait qu'il pénètre de façon clandestine dans l'écriture, voire même à l'oral lorsque le créolophone utilise le français. Le créoliste fait la distinction entre le « créolisme naturel » et le « créolisme littéraire », le premier étant celui qui affecte tous les locuteurs et scripteurs antillo-guyanais et le second étant celui utilisé par « ceux qui ont une bonne maîtrise du français standard, peuvent, à l'occasion, tant à l'oral qu'à l'écrit, s'adonner volontairement à cette pratique dans un but stylistique et pragmatique ». Le chercheur nous indique que l'utilisation du créolisme volontaire est une pratique courante de l'humour antillais.

Confiant emploie le terme fort de « guerre des langues » (p. 51) pour définir la tension régnant dans l'espace linguistique en situation diglossique. Puis il cite Jean Bernabé (1983) qui classe la diglossie antillo-guyanaise en quadri-partition dont il établit l'ordre hiérarchique de la façon suivante :

Français standard

Français créolisé

Créole francisé

Créole basilectal¹⁴

Dans la seconde partie de son article, Confiant présente ce que Jacques Coursil appelle la « langue muette » (p. 52), il explique que « quand un Antillais écrit, il y a d'emblée deux langues qui parlent, il y a quatre pôles linguistiques qui se mettent en branle. Il y a celle qui parle à voix haute, le français, et celle qui murmure, le créole » (p. 52). Cette langue muette reflète une tension traductrice qui touche bien sûr le domaine lexical, mais également la morphosyntaxe et la rhétorique. L'auteur antillo-guyanais qui écrit en français serait donc, selon Confiant, constamment en train de traduire (la réalité créole) en français au sens propre et habituel du terme et non pas au sens métaphorique.

Il évoque Jean Bernabé (1983) pour qui « la langue indigène du récit n'est pas la *langue indigène* de la réalité et le français joue un rôle procuratif à l'endroit du créole » (p. 53). Confiant signale que le romancier antillais étant pris au piège de cette situation diglossique complexe est traducteur malgré lui, et cet effort de traduction constant peut l'emmener à trahir la réalité antillaise. Il fait allusion à Patrick Chamoiseau qui tente de se soustraire à cette traduction constante et forcée qui est un poids pour la littérature francophone antillo-guyanaise, en inventant un français sur lequel il vient « greffer » du créole. L'auteur évoque la difficulté que ce langage inventé suppose pour les traducteurs des romans de Chamoiseau.

Il aborde ensuite le thème de la traduction de la littérature diglossique. Selon Confiant, lorsqu'un traducteur tente de traduire un texte littéraire francophone en ignorant « la langue muette », à savoir le créole qui parle sous le français, il en résulte une traduction catastrophique, ce qui est encore plus vrai pour les textes d'Édouard Glissant ou de Chamoiseau.

¹⁴ La variété basse utilisée dans un système de communication. Pour Confiant et Jean Bernabé, il s'agit « d'un créole 'construit' où se trouvent rassemblées toutes les formes les plus éloignées du français », cette démarche adoptée par les créolistes consiste à opposer le créole dans la communication au français standard. (Confiant, 2000, p.51-52)

Le problème réside dans le fait que, jusqu'à présent, toute traduction est conçue comme le passage d'une langue source à une langue cible, d'une langue de départ à une langue d'arrivée. On se trouve dans la confrontation de l'Un à l'Un. L'entreprise de traduction est vécue, métaphoriquement, comme le passage terrestre entre deux pays avec des droits de douane plus ou moins élevés à acquitter selon que ces pays, ces langues donc, sont frontaliers ou non, culturellement apparentés ou non. Or, traduire un texte francophone antillo-guyanais consiste à passer de *deux* à *un*, opération compliquée, déroutante, puisque la grande majorité des traducteurs ne connaît pas la langue créole. Ils en sont alors réduits à tricher, ils font semblant de ne pas voir ni entendre la langue muette qui parle sous le français, dans le français et avec le français. Le problème peut se résumer de la sorte : comment traduire un texte écrit non pas dans une, mais bien dans deux langues sources (deux langues sources, par surcroît, fortement imbriquées)? Ne retenir que la langue source de surface, à savoir le français expose le traducteur à des contresens permanents et, au plan stylistique, au rabotage systématique des effets induits par le frottement du français et du créole. (Confiant, 2000, p. 55)

Il étaye son point de vue avec quelques exemples pris dans la traduction italienne de *L'Homme au bâton* (1992) d'Ernest Pépin et également de la traduction italienne de *Chroniques des sept misères* de Patrick Chamoiseau. Il montre que le traducteur a fait fi de cette langue muette en transmettant la subtilité linguistique créole de l'auteur et s'éloigne donc fortement du texte d'origine. Confiant conclut son article avec un conseil plutôt évasif : « le traducteur moderne doit sortir de l'enfermement que constitue le passage de l'Un à l'Un. Il doit désormais travailler dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler la *diversalité* linguistique » (p. 56).

1.3.2 Montrer l'altérité du créole pour l'ancrer et la révéler en tant que langue

« Creoles to metropolitan languages (creoles as SLs) », la traduction du créole vers des « **langues métropolitaines** » est la première partie de l'article de Lang déjà présenté dans la première section de cette revue de littérature. L'auteur précise qu'il utilise le terme « *metropolitan* » afin d'éviter l'ensemble de périphrases qu'utilisent les créolistes. Il n'y a, selon lui, aucun terme satisfaisant

pour les prestigieuses¹⁵ langues européennes d'où provient la plupart du vocabulaire des créoles parlés à travers le monde. Il discute ensuite son choix d'utiliser le terme « *metropolitan* » en présentant et en expliquant pourquoi ne pas avoir choisi d'autres termes tels « *superstrate* » (Holm, 1988) ou encore « *colonial language* ». Il justifie ainsi son appellation :

The use of "metropolitan language" as a sort of antonym for "creole language" in this particular traductological context at least refers to the principal speech situation of creoles: they both are peripheral to the world system of languages, one in which English is ascendant, but French, Spanish, Portuguese and Dutch continue to play relatively dominant roles within certain settings. (Lang, 2000, p. 13)

Lang signale que l'essentiel des traductions du créole vers les langues métropolitaines est lié à des travaux universitaires d'ethnographie et que la traduction dans des éditions bilingues (avec le texte créole et le texte en langue européenne juxtaposés) est un format fréquent pour les publications en créole. C'est du point de vue de l'auteur, un moyen pour le créole de se faire éditer et d'encourager sa lecture.

Le chercheur indique que la traduction dans ce contexte est marquée par le « *foreignizing* », le but étant d'attirer l'attention sur l'originalité du créole lui-même en se différenciant de la langue cible dans laquelle il est traduit. Il s'agit là d'un cas extrême de ce que Venuti appelle « *minoritizing* » (Venuti, 1996). L'appareil académique ou éditorial est, selon Lang, la manifestation la plus visible de l'intention de mettre en avant la provenance étrangère/« l'étrangeté » des textes créoles, mais également le choix des textes (qui mettent souvent l'accent sur le terroir et l'affectif) tout comme la traduction littérale ou parfois même le mot-à-mot qui mettent en évidence l'altérité du créole.

Pour résumer, le chercheur nous informe dans cette section dédiée à la traduction à partir du créole, que ces traductions sont souvent accompagnées de l'original et qu'elles regorgent de paratextes et qu'il y a donc « stylistiquement » parlant très peu d'effort effectué pour « domestiquer » le texte à la langue cible. L'intention est donc très explicite, voire ostentatoire afin d'accentuer l'altérité du créole. Dans la plupart des cas, il s'agit même de l'objectif principal, le but étant de créer une littérature, des publications. La traduction à partir du créole reflète l'intention du traducteur de révéler et d'ancrer le créole en tant que langue autonome.

¹⁵ Le fait que Lang utilise sans détour le terme « prestigieuses » pour désigner les langues européennes, laisse sous-entendre que les autres langues dont il parle, à savoir les créoles, sont « basses, médiocres ».

1.3.3 Les traductions du créole vers le français : l'autotraduction, les verres transparents et les verres colorés

« Traduire en français, c'est avant tout, chercher à révéler, par le biais de cette langue, la dignité et les capacités du créole à être accueilli par une autre langue » (p. 132). Nous revenons ici sur la thèse doctorale de Jean-Pierre Arsaye, pour présenter ses recherches/constats sur la traduction du créole vers le français ainsi que les autotraductions. Le chercheur nous indique que cette activité est plus récente que l'activité inverse (français \Rightarrow créole). L'autotraduction est loin d'être une activité récente, on recense des exemples depuis la Renaissance. Arsaye mentionne ce phénomène particulier en prenant pour exemple les autotraductions du XXe siècle de l'irlandais Samuel Beckett. L'autotraduction est, pour Arsaye, propre aux pays en situation diglossique dont ont fait partie les Antilles-Guyane. Arsaye indique que les premiers écrits créoles étaient fréquemment accompagnés de leur traduction en français, et ce dans le but d'élucider les éventuelles difficultés que le lecteur aurait pu rencontrer. Ces traductions étaient généralement effectuées par l'auteur lui-même. C'est cette même pratique qui se perpétue aujourd'hui, bien que cette activité soit tout de même moins systématique comme le précise l'auteur. L'on retrouve aujourd'hui des œuvres entièrement rédigées en créole et ce sans qu'il y ait la moindre explication en français. Arsaye indique toutefois que ce phénomène est relativement récent et que cette pratique s'est exercée sur tous les genres littéraires.

L'autotraduction se distingue de la traduction ordinaire par le fait qu'en principe, l'auteur, sauf exception, n'a pas à décrire un monde « étranger » à son propre monde. En particulier, dans la mesure où ils revêtent une certaine spécificité, les réalités physiques, les faits sociaux, culturels et psychologiques constituant celui-ci, peuvent être rendus par chacune des deux langues, même si ces dernières découpent l'univers de façon différente. En outre, les ouvrages bilingues font l'objet d'une incertitude quant à la question de savoir lequel des deux textes (créole ou français) précède l'autre, question non dénuée d'importance puisque le degré de difficulté peut varier selon le sens dans lequel s'effectue la traduction. (Arsaye, 2004, p. 174)

Le chercheur classe les textes traduits du créole vers le français en deux catégories. Il y a d'une part les « verres transparents ». Ces traductions montrent l'originalité de l'œuvre sans faire ressortir l'originalité de la langue source. Ce serait « peut-être » le cas des autotraductions (il émet un doute en utilisant « peut-être », car on ignore la langue du texte source dans le cas des autotraductions) et

également de quelques rares œuvres telles que les traductions de Sylviane Telchid des *Contes Créoles* du guadeloupéen Jean Juraver (1985). Il y a d'autre part, les « verres colorés », traductions qui restituent « la saveur de l'œuvre et de la civilisation qu'elle reflète » (Arsaye, 2004, p. 35), comme c'est le cas des traductions françaises des romans de Confiant.

Dans un second temps, l'auteur aborde les conséquences de la diglossie sur la traduction du créole vers le français, il nous signale, comme l'on peut s'en douter, que les textes sources en créole sont nettement moins nombreux que les textes sources en français. Il en dénombre uniquement quatre (en 2004) à savoir : *Marisocé*, 1987 (Mamzelle Libellule, 1994), *Jik dèyè do Bondié*, 1975 (La lessive du diable, 2000), *Kod Yanm*, 1986 (*Le Gouverneur des dés*, 1995, traduction de Gerry l'Étang), *Bitako-a*, 1985 (*Chimères d'En-ville*, 1997, traduction de J.-P. Arsaye). Les deux premières œuvres susmentionnées sont des autotraductions¹⁶ de Confiant et les deux autres sont des romans de ce même auteur. Pour Arsaye, « le traducteur idéal d'un auteur créolophone serait celui dont la stylistique individuelle correspondrait, dans le *continuum*, à celle de l'auteur qu'il traduit » (p. 171).

Arsaye s'interroge aussi sur le fait que « si du créole au français, on peut le plus souvent, sinon toujours, parler de traduction, il n'en est pas de même du français au créole » (p. 46). Selon l'auteur, pour ce deuxième cas de traduction¹⁷, il n'y avait que des adaptations dans les Petites Antilles francophones (exceptée la traduction de la Sainte Bible en 1988, par Joby Bernabé à partir d'une version française). Ce n'est qu'en l'an 2000 que la première véritable traduction en créole de textes romanesques a vu le jour : *An dousin kanpay*, la traduction de nouvelles de Guy de Maupassant réalisée par l'auteur lui-même, J.-P. Arsaye.

L'auteur nous explique « qu'il y a une flagrante dissymétrie entre traduire du créole au français et traduire du français au créole » (p. 77). Ceci s'explique par la différence de statut entre ces deux langues. Cette différence n'entraîne pas uniquement des problèmes d'ordre linguistique ou stylistique, mais modifie également la visée de l'acte de traduire. Selon l'auteur, les francophones

¹⁶ Il convient de rappeler au sujet des auto-traductions/ouvrages bilingues (français-créole) qu'il plane une certaine incertitude quant à la langue source, en effet avec l'auteur bilingue, il est difficile de pouvoir répondre à la question du quel des deux textes (créole ou français) précède l'autre ? (Arsaye, 2004, p. 174)

¹⁷ Sauf éventuellement le genre théâtral avec la traduction de *Don Juan* de Molière par Georges Mauvois et l'auto-traduction dont les particularités et modalités ne sont pas les mêmes que celles de la traduction, puisque nous le rappelons, ces auto-traductions sont faites par l'auteur lui-même qui en situation de bilingue vivant dans un écosystème linguistique diglossique.

ne comprenant pas le créole, la nécessité de traduire du créole vers le français est évidente, mais l'inverse ne l'est guère, puisque les créolophones sont quant à eux alphabétisés en français. Arsaye conclut en disant que la traduction du créole vers le français a pour objectif de valoriser la langue et la culture créole, et ce surtout par une large diffusion des œuvres. La visée est donc essentiellement communicative.

Arsaye nous indique que :

S'agissant des traductions du créole vers le français, les auteurs semblent alors s'efforcer d'exploiter au maximum les ressources orales de la langue de départ. C'est pourquoi le style des romans ou nouvelles de *Confiant* traduits du créole, par l'auteur lui-même ou par d'autres traducteurs (J.-P. Arsaye, G. L'Étang), possèdent les critères des œuvres du mouvement de la Créolité. Toutefois, si pour autant ces traductions sont indéniablement sourcières, elles n'en sont pas moins ciblistes, n'étant pas dépourvues de qualités stylistiques dues à la fois aux apports de la langue source et à ceux de la langue cible. Elle-même. Telle est, semble-t-il, l'éthique dans laquelle s'inscrivent actuellement, selon nous, les traductions, encore peu nombreuses, en pays créolophones. (Arsaye, 2004, p. 112)

Arsaye conclut le livre II en précisant que les interférences rencontrées dans la traduction créole « peuvent constituer aussi bien des avantages que des inconvénients » (p. 232) pour la traduction du créole vers le français, ce serait selon l'auteur, des avantages si ces interférences sont utilisées de « manière créatrice » comme le préconise les courants de l'Antillanité, de la Créolité ou encore de la Négritude. Les inconvénients seraient quant à eux des « pièges », des fautes à éviter par le traducteur averti. Selon lui, il est bien plus aisé de traduire du créole au français que l'inverse. Cela est bien sûr dû à la différence de statut entre les deux langues. L'auteur cite Eugene Nida, cité à son tour par Mounin (1963, p. 240) afin d'étayer son propos :

La plupart des traductions qui impliquaient des données provenant de cultures très différentes ont été des traductions de langues représentant des cultures simples vers des langues représentant des cultures complexes [...] Les cultures complexes ont tant d'équivalents de comportement, et ont acquis une telle connaissance des équivalents en d'autres cultures, que le travail de traduction n'est pas aussi compliqué, et que le traducteur n'est pas aussi conscient des traits de culture [dont la connaissance est] impliquée dans sa traduction. (Mounin, 1963, p. 240)

Dans la première partie de la conclusion générale de sa thèse, Arsaye signale qu'il est difficile de cerner l'éthique de la traduction de la quasi-totalité des œuvres en créole écrites par des auteurs bilingues ou diglottes et dont le public est aussi bien créolophone que non créolophone. Selon lui, trois orientations permettent d'expliquer ceci :

- 1) Soit la traduction est strictement littérale et donc « plate » (selon les termes d'Arsaye), il en résulte une sorte de langage que l'auteur qualifie de « petit nègre » qui n'est qu'un « transcodage » du créole et qui nie le « génie propre » du français.
- 2) Soit la traduction s'effectue en langue standard, de façon « orthonymique » et du coup nie complètement la langue source sans complètement faire abstraction de l'étrangeté de l'œuvre, « l'imaginaire d'un auteur pouvant s'exprimer dans n'importe quelle langue » (p. 429), c'est généralement le type de traduction attendu dans le milieu scolaire ou universitaire.
- 3) Soit la traduction est à la fois « sourcière » en exprimant les particularités du créole et « cibliste » en se souciant des qualités stylistiques du français.

Arsaye trouve la troisième orientation plus intéressante, car « elle ne conduit pas à un enfermement dans un positionnement aveugle » (p. 430). Du point de vue de la stylistique, le fait que le créole ne soit pas encore une langue « littéraire » au plein sens du terme, il lui semble que les traductions littéraires françaises des œuvres créoles sont de véritables créations et non pas de simples prouesses techniques. L'auteur pense qu'il ne faut cependant pas rejeter systématiquement les deux premières orientations (traduction littérale et en français standard), car il souscrit à l'opinion de Michel Ballard selon laquelle « de nombreuses théories de la traduction en même temps qu'une description des problèmes sont une injonction à traduire de telle ou telle manière. Tel n'est pas, à notre avis, l'objet du traductologue et en particulier du didacticien. Il observe, il note et peut se référer à une sorte d'usage qui peut [par certains côtés] apparaître comme un ensemble de règles ». (Ballard, 1993, p. 248 cité dans Arsaye, 2004, p. 431)

Il est indéniable que, sur le plan littéraire, chacune des deux langues présente aussi bien des atouts que des désavantages l'une par rapport à l'autre, atouts et désavantages que l'activité traductrice est plus que tout autre en mesure de révéler ainsi que nous l'avons montré au fil des chapitres de la présente étude. C'est ici le lieu de dire qu'aussi bien les traductions ciblistes que les traductions sourcières, de par les problèmes qu'elles posent, sont de nature à enrichir la langue d'arrivée : les premières en contraignant le traducteur à puiser des solutions inédites dans la langue traduisante et les secondes en faisant appel à des emprunts.

Sur les plans linguistique et stylistique, les atouts du français forgés par un usage pluriséculaire effectué aussi bien par des locuteurs courants que par des pratiquants ou praticiens de l'écriture (écrivains, poètes, chanteurs, chansonniers, etc.), usage qui fut (et qui est encore) codifié, surtout depuis Vaugelas par nombre de spécialistes de la linguistique et de la stylistique, se résument à une plus grande richesse lexicale (hyponymes, hyperonymes, mots du vocabulaire technique et scientifique, « vocabulaire des émotions », connotations multiples) et des possibilités syntaxiques plus importantes (figures syntaxiques, procédés de mise en relief, hypotaxe, parataxe). Face à cette haute littérature du français, le créole, langue jeune, mais ayant subi trois siècles de domination et de reniement, langue se déployant dans un univers géographique et culturel très différent et bien plus restreint — l'univers antillo-guyanais — ne dispose essentiellement comme principal atout que de ses ressources oralitaires qu'il doit adapter à une pratique écrite. C'est ce qui explique la verticalité des traductions entre les deux langues, verticalité qui demeurera tant que la situation de diglossie n'aura pas cédé la place à une situation de bilinguisme beaucoup moins déséquilibrée. Autrement dit, la diglossie littéraire ne peut qu'être consécutive à la diglossie sociolinguistique.

Enfin, si les traductions d'œuvres créoles en français peuvent faire l'objet d'une certaine déperdition de leur force oralitaire, cette déperdition peut être compensée par un certain enrichissement stylistique ainsi que le montrent, par exemple, les traductions des romans de R. Confiant ou de l'écrivain haïtien Frankétienne. Mais à leur sujet, le risque est grand, de surtraduction. (Arsaye, 2004, pp. 431-432)

1.3.4 L'autotraduction de Confiant : valoriser l'œuvre traduite en français sans dévaluer l'œuvre créole

Dans son article publié en 2019 et intitulé « Raphaël Confiant et l'autotraduction, de la traduction-outil à la création littéraire », la chercheuse Anaïs Stampfli, docteure en Littératures française et francophone, analyse l'œuvre de l'auteur-traducteur et créoliste, Raphaël Confiant afin de déterminer les enjeux de l'autotraduction en milieu créolophone. Pour se faire elle consacre son étude aux incipit de trois récits autotraduits par l'auteur : *Bitako-a*, *Marisosé* et *Jik dèyè do Bondyé : Istwè-kout*. Stampfli observe l'angle adopté par l'écrivain-traducteur dans ses autotraductions ; elle analyse ainsi sa motivation et son positionnement littéraire. Tout comme les discours, les transformations induites, les choix stylistiques de cette démarche autotraductrice. C'est le moyen, selon elle, de révéler l'enjeu qui consisterait pour Confiant « à valoriser l'œuvre traduite en français sans dévaluer l'œuvre créole. » (Stampfli, 2019, p. 2)

Selon la chercheuse le choix de Confiant de traduire lui-même ses textes créoles en français a été durement critiqué. En effet, certains ont perçu cela comme une forme de trahison vis-à-vis de la promotion de la langue créole. Elle cite Lieven D'hulst et Reine Meylaerts (2011, p. 13) qui expliquent que bien que l'écriture ou la traduction en langue dominante confèrent de la visibilité et du prestige aux écrivains plurilingues, ce geste est cependant perçu par les groupes minoritaires comme une sorte de trahison qui confère plus de prestige encore à la langue et à la littérature dominantes. Stampfli va dans le sens des deux chercheurs susmentionnés. Selon elle « les raisons d'être de l'autotraduction en langue véhiculaire semblent effectivement liées à une volonté de « visibilité et de prestige littéraire » (2019, p. 2). Ce n'est toutefois pas la vision de l'auteur, pour qui la traduction française ne représente nullement une trahison. Cette nouvelle version en français serait pour Confiant une façon de mettre également à l'honneur la langue source, tout en permettant de voir sous un jour nouveau l'originalité tant de l'œuvre que de la langue.

Elle indique ensuite qu'il existe différentes visions de l'autotraduction. Elle en dénombre deux qui s'opposent : « celle qui considère l'œuvre traduite comme une extension de l'œuvre originale » (p. 2) et « celle qui la considère comme objet d'une appropriation culturelle » (p. 2), elle cite (Berman, 1999, p. 29) partisan de cette dernière vision, pour qui, toutes les traductions sont hégémoniques et ethnocentriques. La chercheuse signale que pour Confiant, l'autotraduction est un moyen pour le créole de conquérir le champ littéraire francophone : « la traduction sert donc de faire-valoir à la version originale » (Stampfli, 2019, p. 3). C'est un simple outil qui permet d'aller à la rencontre du texte créole qui n'aurait pas de valeur littéraire en soi. Elle cite Confiant qui évoque « l'imperfection du texte traduit » (p. 3). En raison de la différence entre les deux langues, il est selon lui impossible d'atteindre la perfection totale (ce qui est par ailleurs, vraisemblablement le cas de toute traduction). L'auteur-traducteur recommande donc aux lecteurs non familiers avec le créole écrit de lire ses romans conjointement, la version créole d'un côté et la traduction française de l'autre.

Stampfli suit les conseils de Confiant afin de déterminer si la lecture conjointe du texte créole et de la traduction française constitue un simple outil pour affiner la compréhension du texte source ou si l'on peut conférer à la traduction en français une valeur littéraire propre. Avec de nombreux exemples, elle juge que :

– la version créole est souvent plus imagée

- la langue créole semble plus expressive
- l’auteur n’a pas su/pu transposer dans la version française l’originalité lexicale propre à la langue créole
- un éloignement vis-à-vis de la version originale paraît revendiqué par l’auteur-traducteur avec l’omission de nombreuses références culturelles.
- Confiant évite la note en bas de page en préférant trouver une équivalence plus ou moins proche en français
- Confiant préfère ne pas laisser de traces du créole dans sa version française.

Les traductions de Raphaël Confiant sont ainsi conçues comme des instruments pour aller vers l’œuvre originale sans trop la livrer, c’est-à-dire en ne donnant pas trop à voir l’univers créole dépeint afin que la lecture de l’œuvre originale créole garde tout son intérêt. Le souci de conserver une frontière hermétique entre langues créole et française habite l’écrivain martiniquais. C’est également la raison pour laquelle il a cherché à limiter les références directes au créole dans ses romans en français. Pour que la littérature créole existe indépendamment de la littérature française, il a essayé dans ses fictions de présenter langues créole et française de manière distincte. (Stampfli, 2019, p. 5)

Pour Stampfli, contrairement à ce que Confiant affirme, le choix de faire la promotion du créole par le biais de la traduction possède un intérêt propre, car ces traductions sont des créations littéraires. Elle nous indique d’ailleurs que les œuvres françaises de Confiant, ainsi que les traductions en français de ses œuvres créoles, se sont bien mieux vendues que ses œuvres créoles et ont bénéficié d’une plus large diffusion. La lecture comparée des œuvres originales et de leur traduction ont permis à la chercheuse de constater que Confiant « profite de la richesse synonymique de la langue pour varier le lexique utilisé » (p. 6) et qu’il s’octroie bien plus de liberté vis-à-vis de la version originale, ce qui fait de cette traduction une création inédite. Cependant, la chercheuse constate grâce à la lecture approfondie que le vocabulaire et la syntaxe créoles sont tout de même présents dans les textes français, non pas avec des emprunts directs, mais des transformations stylisées. Il emploie des calques lexicaux et syntaxiques et il s’octroie la liberté de créer des néologismes dans ses textes tant créoles que français.

Stampfli conclut que les autotraductions de Confiant sont des créations littéraires. Il se permet de s'écarter de l'œuvre tout en conservant son essence. La traduction en français ne surpasse toutefois pas l'œuvre créole :

Ce parcours des textes autotraduits par Raphaël Confiant permet de constater que ses traductions sont autant de créations où apparaissent des procédés littéraires (comme l'écriture énumérative¹⁸ et étymologisante¹⁹) qui se retrouveront dans toutes ses œuvres suivantes. Le fait d'être l'auteur de l'œuvre source confère à Raphaël Confiant traducteur une liberté de création que n'ont pas exercée ses autres traducteurs. Il se permet également d'éviter une traduction trop proche de l'œuvre créole pour que le roman original ne soit pas trop « défraîchi » et conserve quelques exclusivités, il semble vouloir valoriser l'œuvre créole afin que la traduction en langue dominante ne domine pas l'œuvre en langue dominée. Cependant, même s'il présente ses traductions comme de simples outils pour aller ensuite vers les œuvres sources, ces nouvelles versions possèdent leur singularité. Raphaël Confiant redouble en effet d'ingéniosité pour suggérer sans aplatir, ce qui confère un intérêt nouveau propre aux traductions.

Que les traductions soient assurées par ses soins ou par des tiers, Raphaël Confiant tranche clairement le débat sur l'intérêt de la traduction d'œuvres créoles en avançant qu'il ne s'agit pas d'appropriations culturelles par des langues dominantes, mais bien d'attentions portées aux littératures créoles. En effet, on les considère ainsi tout aussi prestigieuses que les autres littératures diffusées mondialement grâce à la traduction. (Stampfli, 2019, pp. 8-9)

1.4 Traduction pancaribéenne du créole au créole

1.4.1 Un outil pratique pour explorer les problèmes de traduction et la nature des créoles

Dans la troisième et dernière partie de son article, Lang nous informe que la traduction du créole vers le créole est une activité plutôt rare. Il dit même qu'il serait tentant de qualifier cette activité de « borgésienne » puisque cette troisième catégorie de traduction est essentiellement vide. Le but de cette activité étant le besoin de résister aux normes littéraires et aux valeurs « métropolitaines ».

¹⁸ L'écriture énumérative de Confiant se manifeste sous la forme de digressions dans la narration, procédé qu'il utilise souvent sous forme d'énumération afin d'apporter des précisions sur un personnage ou une scène.

¹⁹ Confiant fait des recherches étymologiques pour retrouver des termes anciens français qui ont influencé le créole, et il les réutilise dans ses œuvres.

Il est, selon Lang, bien regrettable que peu de lecteurs soient au courant de la variété de textes écrits dans d'autres créoles, car les créoles rencontrent les mêmes dilemmes et possèdent généralement le même contexte culturel. Ce contexte culturel commun faciliterait la traduction entre les créoles, offrant ainsi un cas particulier d'*implicature*.

Puis Lang effectue deux brèves analyses d'exemples. Il analyse premièrement un échange bilingue fictif de lettres en créole capverdien et en Papiamentu écrit par Antoine J. Maduro. Il en conclut que :

Once a certain level of correctness in the other creole is attained, a speaker, writer or translator would find kinship and resemblance at many levels, not just the apparent cognates [...] but underlying cultural propinquity such that implicature and the cultural differences for which compensation is necessary would be minimal. (Lang, 2000, p. 21)

Afin de montrer des exemples concrets de cette culture, il examine un court poème en Sranam traduit en anglais. Lang souhaite montrer combien une traduction vers le créole haïtien aurait posé bien moins de difficultés. Selon lui, la traduction de textes créoles vers l'anglais requiert beaucoup d'explications, de notes en bas de page sur le lexique puisque les catégories et les thèmes sont complètement inexistantes en anglais. Comme c'est le cas pour le Vaudou haïtien, la langue anglaise ne possède pas le lexique équivalent nécessaire à la traduction, cependant, comme le démontre Lang avec ses exemples, l'on retrouve des termes équivalents dans d'autres créoles voire exactement les mêmes termes. Du point de vue de l'auteur, la traduction du créole vers le créole pourrait confirmer l'héritage culturel commun de ces langues malgré leurs différentes provenances lexicales et origines.

Lang conclut son article en affirmant que même si les créoles sont d'une certaine façon des langues « hyperdominées », il ne faut surtout pas penser que la dialectique de domination-hégémonie ne fait pas partie de ce troisième mode de traduction créole (créole ⇔ créole). Certains créoles sont « plus égaux » que d'autres. Il existe dans certains cas cependant, un rapport de domination, comme c'est le cas, selon lui, pour le créole haïtien, qui, avec sa forte population unilingue, aurait tendance à imposer sa norme sur les créoles des Antilles françaises. Selon le chercheur, les particularités de la traduction créole permettent de mettre en lumière des problèmes d'ordre général liés à la traduction et les « *translations studies* » offrent un outil pratique pour explorer la nature des créoles.

1.4.2 L'unité culturelle dans la diversité linguistique

Dans son article de 2014 intitulé « Traduire la culture créole », Desrine Bogle, docteure en études du monde anglophone et professeure à l'University of the West Indies de Barbade, propose une approche méthodologique qui consiste en une analyse lexico-sémantique puis en la traduction d'un corpus de dix proverbes créoles francophones du XXe siècle²⁰. Bogle commence par définir ce qu'est un proverbe. La définition qu'elle donne du proverbe est une version modifiée de la définition proposée par Ballard (2009) :

Le proverbe est un énoncé souvent [...] figé complet visant à transmettre une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique ; il fait partie de la mémoire collective d'une communauté linguistique (ou d'un de ses sous-groupes) et se présente comme un héritage de la sagesse populaire ou ancestrale ; il est exprimé en une formule souvent lapidaire, plus ou moins elliptique et généralement imagée. (Bogle, 2014, p. 2)

Pour Bogle « la traduction des proverbes créoles se trouve à la croisée de la traduction de l'oralité et du métissage linguistique et culturel. » (p. 3) Elle souligne la pénurie d'études spécifiques sur les proverbes français et également sur les proverbes créoles, de ce fait, sur la traduction des proverbes créoles. Elle déplore par la même occasion, le déficit de travaux et de réflexions critiques sur la traduction en milieu créole. Elle pose ensuite le même questionnement que d'autres chercheurs, à savoir, s'il est possible de traduire du créole vers d'autres langues métropolitaines sans une perte importante sur le plan lexico-sémantique, à cause des différences linguistiques importantes entre ces langues. Elle indique ensuite que les choix du traducteur se résument dans son projet de traduction, si tant est qu'il en ait un, et qu'il doit être tant médiateur interlinguistique que médiateur interculturel.

Puis Bogle aborde la perspective pancaribéenne. Il s'agit d'une approche qui conceptualise la région comme un tout et dont l'objectif est l'analyse de l'héritage commun de la région caribéenne, afin de pouvoir réaliser des analyses comparatives des littératures de la zone caribéenne. Elle présente également le concept de créolophonie pour désigner la collectivité formée par les peuples

²⁰ Elle précise qu'elle n'a retenu pour son corpus que des proverbes créoles ayant des lexèmes et des syntaxes parallèles.

créolophones. Pour Bogle, les créolophones partagent la même culture et la traduction des proverbes serait un moyen de laisser transparaître cela. « Les créolophones partagent la langue et la culture créoles. Autrement dit, le créole peut s'exprimer en français, en anglais, en portugais, en néerlandais ou en espagnol. Malgré la divergence sur le plan linguistique, l'archipel caribéen, en raison de son passé commun, démontre une convergence sur le plan culturel (Bogle, 2014, p. 5)

Son approche de traduction de la culture créole est un concept novateur et très intéressant pour la traductologie. En effet, la traduction intraculturelle est, pour Bogle, un moyen de maintenir l'identité culturelle caribéenne face à la mondialisation et de rester fidèle au texte source. « Traduire d'un créole à un autre n'ajoute pas d'étrangéité au texte traduit et maintient la fidélité à l'original » (Bogle, 2014, p. 11). Elle souligne que « l'hypothèse de la traduction intraculturelle pour les langues créoles de la Caraïbe peut également s'appliquer à la traduction du créole anglais vers le créole français ». Puis elle cite Christine Raguét qui soulève dans le douzième numéro de la revue *Palimpsestes*, l'existence d'une langue et d'une culture partagées dans l'espace caribéen. (Raguét-Bouvard, 2000, p. 72)

La chercheuse présente en dernier lieu son analyse lexicosémantique des dix proverbes francocréolophones. Elle traduit ensuite ces proverbes vers le français standard, puis vers l'anglais standard, pour enfin proposer un proverbe créole de la Caraïbe anglophone. L'opération traductive du proverbe francocréolophone au proverbe anglocréolophone s'opère pas en deux, mais en quatre temps. L'objectif de cette analyse est de démontrer que la traduction d'un créole vers un autre créole présente « moins de difficultés » sur le plan lexicosémantique, et elle a permis à Bogle de faire ressortir de nombreux points de convergence entre les proverbes créoles de la Caraïbe francophone et anglophone. « Cette approche a révélé d'une part la similarité des images dans de nombreux proverbes, voire le fait que de nombreux proverbes créoles ont des lexiques identiques, et d'autre part les proverbes créoles qui appartiennent non pas au camp lexical, mais au même champ sémantique. » (Bogle, 2014, pp. 10-11)

Bogle conclut sur le fait que la Caraïbe partageant le même contexte historico-culturel, « le créolophone du territoire anglophone n'est pas vraiment étranger au créolophone du territoire francophone par le fait que la culture créole leur sert de lien voire de pont qui facilite la

compréhension » (p. 11). Elle signale à nouveau la difficulté à traduire du créole vers une langue métropolitaine en raison de l'absence de terme équivalent dans la langue cible et précise que « Traduire d'un créole à un autre n'ajoute pas d'étrangéité au texte traduit et maintient la fidélité à l'original. Traduire au sein des langues et cultures créoles de la Caraïbe représente en quelque sorte l'unité culturelle dans la diversité linguistique » (p. 11).

La traduction entre différents créoles est une activité rare, mais qui permettrait aux linguistes et aux traductologues de mettre en lumière des problèmes de traduction et de révéler la nature des créoles, tout en faisant fi de l'aspect culturel, car les langues créoles partagent cette même culture créole avec somme toute de légères différences. Cette activité serait donc une façon d'unifier et de créer un pont entre les différents créoles.

Chapitre 2 — Cadre théorique et méthodologie de la recherche

Dans ce chapitre nous présenterons tout d'abord le cadre théorique qui a guidé notre recherche, à savoir la traduction comme manipulation ou encore comme réécriture, théorie développée par Susan Bassnett et surtout André Lefevere de la fin des années 70 jusque dans les années 90. Puis nous montrerons en quoi ce cadre théorique s'adapte aux spécificités de la traduction des Petites Antilles françaises. Ensuite nous présenterons la méthodologie employée pour cette étude.

2.1 Le virage culturel dans les *Translation Studies*

De nombreux spécialistes de la traduction considèrent que c'est grâce à James Holmes (1972) que l'on emploie le terme « *Translation Studies* » dans le monde anglo-saxon pour désigner la discipline qui étudie la traduction dans sa globalité. Holmes présente son article « The Name and Nature of Translation Studies » lors d'un colloque à Copenhague, mais ce n'est qu'en 1988 que celui-ci se vulgarise (Munday, 2016). Dans la continuité de James Holmes, Lefevere affirme dans un article publié deux ans après le colloque de Louvain en Belgique en 1976, que la traduction n'est pas une simple branche de la littérature comparée ou encore de la linguistique, mais bel et bien une discipline indépendante (Lefevere, 1978). Bassnett présente cette nouvelle façon de percevoir la traduction dans son ouvrage *Translation Studies* (Bassnett, 1980) où elle définit et développe cette idée des *Translation Studies* en tant que discipline indépendante qui s'intéresse principalement aux contextes historique et culturel dans lesquels sont produites et reçues les traductions, et ce afin de comprendre les multiples manipulations qui sous-tendent ces traductions. Cette approche innovante à l'époque est le point de départ du « virage culturel » qui aura une grande importance dans le développement de la discipline. En effet, il permettra d'envisager la traduction comme une activité qui ne peut être séparée de son contexte culturel, historique et sociologique. Lors du processus de traduction, chaque traducteur est inévitablement influencé culturellement, idéologiquement, historiquement et politiquement.

2.2 La traduction comme réécriture

Parmi les différents courants de pensée des *Translations Studies*, les chercheurs de la *Manipulation School* (Gideon Toury, Theo Hermans, André Lefevere, Susan Bassnett, pour n'en nommer que quelques-uns) soutiennent que la traduction est une forme de manipulation ou plus précisément une réécriture des textes qui a toujours eu un, ou des objectifs particuliers et ce, quelle qu'en soit l'époque ou l'origine. Elle a toujours été promue par un certain pouvoir et orientée pour un public cible en accord avec/ou en réaction aux normes de la langue cible sous certaines contraintes.

Selon ce courant de pensée, la traduction ne peut être une activité isolée puisqu'elle implique forcément différents acteurs dont chacun joue un rôle important. Ces acteurs la perçoivent comme un enrichissement culturel. Le choix des traductions ne se fait donc pas par hasard, mais dépend du mécénat (autorités, éditeurs, traducteurs, etc.) qui impulse l'activité traductionnelle en lui insufflant des objectifs précis avec des lignes directrices sous-jacentes. C'est ainsi que pour les partisans de la *Manipulation School*, la traduction se transforme en une réécriture qui vise à accomplir des objectifs précis.

Le concept de traduction comme réécriture a d'abord été mis en avant par Lefevere, en collaboration avec Bassnett. En préface de leur ouvrage *Translation, Rewriting and the Manipulation of Literary Fame* (1992), Lefevere et Bassnett soutiennent que la traduction est une réécriture d'un texte original et qu'il ne s'agit nullement d'une activité linguistique pure, simple et transparente, puisqu'elle implique des facteurs tels que le pouvoir, l'idéologie, la poétique et le patronage. Selon eux :

Translation is, of course, a rewriting of an original text. All rewritings, whatever their intention, reflect a certain ideology and a poetics and as such manipulate literature to function in a given society in a given way. Rewriting is manipulation, undertaken in the service of power, and in its positive aspect can help in the evolution of a literature and a society. Rewriting can introduce new concepts, new genres, new devices and the history of translation is the history also of literary innovation, of the shaping power of one culture upon another. But rewriting can also repress innovation, distort and contain, and in an age of ever increasing manipulation of all kinds, the study of the manipulation processes of literature are exemplified by translation can help us towards a greater awareness of the world in which we live. (Lefevere et Bassnett, 1992, p. 7)

2.3 Les facteurs sous-jacents de cette réécriture

Dans son livre *Translation/History/Culture : A Sourcebook* publié en 1992, Lefevere (1992a) Lefevere affirme que les objectifs de la traduction sont de développer une culture ainsi que la littérature de celle-ci. Selon lui, la traduction est liée au pouvoir et à une forme d'autorité en place. Il faut donc l'étudier en lien avec les concepts suivants : le pouvoir, le mécénat, l'idéologie, la poétique et l'univers du discours.

Lefevere présente trois facteurs déterminants dans l'opération de traduction. Par ordre d'importance, la première influence est l'**idéologie** du traducteur ou celle qui lui est imposée comme contrainte par une certaine forme de **mécénat** et la **poétique** dominante de la littérature réceptrice au moment où la traduction est réalisée. Le premier facteur dicte la stratégie que le traducteur suivra et, par conséquent, dicte des solutions aux problèmes liés à la fois à l'**univers du discours** matérialisé dans le texte original (objets, concepts et coutumes appartenant au monde familier à l'écrivain du texte original) et la langue que l'original a lui-même exprimée.

Nous allons premièrement définir ces concepts et nous ferons ensuite le lien avec l'objet d'étude du présent mémoire afin de montrer en quoi ce cadre théorique convient à notre objet d'étude.

2.3.1 L'idéologie

Lefevere a d'abord défini l'idéologie comme étant une vision du monde. Par la suite il l'a redéfinie en se basant sur le concept développé par Frederic Jameson, à savoir « *that grillwork of form, convention and belief which orders our action* » (Hermans, 2014, p. 126). Enfin, quelques années plus tard il l'a redéfinie encore comme « *the conceptual grid that consists of opinions and attitudes deemed acceptable in a certain society at a certain time, and through which readers and translators approach text* » (Hermans, 2014, p. 127) Pour Lefevere, les traducteurs ainsi que la pratique de la traduction sont impactés consciemment ou inconsciemment par l'idéologie d'une certaine société ou d'une culture. Les traducteurs peuvent employer, sous l'égide de l'idéologie, des stratégies de manipulation telles que l'ajout, l'omission ou encore la modification lors du processus de

traduction et ce afin d'accomplir un objectif social ou politique de la société dans laquelle ils vivent. L'idéologie dicte donc la stratégie de traduction que vont utiliser les traducteurs lors du processus de traduction. Il faut remarquer que l'idéologie a un lien très proche avec le pouvoir et les politiques. Pour Lefevere, il est clair que l'idéologie d'une société est très souvent renforcée par les mécènes, le peuple ou les institutions qui commanditent ou publient les traductions. On ne peut donc dissocier l'idéologie du mécénat. (Lefevere, 1992b)

2.3.2 Le mécénat (*patronage*)

Selon Lefevere, le mécénat est le facteur le plus important de la manipulation. Le mécénat se réfère, selon lui, aux pouvoirs, personnes (auteurs, éditeurs, traducteurs, etc.) ou institutions qui peuvent promouvoir ou entraver la lecture, l'écriture ou la réécriture (traduction) de la littérature. Le mécénat utilise les professionnels afin d'aligner le système littéraire à son idéologie. Dans le système littéraire, les professionnels sont les critiques, les enseignants et les traducteurs. Ils répriment occasionnellement certaines œuvres littéraires qui s'opposent trop ouvertement au concept dominant de ce que la littérature devrait être (sa poétique) et de ce que la société devrait être (son idéologie). Mais ils réécrivent très fréquemment les œuvres littéraires jusqu'à ce qu'elles soient jugées acceptables pour la poétique et l'idéologie d'une certaine époque et d'un lieu. L'écrivain peut choisir de s'opposer aux contraintes alors que le *rewriter* peut préférer s'adapter à celles-ci.

Le mécénat est généralement plus intéressé par l'idéologie de la littérature que par la poétique de celle-ci ; on peut dire que le patron « délègue l'autorité » au professionnel en matière de poétique. Selon Lefevere (1992b), le mécénat est essentiellement composé de trois éléments qui interagissent en différentes combinaisons. On compte une **composante idéologique** qui agit comme une contrainte sur le choix et le développement de la forme et de la matière. Une **composante économique** est également présente : le mécène veille à ce que les écrivains et les rédacteurs puissent gagner leur vie en leur accordant une pension ou en les nommant dans un bureau. Enfin, la troisième **composante** est celle **du statut** qui implique la reconnaissance et le prestige.

Le mécénat, toujours selon Lefevere, peut être différencié ou indifférencié. Dans le second cas, les trois composantes sont accordées par un seul et même patron. Tel a été le cas dans la plupart des systèmes littéraires par le passé. Le mécénat est différencié, d'autre part, lorsque le succès économique est relativement indépendant des facteurs idéologiques et n'est pas nécessairement celui qui lui accorde son statut, du moins pas aux yeux de l'élite littéraire autodidacte. Dans les systèmes de mécénat indifférencié, les efforts du mécène seront principalement axés sur la préservation de la stabilité des systèmes sociaux dans leur ensemble et la production littéraire sera acceptée et activement promue dans ce système social. (Lefevere, 1992b, p. 17)

2.3.3 La poétique

Selon la définition de Lefevere, la poétique se compose de deux éléments : le premier est un inventaire des dispositifs littéraires, des genres, des motifs, des personnages prototypiques, des situations et des symboles ; le deuxième est la conceptualisation du rôle de la littérature : ce qu'elle est ou devrait être dans le système social dans son ensemble. La théorie de la manipulation affirme que les traductions sont imprégnées de l'influence et des contraintes de la poétique. En effet, selon Lefevere, la manipulation qui s'opère à travers la réécriture d'un texte source est un phénomène de nécessité culturelle et les traducteurs sont ipso-facto impactés par plusieurs éléments socio-culturels. D'après Earl Miner (1990), une poétique systémique émerge dans une culture une fois qu'un système littéraire propre a été généré et lorsque des conceptions critiques importantes reposent sur un genre alors florissant ou normatif. La coïncidence des principales critiques avec le genre considéré génère le système critique. L'élément fonctionnel de la poétique est, bien entendu, étroitement lié aux influences idéologiques externes à la sphère de la poétique en tant que telle. De plus, cet élément est généré par des forces idéologiques dans l'environnement du système littéraire. Une poétique, quelle qu'elle soit, est une variable historique : elle n'est pas quelque chose d'absolu, mais elle est au contraire en constant changement. Dans un système littéraire, la poétique dominante à présent est tout à fait différente de l'élément fonctionnel susceptible d'avoir changé et son inventaire aura également changé dans la plupart des cas. Toutefois, chaque poétique tend à se considérer absolue, à se substituer aux précédentes (ce qui équivaut, en pratique, à les intégrer à elle-même) et à nier son propre caractère transitoire ou plutôt à se considérer le résultat nécessaire

d'un processus de croissance de ce qui est le meilleur et donc aussi la phase finale. Chaque poétique dominante gèle ou contrôle certainement la dynamique du système (plus facilement) dans les systèmes ayant un mécénat indifférencié. Une fois qu'un système littéraire est bien établi, il essaye d'atteindre et rester dans un « état stable », comme tous les systèmes. Un équilibre entre ses éléments et son environnement. Des systèmes strictement réglementés désignent même des individus dans des institutions créées expressément pour la création de cet état de choses, tout comme l'Académie française et d'autres académies. Ensuite, l'évolution d'un système littéraire est l'interaction complexe entre le désir d'atteindre l'état d'équilibre, les deux tendances opposées dans le cadre du développement du système (le système versus le contre-système) et la manière dont la composante réglementaire du système social (le mécénat) tente de gérer le conflit mentionné. Les réécritures constituent également une mesure idéale pour déterminer à quel point une poétique a été intériorisée. Ceci est observable même dans la création de mots. (Lefevre, 1992b, pp. 27-40)

2.4 Cadre théorique appliqué à l'objet d'étude

Nous avons choisi le cadre théorique, car il nous semble pertinent de penser la traduction dans les Petites Antilles comme une réécriture. En effet, la traduction dans ce contexte de diglossie a clairement l'objectif particulier d'enrichir la culture, de légitimer le créole face au français en développant la langue écrite tout en créant un patrimoine littéraire. Comme nous le verrons dans les Chapitres 3 et 4, la traduction dans les Petites Antilles est une activité qui ne peut être dissociée de son contexte culturel, sociologique, politique et historique.

Dans le contexte des Petites Antilles françaises, nous soutenons le concept de la traduction perçue comme une forme de manipulation ou autrement dit une réécriture du texte original. Comme nous l'avons vu précédemment dans la présentation du cadre théorique, nous pensons que le fait d'entreprendre des traductions, soit la « réécriture » de textes dans le contexte diglossique de ces îles bilingues francophones et créolophones n'est pas une activité langagière neutre et que cela comporte ipso facto des objectifs particuliers. Étant donné que les habitants des Petites Antilles

sont bilingues et comprennent tant le français que le créole, mais sont plus familiarisés avec le français écrit que le créole écrit, il n'y a en effet aucune nécessité apparente de traduire. Ces réécritures comme nous le verrons dans les chapitres suivants sont promues par un certain pouvoir, dans ce cas-là, les éditeurs et traducteurs et orientées pour un certain lectorat, très réduit en l'occurrence. Les objectifs sont, selon nous, idéologiques et culturels et émanent de la volonté du mécénat de légitimer le créole face au français, de créer un patrimoine littéraire jusque-là inexistant puisque, nous le rappelons, le créole est une langue essentiellement orale jusqu'au début des années 90, période où un groupe de créolistes, le GEREC-F, souhaite donner des lettres de noblesse à cette langue relativement jeune, fruit de la colonisation qui découle du commerce triangulaire, pour ce faire ils doteront cette langue d'une graphie. Nous verrons que ces réécritures se font généralement plus fréquemment du français vers le créole en vue de constituer un patrimoine littéraire en langue créole. Il ne s'agit donc pas d'une activité linguistique pure, simple, transparente et neutre, car elle implique des facteurs tels que le pouvoir, le mécénat, l'idéologie et la poétique.

Le choix des traductions ne s'effectue pas au hasard, nous verrons qu'il s'agit surtout de littérature jeunesse et de bandes dessinées, des lectures assez légères destinées à un lectorat novice, voire « analphabète » en créole, afin qu'il puisse se familiariser avec la langue écrite. Il y a également des traductions/réécritures du français vers le créole plus complexes qui ont le mérite d'exister et dont le registre est plus sérieux, comme la traduction de la Bible, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le décret de l'abolition de l'esclavage ou encore des nouvelles de Maupassant. Le choix de ces traductions à caractère plus sérieux émane, selon nous, de l'envie de ces traducteurs et éditeurs de forger la langue créole en s'adonnant à cet exercice périlleux que suppose la traduction du français vers le créole. Mais cela reflète également un dessein idéologique très clair, à savoir celui d'utiliser le créole comme moyen de reconnaissance : le créole est une vraie langue, on peut l'écrire, traduire vers celle-ci, nous en sommes fiers et puisque l'on peut tout dire, écrire et traduire en créole : elle est donc en quelque sorte l'égale du français.

Comme Lefevre, nous pensons que la traduction est toujours liée au pouvoir et à une forme d'autorité en place, c'est donc la raison pour laquelle nous avons étudié les facteurs déterminants qui se cachent derrière l'activité de traduction dans les Petites Antilles françaises.

2.5 Méthodologie de la recherche

Nous allons à présent présenter la méthodologie de notre recherche. Il existe très peu, voire pas du tout, d'études de terrain sur la traduction du créole dans les Petites Antilles françaises. Dans ce projet de mémoire, nous nous sommes intéressée au rôle que pouvait jouer la traduction dans la reconnaissance du créole dans les Petites Antilles françaises. Nous avons adopté comme hypothèse préliminaire que la traduction dans cette aire géographique répondait à un objectif sous-jacent précis : l'affirmation identitaire se traduisant par la création d'un patrimoine culturel tangible.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons choisi d'interroger les acteurs de la traduction du créole qui peuvent apporter des informations précises et de qualité afin de nous aider à mieux comprendre le monde de la traduction dans les Petites Antilles françaises. Nous voulions savoir si la traduction jouait « vraiment » un rôle dans la reconnaissance du créole et si tel était le cas quels en étaient les tenants et les aboutissants. Il nous semble effectivement intéressant de savoir qui est à l'origine de ces traductions et pourquoi, sachant que dans le cas des Petites Antilles françaises, la quasi-totalité de la population est scolarisée et donc alphabétisée en français (rappelons que l'école en France est obligatoire jusqu'à seize ans). Le français est la langue officielle et le créole n'a qu'un simple statut de langue régionale, ce qui ne lui confère aucun droit hormis celui d'être enseignée et étudiée du primaire au lycée pour à son tour être enseignée. Nous voulions aussi savoir si ces traductions avaient un public, puisque la plupart des créolophones ne sont pas familiarisés avec l'écriture créole. En effet, cette dernière est très récente et n'est entrée que récemment (dans les années 2000) à l'école, et ce de façon optionnelle.

2.5.1 L'entretien qualitatif

Il convient de mentionner que ce travail de recherche est une étude qualitative basée sur une approche dite socio-ethnographique. Ce type de posture permet au chercheur d'obtenir des informations sur le terrain et il peut ainsi développer des connaissances et éventuellement théoriser

grâce à l'analyse des données collectées. Bien que ce mémoire ait été rédigé de la façon la plus réflexive possible, nous tenons à préciser qu'il ne faut également pas perdre de vue qu'il y a dans l'approche dite socio-ethnographique, la part de subjectivité de la chercheuse qui a rédigé les guides d'entretien, interrogé les participants à l'étude et analysé les entretiens menés. Dans ce type d'approche, le chercheur écoute avec respect, s'engage éthiquement avec les participants, et ce à tous les stades du processus de recherche. Le chercheur est également conscient de son propre rôle quant à l'interprétation du sens et sait que son vécu personnel ainsi que les liens qui se tissent entre les participants lors de l'étude ont un certain impact sur les participants et peuvent donc affecter les processus de collecte et d'analyse des données, tout comme leur interprétation (Hale et Napier, 2013).

2.5.2 Recension des traductions

En parallèle de la recherche de terrain, nous avons essayé de recenser de la façon la plus exhaustive possible les traductions réalisées et publiées, vers ou à partir du créole dans les Petites Antilles françaises, à savoir : du français vers le créole, du créole vers le français, d'autres langues vers le créole, du créole vers d'autres langues (nous n'en avons pas trouvées dans cette dernière combinaison). Nous avons voulu répertorier ces traductions publiées afin de savoir, 1) qui étaient les traducteurs et les éditeurs, 2) à partir de quelle époque on avait commencé à traduire vers ou du créole ou vice-versa, 3) s'il y avait beaucoup de traductions, 4) quels étaient les genres d'œuvres traduites, 5) et comment cette activité avait évolué au fil des ans.

Nous avons limité la recension aux traductions écrites et publiées par des éditeurs et nous avons écarté les traductions publicitaires et celles que l'on retrouve dans les médias (journal télévisé), car il nous a semblé qu'il serait bien plus pertinent pour notre étude d'avoir des preuves tangibles et quantifiables dans le temps. Nous avons également pensé qu'il serait peut-être trop difficile de recenser toutes les traductions existantes (publicité, médias, etc.) et l'analyse de ces données serait donc moins précise. Cependant nous en mentionnons tout de même quelques-unes dans notre

analyse de l'état de la traduction (chapitre 4) comme la traduction de la signalétique urbaine ou encore celle que l'on retrouve dans certains musées de Guadeloupe.

Nous avons effectué cette recension à l'aide de moteurs de recherche, en cherchant dans les catalogues des sites des éditeurs (principalement Caraïbéditions et L'Harmattan), mais également sur Gallica, la bibliothèque en ligne de la BnF (Bibliothèque Nationale française). Nous avons également utilisé l'Index Translationum (géré par l'UNESCO) lequel est un index des traductions existantes, celui-ci est extrêmement pratique, car il permet de chercher les traductions par critères (langues, auteurs, éditeurs, etc.). Nous avons aussi eu connaissance de certaines traductions grâce aux entretiens réalisés. En effet, lors de ces entretiens, les personnes interviewées nous parlaient d'ouvrages traduits, et suite à cela nous avons fait des recherches pour les inclure dans notre recension.

2.5.3 Guides d'entretien et formulaires de consentement

Comme nous l'avons dit précédemment, nous avons choisi de procéder à des entretiens qualitatifs semi-dirigés et pour ce faire nous avons au préalable préparé des guides d'entretien qui regroupent l'ensemble des questions que nous allons poser aux participants. Nous avons élaboré un guide d'entretien par catégorie professionnelle (éditeurs, traducteurs, enseignants, etc.). Nous joignons en annexe ces différents guides d'entretien. Nous n'avons pas toujours utilisé le guide d'entretien de façon linéaire. Il a donc surtout servi de cadre pour orienter les discussions.

Dans un souci d'éthique, nous avons soumis un dossier au comité d'éthique et de recherche en sciences sociales de l'UdeM. Cette démarche est obligatoire lorsque l'on effectue une recherche avec des participants humains. Nous avons dû constituer un dossier expliquant notre démarche, définir les individus qui participeraient à la recherche, expliquer comment nous les contacterions, fournir les guides d'entretien avec les questions qui seraient posées aux participants et enfin le formulaire de consentement que nous leur soumettrions avant l'entretien. Ce formulaire de consentement, qui a été remis à chaque participant avant le début de l'entretien, explique le

pourquoi de notre étude, donne nos coordonnées (au cas où les participants souhaitent ne plus participer à l'étude) et demande aux participants s'ils acceptent que leur nom apparaisse dans l'étude ou s'ils souhaitent au contraire rester anonymes. Quelques participants ont souhaité rester anonymes et nous respecterons leur décision lors du travail d'analyse en veillant à ce qu'il n'y ait aucun signe distinctif ou aucune information susceptible de les identifier.

2.5.4 Sélection des participants

Le nombre de personnes interviewées est relativement restreint en valeur absolue. D'une part, le monde de la traduction est très petit dans les Petites Antilles et d'autre part, nous n'avons souvent pas obtenu de réponses de la part des personnes que nous avons sollicitées. L'échantillonnage s'est fait de deux façons. Nous avons tout d'abord fait des recherches sur Internet afin d'obtenir les coordonnées des principaux acteurs de la traduction, puis nous leur avons envoyé un courriel afin de leur demander s'ils accepteraient de participer à notre étude. Comme nous l'avons déjà mentionné, de nombreuses sollicitations sont restées vaines. Dans un deuxième temps, grâce au bouche-à-oreille (ou encore ce que l'on nomme l'échantillonnage boule de neige), nous avons été mise en contact avec quelques participants. Le tableau ci-dessous offre une synthèse des entretiens conduits :

Date	Lieu	Durée de l'entretien	Participant(e)	Profession
12/01/2016	Capesterre-Belle-Eau, au domicile du participant	1 h 11 min 54 s	Hector Poulet	Auteur, traducteur
29/02/2016	Baie-Mahault, au domicile de la participante	0 h 14 min 56 s	Anonyme	Professeure de créole, traductrice
03/04/2016	Entretien téléphonique	0 h 38 min 15 s	Térèz Léotin	Auteure, traductrice

17/05/2016	Entretien téléphonique	0 h 13 min 5 s	André Exbrayat	Éditeur
03/06/2016	Entretien téléphonique	0 h 12 min 45 s	Denis Rolland	Coordinateur éditorial des Éditions L'Harmattan
12/06/2016	Saint-Claude, Habitation Beusoleil, lieu de travail de la participante	0 h 33 min 41 s	Catherine Blondeau	Responsable du Pôle des politiques culturelles, Direction des affaires culturelles et du patrimoine du Conseil Départemental de la Guadeloupe
01/07/2016	Baie-Mahault, sur le lieu de travail du participant	0 h 13 min 36 s	Didyer Manette	Éditeur, auteur
05/07/2016	Au domicile de la chercheuse	1 h 14 min 35 s	Anonyme	Professeur de créole, traducteur

Nous avons également trouvé sur des sites Internet tels que Potomitan.info (site de promotion des cultures et langues créoles) des entretiens et des comptes-rendus d'entretiens de traducteurs et d'un éditeur déjà réalisés (nous citons bien sûr les sources en bonne et due forme). Ces documents se sont avérés très riches et ont donc complété notre enquête avec pertinence.

Date	Site Internet	Lien URL Sujet de l'entretien	Propos recueillis par	Nom de l'interviewé(e)	Profession
06/2009	Le blog de Karevé	http://le-blog-de-kareve.over- blog.com/article- 32182862.html	MontrayKré yol	Jean-Pierre Arsaye	Auteur, traducteur, enseignant

		Transcription de l'entretien sur divers sujets et notamment la traduction en créole du livre <i>une partie de campagne</i> de Guy de Maupassant.			
16/03/2011	TakamTikou	https://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2011-la-bande-dessinee/des-bulles-en-creole-rencontre-croisee-avec-les-editeurs-de-caraibeditions-guadeloupe-et-epsilon-la-reunion Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction en créole d'un album d' <i>Astérix</i>	Nathalie Beau	Florent Charbonnier	Éditeur (Caraïbéditions)
14/09/2012 (mis à jour le 18 mars 2014)	Martinique La 1ère	https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/09/14/moundewo-l-etranger-de-camus-en-creole-771.html Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction de <i>L'Étranger</i> , de Camus en créole sous le nom de <i>Moundewò-a</i>	Catherine Le Pelletier	Raphaël Confiant	Auteur, traducteur, enseignant
04/12/2014	Politiques Publiques	http://politiques-publiques.com/martinique/rodolf-etienne-traduit-monsieur-toussaint/	Politiques Publiques	Rodolf Etienne	Journaliste, traducteur, auteur

		<p>Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction en créole de <i>Monsieur Toussaint</i> d'Édouard Glissant</p>			
13/04/2016	Madinin' Art	<p>http://www.madinin-art.net/rodolf-etienne-aujourd'hui-encore-nous-avons-affaire-a-un-lectorat-creole-quasi-analphabete/</p> <p>Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication du <i>Traité sur la tolérance</i> de Voltaire qu'il a traduit en créole</p>	Roland Sabra	Rodolf Etienne	Journaliste, traducteur, auteur
12/06/2018	Madinin' Art	<p>https://www.madinin-art.net/lalibete-ka-vini-les-decrets-de-1848-en-creole/</p> <p>Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la première traduction en créole des <i>décrets d'abolition de l'esclavage de 1848</i></p>	Madinin' Art	Rodolf Etienne	Journaliste, traducteur, auteur

Sans date	Potomitan	https://www.potomitan.info/bibliographie/trajedi.php Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction en créole de l'œuvre <i>La tragédie du roi Christophe</i> d'Aimé Césaire	Potomitan	Rodolf Etienne	Journaliste, traducteur, auteur
Sans date	Potomitan	https://www.potomitan.info/bibliographie/petit-prince.php Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction en créole du <i>Petit Prince</i> de Saint-Exupéry	Potomitan	Robert Chilin	Traducteur en créole guadeloupéen
Sans date	Potomitan	https://www.potomitan.info/bibliographie/petit-prince.php Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction en créole du <i>Petit Prince</i> de Saint-Exupéry	Potomitan	Marie-José Saint-Louis	Enseignante, traductrice en créole martiniquais
Sans date	Potomitan	https://www.potomitan.info/bibliographie/caraibeditions/ti-nikola.php Compte rendu du traducteur publié à l'occasion de la publication de la traduction en	Potomitan	Robert Chilin	Traducteur en créole guadeloupéen

		créole du <i>Petit Nicolas</i> de Sempé et Goscinny			
Sans date	Potomitan	https://www.potomitan.info/bibliographie/caraibeditions/ti-nikola.php Compte rendu de la traductrice publié à l'occasion de la publication de la traduction en créole du <i>Petit Nicolas</i> de Sempé et Goscinny	Potomitan	Marie-José Saint-Louis	Enseignante, traductrice en créole martiniquais
Sans date	Potomitan	https://www.potomitan.info/bibliographie/caraibeditions/titeuf.php Transcription de l'entretien conduit à l'occasion de la publication de la traduction en créole de la bande dessinée <i>Titeuf</i> de Zep	Potomitan	Robert Chilin	Traducteur en créole guadeloupéen

2.5.5 Transcription et analyse du contenu des entretiens

Suite à nos entretiens semi-dirigés nous avons effectué un long et laborieux travail de transcription. Cette première phase de transcription est une étape essentielle pour faire ressortir les données utiles à analyser.

Le principal avantage de la transcription apparaît surtout à l'étape de l'analyse. Réécouter les entrevues permet de prendre du recul à l'égard de l'interviewé-e et de vraiment prêter attention à ses propos : l'effet distrayant de l'environnement est alors réduit. C'est ainsi que des détails insolites, qui seraient passés inaperçus autrement, attirent mon attention. De plus, la transcription permet non seulement de prendre en considération les opinions individuelles des répondant-e-s, mais aussi de les comparer les unes aux autres : il est possible de décomposer les entrevues en leurs éléments de base. Enfin, la transcription marque un temps d'arrêt qui force le chercheur à la réflexion. (Deslauriers, 1987, p. 146)

Ces entretiens nous ont permis de répondre à notre problématique et à notre hypothèse de recherche. Ils nous ont également permis de faire ressortir de nouveaux thèmes auxquels nous n'avions pas pensé préalablement. Nous exposerons ceux-ci dans le prochain chapitre consacré à l'analyse de ces entretiens. Pour l'analyse des données qualitatives, nous avons tenté de dégager le sens des entretiens sans outils informatiques, nous avons identifié les thèmes récurrents et avons tenté de proposer des interprétations. Nous avons essayé de comprendre comment le phénomène de la traduction se produisait et quelle en était sa finalité. Nous avons donc procédé de la façon suivante : après l'étape de transcription, nous avons procédé à la lecture de ces entretiens. Nous avons sélectionné les éléments de réponse qui nous semblaient pertinents par rapport à l'objet d'étude et à notre problématique, puis nous avons résumé chacun de ces entretiens en faisant ressortir les idées principales. Puis nous avons classifié ces informations sous forme de tableau synthétique et ce tableau nous a permis d'analyser, d'interpréter les données et de tirer les conclusions que nous exposerons dans les chapitres trois et quatre.

Chapitre 3 – Le microcosme de la traduction dans les Petites Antilles françaises

Ce chapitre expose les données collectées dans le cadre de notre étude. Nous recensons les traductions publiées entre 1960 et 2021. Puis nous présentons les entretiens qualitatifs réalisés par nos soins et ceux trouvés sur Internet des éditeurs et des traducteurs de créole. Nous tenons à rappeler l’aspect forcément partiel et partial de cette recherche. En effet, malgré toute la bonne foi et la réflexivité dont nous avons tenté de faire preuve, il ne faut pas négliger la part de subjectivité qui entre obligatoirement en compte lors de l’analyse des entretiens.

Enfin nous évoquons dans la dernière partie de ce chapitre les destinataires de ces traductions. Nous verrons que le lectorat créolophone est pour le moment assez restreint. Cela s’explique par le contexte diglossique, l’oralité du créole et la souveraineté scripturale du français ainsi que par la politique linguistique française actuelle, qui fait du français la seule langue officielle, les autres langues parlées sur les territoires français étant reléguées au statut inférieur de langues régionales.

3.1 Le choix des traductions : Que traduit-on et comment ?

Dans cette première partie de chapitre, nous avons choisi de présenter les conclusions que nous avons tirées de la recension des traductions créoles. Nous présenterons tout d’abord la typologie des œuvres traduites. Nous verrons ensuite que le nombre de traductions a augmenté au fil des ans et présenterons quelques stratégies de traduction utilisées par les commanditaires.

3.1.1 Typologie des œuvres traduites

Suite à notre recension, nous avons trouvé plus d’une centaine d’ouvrages traduits en créole ; nous pensions, à tort, qu’il y en avait bien moins. Il est très intéressant de constater que celles-ci sont

souvent répertoriées par les éditeurs et les traducteurs eux-mêmes comme des éditions bilingues et comme nous l'avons expliqué au préalable, cette dénomination n'a pas facilité ce travail de recension. Il est donc possible que cette recension ne soit pas exhaustive, mais nous avons fait au mieux de nos connaissances avec les outils à notre disposition.

Entre 1976 et 2021, nous avons comptabilisé un total de 144 traductions/versions bilingues créole-français publiées et deux traductions de l'anglais vers le créole (traduction de Jean-Marc Rosier *Lans-lan* (2006) et traduction de M'Bitako *Ti-Jan é Dyab-la* (2001) dont nous parlerons ci-dessous) ; soit un total de 146 traductions créoles.

Afin de pouvoir mieux commenter notre recherche des traductions créoles dans les Petites Antilles françaises, nous avons pensé qu'il serait plus judicieux et plus parlant de présenter la typologie des ouvrages traduits vers ou à partir du créole sous forme de tableau. Bien que d'aucuns rattachent la bande dessinée à la littérature jeunesse, nous avons volontairement distingué la bande dessinée de la littérature d'enfance et de jeunesse.

Genre	Nombre
Littérature d'enfance et de jeunesse	96
Littérature pour adultes	28
Pièces de théâtre	8
Bandes dessinées	7
Fables	4
Recueil de poésie	3

Tableau 1. – Traductions vers/à partir du créole des Petites Antilles publiées entre 1976 et 2021

Comme nous l'avons prévu hypothétiquement, après notre revue de la littérature et suite aux entretiens que nous avons menés, la majorité des ouvrages traduits en créole sont des ouvrages jeunesse, 96 au total. Cela s'explique, selon nous, par le fait qu'en raison de la diglossie, le créole n'a pas encore tout à fait atteint sa « souveraineté scripturale » comme le GEREK l'aurait souhaité

aux débuts des années 2000. Nous avons constaté que le projet initial du GEREC était rempli de bonnes intentions, mais force est de constater que tous les objectifs n'ont pas été atteints. En effet, au début du siècle, le GEREC annonçait vouloir traduire des œuvres prestigieuses de grands auteurs de la littérature européenne. Nous en avons toutefois recensé moins d'une vingtaine et certaines n'ont pas été réalisées par des membres du GEREC.

Nous n'avons trouvé qu'une seule traduction de la Bible, *La Sent Bib* (1988). Celle-ci a été réalisée par Joby Bernabé. Nous avons cependant eu du mal à la trouver. En raison de tous les articles que nous avons trouvés sur le sujet lors de notre revue de littérature (Marie-Christine Hazaël-Massieux, Frank, Lang, etc.), nous pensions trouver bien plus de traduction des Saintes Écritures, puisque celles-ci seraient un excellent moyen de faire avancer la langue littéraire créole. Mais il est probable que cet exercice soit encore trop périlleux pour la langue créole, à moins que ce ne soit l'Église catholique française qui refuse de prêcher dans cette langue, tout comme les Institutions françaises se refusent à donner aux langues régionales le statut de langues co-officielles comme c'est le cas en Espagne pour le catalan, le basque, le galicien et l'aranais. Cependant, nous n'avons pas étudié cet aspect de la traduction et nous ne pouvons donc apporter aucune réponse sûre à ce questionnement.

Nous avons comptabilisé 7 bandes dessinées, 4 recueils de fables de Jean de La Fontaine traduites adaptées en créole, 8 pièces de théâtre, et 28 ouvrages destinés à un public adulte (bien que nous puissions ajouter à ce nombre les pièces de théâtre qui selon nous sont également réservées à un public adulte ainsi que les bandes dessinées qui peuvent aussi s'adresser à n'importe quel public). Nous constatons donc, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, que les traductions créoles qui connaissent un succès sont la littérature jeunesse, des choses très courtes et légères. Ceci est dû, nous pensons, à la diglossie et au fait qu'en raison de cette diglossie le public n'est pas encore prêt à la lecture en créole. Comme le confirme une enquête Ipsos pour le Centre National du Livre²¹, il faut aussi souligner le fait qu'en raison des nouvelles technologies, les gens lisent de moins en moins, ce qui ne facilite pas la percée de la littérature créole. Comme le responsable de la maison d'édition Negmawon ou encore un professeur de créole nous l'ont mentionné et comme nous l'avons vu dans les entretiens trouvés sur Internet, il faut susciter cette envie de lire chez les Antillais, toute la difficulté de l'auteur-traducteur de créole repose sur ce défi d'attirer le lecteur.

²¹ <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-lecture-en-2021>

Nous avons également constaté que, tout compte fait, la traduction créole a fait verser beaucoup d'encre, mais elle n'en est encore qu'à ses balbutiements. Il faut, selon nous, lui laisser encore quelques décennies pour s'établir. Les traducteurs se sont tous plaints d'un manque de dictionnaires de synonymes d'un manque de lexiques, c'est donc pour cela qu'ils font leur recherche dans d'autres langues ou alors ils néologisent pour forger la langue littéraire créole, pratique critiquée par certains qui penseront que cela dénature la langue. Mais nous rappelons qu'à l'origine, toutes les langues étaient orales et ce n'est qu'à force de travail de la part des auteurs et des traducteurs, d'emprunts et de néologismes, que la langue écrite a fini par percer.

Grâce à notre recension, nous constatons que le nombre de traductions du français vers le créole a régulièrement augmenté au fil des années même si les nombres restent minces, en valeur absolue :

- Entre 1976 et l'an 2000, nous en comptabilisons 24.
- Entre l'an 2000 et 2010, nous en comptabilisons 41.
- Entre 2010 et 2021, nous en comptabilisons 81.

Nous pouvons donc affirmer que la pratique traductionnelle est en développement dans les Petites Antilles et qu'elle participe, sans conteste, à la reconnaissance du créole. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour emmener le créole dans les sphères littéraires et pour que celui-ci devienne l'égal du français tant au niveau de sa reconnaissance que de sa littérature. N'oublions pas que le français possède des siècles de littérature et alors que l'écriture en créole ne commence véritablement à se constituer qu'à partir des années 1970, avec l'énorme difficulté, pour ne pas parler de handicap, d'être en situation diglossique avec le français.

3.1.2 Thème ou version

Nombre de traductions	
Du français vers le créole	138
Du créole vers le français	6

Tableau 2. – Langue cible/source des traductions créoles dans les Petites Antilles françaises

Dans les Petites Antilles françaises, l'activité traductionnelle majeure s'effectue du français vers le créole. Ces traductions visent à l'édification d'un patrimoine littéraire créole. Il y a, comme on peut s'en douter, très peu de traductions du créole vers le français. Nous en avons recensé uniquement 6 :

– *Le gouverneur des dés* (1995) traduction française de Gerry L'Étang du roman créole *Kôd Yam* de Raphaël Confiant (1986)

– *Chimères d'En-Ville* (1996) traduction française de Jean-Pierre Arsaye du roman créole *Bitako-a* de Raphaël Confiant (1985)

– *Mamzelle Libellule* (1996) autotraduction en français de Raphaël Confiant de son roman créole *Marisosé* (1987)

– *La lessive du diable* (2000) autotraduction en français de Raphaël Confiant de son roman créole *Jik dèyè do Bondyé* (1979)

– *Morne Pichevin* (2002) auto-traduction en français de Raphaël Confiant de son roman créole *Bitako-a* (1985) (qui est la deuxième traduction de son roman, la première étant de Jean-Pierre Arsaye.)

– *Les ténèbres intérieures* (2014) autotraduction en français de Jean-Marc Rosier de son roman créole *Lélékou* (2004)

Les traductions françaises de ces ouvrages créoles se sont mieux vendues aux Antilles ainsi qu'en France métropolitaine que les œuvres originales écrites en créole, fait peu surprenant quand on sait que le lectorat antillais est francophone et que la constitution du lectorat créolophone est en train de se faire. Nous ne savons pas cependant si ces œuvres se vendent bien ailleurs en francophonie.

Lorsqu'il s'agit de la traduction d'autres langues vers le créole, nous ne pouvons, à notre connaissance et en fonction de notre recherche, n'en citer que deux :

– *Lans-la* (2006) traduction créole de Jean-Marc Rosier intitulée *Lans-la* (2006) du roman anglais *At the bay* de Katherine Mansfield (1922)

– *Ti-Jan é Dyab-la* (2001) traduction créole de la pièce de théâtre *Dream on the monkey mountain* de Derek Walcott (1970)

Hector Poulet a traduit le recueil de poèmes écrit en italien de la Guadeloupéenne Rosine Nobin *Parole dall'altro horizonte*, mais comme il nous l'a confié lors d'un entretien, il est parti de la traduction française de ce recueil *Paroles de l'autre horizon*. Nous ne pouvons donc pas dire qu'il s'agit réellement d'une traduction à partir d'une autre langue que le français. Il en est de même, selon nous, pour les deux traductions que Monchoachi a réalisées des deux pièces de théâtre de Samuel Beckett *Fin de partie* et *En attendant Godot*. Nous n'avons cependant trouvé aucune information sur ces traductions. Donc nous ne pouvons pas affirmer avec certitude à partir de quelle langue l'auteur a traduit vers le créole.

3.1.3 La traduction comme réécriture – L'autotraduction

Le cas de l'autotraduction est un phénomène très fréquent dans les Petites Antilles françaises, la plupart des traductions recensées étant, en fait, des autotraductions. Bien que nous ayons affirmé dans la partie précédente que les traductions s'effectuent du français vers le créole, nous n'avons pas réussi à en obtenir la confirmation dans les entretiens comme on le verra plus loin. Nous pensons, cependant, qu'il s'agit d'une écriture française qui est par la suite traduite vers le créole

puisque les auteurs-traducteurs sont scolarisés en français, l'écriture en créole avant l'écriture en français me semble donc difficilement concevable. Cela ne reste toutefois qu'une supposition.

Nombre d'autotraductions	64
Nombre de traductions	82

Tableau 3. – Nombre d'autotraductions et de traductions dans les Petites Antilles françaises

L'autotraduction est une spécificité de l'activité traductionnelle de la situation diglossique des Petites Antilles. Cela s'explique, bien entendu, par la domination culturelle du français qui est la langue nationale. Nous avons dénombré dans notre recension 64 ouvrages autotraduits. Les éditeurs eux-mêmes préfèrent souvent les versions bilingues. Nous savons que l'intégralité de ces autotraductions sont publiées en éditions bilingues. Il est d'ailleurs très rare de trouver les traductions créoles sans le français. Il se peut que notre estimation ne soit pas tout à fait exacte, mais à notre connaissance, en nous basant sur les couvertures et notre recension, nous estimons qu'il n'y a qu'une trentaine d'autotraductions en éditions unilingues. 20 % du total des traductions recensées sont en édition unilingue et 80 % sont des éditions bilingues.

3.2 Les commanditaires : Qui traduit et pourquoi ?

3.2.1 Les éditeurs

Le marché de l'édition dans les Petites Antilles est assez limité en comparaison à celui de la France hexagonale. Nous ne possédons pas les chiffres exacts du nombre de lecteurs créolophones, mais nous savons que le nombre de locuteurs avoisine le million (CNRS, 2005) contre environ soixante-sept millions de locuteurs français répartis dans ses territoires (INSEE, 2019). Une étude menée en avril 2014 par TNS-SOFRES sur les pratiques d'achat de livres imprimés des personnes ayant plus

de quinze ans dans les quatre DOM ainsi qu'en France hexagonale, montre que la clientèle de librairie est en moyenne plus restreinte dans les DOM qu'en France hexagonale²².

La recension des traductions suggère que Caraïbéditions et L'Harmattan sont les leaders du marché de l'édition bilingue et de traductions en créole des Petites Antilles. Nous avons eu la chance de nous entretenir avec le coordinateur éditorial des éditions L'Harmattan, Denis Rolland, mais n'avons malheureusement pas réussi à rencontrer Caraïbéditions. Nous avons en revanche trouvé une interview de l'éditeur Florent Charbonnier, responsable de cette maison d'édition. Nous avons rencontré l'éditeur et auteur Didyer Mannette de la maison d'édition Negmawon qui nous a fourni des renseignements sur le monde de l'édition et de la traduction dans les Petites Antilles françaises. Nous avons enfin eu la chance de nous entretenir au téléphone avec André Exbrayat, fondateur de la maison d'édition Exbrayat qui existe depuis 1975 et qui publie environ une dizaine d'ouvrages bilingues français-créole depuis un peu plus de dix ans.

a) Caraïbéditions — Florent Charbonnier

Cette maison d'édition fondée en 2004 par Florent Charbonnier, ancien directeur et gérant de concessions automobiles, « publie des ouvrages qui ont tous un lien direct ou indirect avec les Antilles-Guyane et La Réunion, que ce soit grâce aux langues (créoles ou langues vernaculaires), grâce aux auteurs (originaires ou vivants dans les DOM) ou grâce aux thématiques et histoires qui se déroulent dans les outre-mer²³ ». Nous l'avons placée en première position, car c'est elle qui a fait le plus parlé d'elle, ses ouvrages traduits en créole suscitant le plus d'intérêt et de ventes dans la société antillaise. Elle a été la première à publier la traduction en créole guadeloupéen, martiniquais, guyanais et réunionnais de grands classiques tels que *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry ou encore des bandes dessinées comme *Tintin* de Hergé, *Astérix* de Uderzo ou encore *Titeuf* de Zep.

²²<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64706-la-librairie-et-l-acces-au-livre-dans-les-departements-d-outre-mer.pdf>

²³ <https://www.caraibeditions.fr/>

Caraïbéditions est une maison d'édition que l'on pourrait qualifier de régionaliste. Son catalogue comprend des polars, des essais, des albums jeunesse et des bandes dessinées. À l'exception des classiques mentionnés plus haut, les ouvrages de cette maison d'édition portent presque exclusivement sur les départements français d'outre-mer. On trouve les ouvrages de Caraïbéditions dans toutes les librairies et grandes surfaces des Antilles-Guyane où se fait la plus grosse partie du chiffre d'affaires, selon les dires de Florent Charbonnier, mais également dans certaines librairies de la France hexagonale spécialisées dans la vente d'ouvrages sur l'Afrique et la Caraïbe. Il est aussi possible de commander les ouvrages de Caraïbéditions dans n'importe quelle librairie de France métropolitaine et dans d'autres pays francophones européens et africains, grâce à son distributeur Daudin Distribution, qui référence ceux-ci dans l'ensemble des bases de données des librairies.

Lors de nos recherches sur les maisons d'édition dédiées à la publication d'ouvrages traduits en créole dans les Petites Antilles, nous n'avons donc pas pu faire l'impasse sur cette maison d'édition. Nous l'avons contactée, mais nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer son responsable Florent Charbonnier. Nous avons cependant trouvé un entretien de 2011 réalisé par Nathalie Beau de la revue *Tikam Tikou*, revue en ligne spécialisée dans le livre et la lecture des enfants et des jeunes d'Afrique, du Monde arabe, de la Caraïbe et de l'Océan Indien. Dans cet entretien Florent Charbonnier se présente « non pas seulement comme un passionné...]mais aussi en tant que gestionnaire », il explique qu'il a bien sûr abordé le livre comme un produit noble « en prenant immédiatement en compte les questions commerciales, de distribution et de promotion ». (Florent Charbonnier, 2011) Originaire de la France hexagonale, Florent Charbonnier explique qu'au moment de cet entretien, en 2011, cela faisait quinze ans qu'il résidait aux Antilles. Le créole n'étant pas sa langue maternelle, nous pouvons supposer que les motivations sous-tendant son projet éditorial sont en partie commerciales. Tous les auteurs et les ouvrages qui sont publiés chez Caraïbéditions ont un lien avec la Caraïbe. Cette maison d'édition a trois axes éditoriaux : la bande dessinée, le roman policier et la réédition d'œuvres littéraires célèbres traduites en créole.

Florent Charbonnier explique qu'il a créé la maison d'édition Caraïbéditions, car « les Antillais sont très cultivés et un peu coupés de tout par l'éloignement ». En échangeant avec des libraires locaux il a réalisé « qu'il y avait des attentes, des besoins d'ouvrages qui n'existaient pas forcément

aux Antilles ou à la Réunion ». Lorsque Nathalie Beau lui demande pourquoi il a décidé de traduire des classiques de la bande dessinée en créole, il explique que ce mouvement de traduction n'a rien de nouveau puisque la traduction de bandes dessinées en dialectes et langues régionales existe dans presque tous les pays européens depuis plus de quarante ans. Il avait cependant remarqué que ce n'était pas le cas en créole. Il attire notre attention sur le fait que contrairement aux autres langues régionales de la France hexagonale, le créole est utilisé « tous les jours, tout le temps, en famille, dans les magasins, dans l'entreprise parfois » et c'est selon lui une bonne raison de « commencer par une publication qui va marquer et faire connaître la maison ». Nous pouvons donc penser que les traductions de classiques en créole participent d'une stratégie marketing, mais nous ne parvenons pas à déterminer avec les dires de l'éditeur s'il s'agit d'un réel besoin de faire reconnaître la langue. Il explique qu'il a d'abord sondé les libraires afin de connaître la BD la plus appréciée, il s'agit d'Astérix, ce qui n'a rien d'étonnant puisque c'est « la bande dessinée la plus vendue au monde, avec quatre cents millions d'exemplaires vendus environ, c'est aussi la bande dessinée dont les droits coûtent le plus cher sur le marché... ». Il a gagné son pari puisque cette traduction en créole de l'album d'Astérix *Le Grand Fossé, Gran canal la* en créole, est l'ouvrage le plus vendu aux Antilles. En 2008, l'éditeur avait dépassé les 15 000 exemplaires de tirage. Il explique ensuite qu'un « projet de traduction comme celui-là n'est pas rentable pour une île seulement, il fallait pouvoir mélanger les deux créoles pour avoir une cible plus importante. » En effet, *Le Grand Fossé* est une allégorie de la fin du Rideau de fer. Cet album raconte l'histoire d'un village gaulois coupé en deux. L'éditeur en a profité pour faire une pierre deux coups sur ce projet de traduction afin que celui-ci soit plus rentable : « la moitié du village parle le créole de Guadeloupe et l'autre moitié le créole de Martinique et comme il y a une rivalité entre les îles, les gens adorent et on apprend plein de choses sur la différence entre les deux créoles. »

Lorsqu'on aborde la question de savoir si les gens lisent vraiment en créole, Florent Charbonnier commente que beaucoup de gens trouvent cela compliqué du fait qu'il s'agit à l'origine d'une langue orale. Mais selon lui, la lecture en créole est quelque chose d'amusant. Il explique, cependant, que même si le lectorat est restreint, sa maison se doit de fournir un travail sérieux quant à la qualité de la langue puisque « certains s'en servent dans leur enseignement » et que l'on enseigne le créole du primaire jusqu'à l'Université et même dans trois académies de la France Hexagonale, sans oublier l'existence du CAPES de créole.

Pour ce qui est de l'idéologie de l'éditeur, il affiche clairement son souhait de ne pas vouloir se servir du créole dans un esprit militant et revendicateur comme cela avait été le cas auparavant, dans les années 80 : « J'ai volontairement choisi des traducteurs qui ne se servent pas de la langue comme d'une arme. Je m'entoure de gens qui ne sont pas dans des querelles de clocher, qui ne se serviront pas de nos livres comme porte-étendard de leur cause ». Il fait référence au débat indépendantiste ou régionaliste qui divise les Antillais, certains optant pour l'autonomie de ces départements et d'autres souhaitant rester français. Selon l'éditeur, les difficultés majeures qu'ils ont rencontrées pour les traductions vers le créole ont été dans le cas d'Astérix surtout les jeux de mots. Réussir à garder l'humour est ce qui a été pour lui le plus difficile. En ce qui concerne la traduction de *Titeuf*, il explique que la difficulté était que Titeuf parle un français de cour d'école et que les traducteurs qui avaient plus de cinquante ans ne connaissaient pas ce créole qui évolue très vite. Le créole est une langue imagée et comme toute langue vivante il évolue très vite. Ils ont donc effectué une enquête de terrain afin d'aller recueillir dans les cours de récréation ce créole enfantin.

Nous retenons de cet entretien que Caraïbéditions est avant tout axée sur la commercialisation des ouvrages bien plus que sur la reconnaissance du créole en tant que tel. Du moins l'éditeur souhaite-t-il se distancier des mouvements plus militants de défense du créole. Malgré le lectorat, restreint, cette maison d'édition a réussi à se faire connaître en publiant des ouvrages de renommée mondiale en langue créole, tâche qu'en dépit du caractère humoristique de certains ouvrages, elle prend très au sérieux, en raison de l'enseignement du créole à l'école.

b) Éditions L'Harmattan

Il s'agit d'une maison d'édition familiale et indépendante fondée en 1975 par Denis Pryn et Robert Agneau. À l'origine, les fondateurs souhaitaient publier des ouvrages traitant du Tiers-Monde et de l'Afrique, notamment l'évolution des États africains, l'immigration, le soutien aux populations immigrées ainsi que l'apport du christianisme au développement de l'Afrique. Son nom

«L’Harmattan» provient d’ailleurs du nom du vent du Sahara, de l’Afrique de l’Ouest et Centrale, un vent de type alizé continental, très chaud le jour et plus froid la nuit. Sur son site Internet²⁴, la maison d’édition L’Harmattan se présente comme étant fondée « autour de valeurs universelles : les Droits de l’Homme, les droits des peuples à disposer d’eux-mêmes et avec la vocation constante d’être au service de la recherche pour une transformation sociale. Son ambition : partager les savoirs et contribuer à l’émergence d’auteurs francophones. Une prise de position qui détermine continuellement ses choix éditoriaux... ». Cette maison se dit être au carrefour des cultures et c’est donc tout naturellement qu’elle publie des ouvrages sur les Antilles françaises. Outre son orientation culturelle et idéologique, cette maison d’édition était spécialisée à l’origine dans l’édition de sciences humaines francophones, puis elle s’est ouverte à des domaines plus divers comme la bande dessinée, la littérature jeunesse et des collections littéraires (romans, poésie, théâtre, etc.).

L’Harmattan est sans conteste la maison qui publie/diffuse le plus d’ouvrages en langues créoles ou traitant des langues et cultures créoles. Suite à un entretien téléphonique avec Denis Rolland, coordinateur éditorial, nous apprenons que c’est en raison du mouvement des décolonisations qui s’est engagé dans les Petites Antilles françaises à la fin des années 1960 que la maison d’édition a commencé à publier des livres en créole ou sur le créole (et bien sûr sur toutes les autres langues ou aspects sociaux et culturels d’autres régions du monde concernées par ce mouvement de décolonisation, par exemple le Maghreb ou l’Afrique).

La recension des livres en traductions créoles que nous avons effectuée a révélé qu’en une vingtaine d’années (1997-2021) les éditions L’Harmattan ont publié plus d’une vingtaine d’œuvres traduites en créole ou d’éditions bilingues. Denis Rolland explique qu’il aime :

le bilingue, de manière à rendre accessible une culture différente, faire en sorte que des locuteurs parfaitement formés puissent lire dans la version et donc tout le travail qu’on a fait c’était aussi pour la jeunesse. Pour qu’en

²⁴ <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=harmattan&sr=2>

Martinique, en Guadeloupe, en Guyane ou à la Réunion on puisse lire en créole, même si on n'a pas été complètement formé, on peut commencer dès le plus jeune âge. (Denis Rolland, 2016)

L'Harmattan a publié une cinquantaine d'ouvrages de linguistique, notamment sur la traduction du créole. Nous avons constaté que la plupart des traductions/éditions bilingues publiées chez cet éditeur sont des romans jeunesse. Les noms d'auteurs-traducteurs qui reviennent le plus fréquemment sont ceux d'Isabelle et Henri Cadoré ainsi que de Téréz Léotin. Suite à notre entretien avec André Exbrayat, responsable de la maison d'édition Exbrayat, nous avons découvert que L'Harmattan était aussi le diffuseur en France hexagonale des éditions Exbrayat. C'est ainsi que nous avons trouvé les œuvres de Téréz Léotin dans le catalogue des éditions L'Harmattan. L'Harmattan a édité les premiers romans de Téréz Léotin, mais ils ne sont aujourd'hui plus que le diffuseur de la maison d'édition Exbrayat, laquelle édite désormais tous les romans de Téréz Léotin.

Ce qui est intéressant chez les éditions L'Harmattan et comme nous l'explique Denis Rolland, c'est que l'éditeur préfère placer la langue créole en premier dans ses versions bilingues, « la langue étrangère ou la langue différente en première position, en page de gauche et le français en page de droite. » Nous avons voulu savoir pourquoi l'éditeur envisageait le maquetage du livre de cette façon (à gauche la langue extrafrançaise et à droite sa traduction française), pourquoi il ne privilégiait pas plutôt de séparer les deux versions en publiant la première partie dans une langue et l'autre partie dans l'autre langue, mais Denis Rolland nous confie que cette façon de faire ne lui plaît pas beaucoup, « parce que cela ne permet pas le dialogue entre les deux langues, ce passage entre les deux langues ». Denis Rolland nous explique que la publication d'ouvrages bilingues ou sur d'autres cultures est pour L'Harmattan une tradition et qu'il ne s'agit nullement d'un engouement ou d'un effet de mode : « on en recevrait plus, qu'on en ferait deux fois plus, donc ce n'est pas un engouement, c'est presque une tradition et on attend les manuscrits sur ces thèmes-là et on le fait avec enthousiasme et sans circonspection. ». Ces traductions visent un public littéraire ayant appris à lire le créole ainsi qu'un public jeunesse. Denis Rolland nous livre que le public n'est nécessairement pas nombreux, bien qu'il y ait un « joli petit marché » pour la jeunesse qu'ils essayent de moderniser. Selon lui, les ventes ne sont pas quelque chose qui intéresse les Éditions L'Harmattan :

Nous ce qui nous intéresse c'est de faire du livre, c'est de le diffuser, s'il trouve son public c'est bien, s'il ne trouve pas son public, mais qu'on a l'impression d'avoir fait quelque chose d'utile, eh bien c'est bien aussi. Quand on fait un livre en Djuka, l'une des langues buschilingue, créole à base lexicale anglaise, on sait qu'on ne va pas en vendre beaucoup, mais on s'en fiche, l'important c'est de le faire. (Denis Rolland, 2016)

Denis Rolland explique que ce ne sont généralement pas les éditions L'Harmattan qui commanditent les traductions. La plupart du temps ce sont les auteurs qui présentent une version créole. L'éditeur ajoute que la maison d'édition ne parle pas trop de « traduction », mais plutôt de « version française » et de « version créole ». Comme elle encourage les éditions bilingues, la maison demande donc à l'auteur qui présente un manuscrit en créole s'il est capable de faire la version française aussi : « si on sent qu'il est capable de faire du bilingue on lui demande. Mais souvent, on est vu comme un éditeur faisant du bilingue et donc les projets nous arrivent déjà avec cette case bilingue. ». Pour ce qui est du tirage, Denis Rolland affirme qu'il n'y a pas de règles : « on ne peut plus parler aujourd'hui, si on est honnête, de tirage, parce que la plupart des éditeurs, que ce soit Gallimard ou L'Harmattan, tirent à la demande. [...] Les éditeurs ne gèrent plus de stock ou évitent d'avoir à gérer des stocks. » Tous les livres de L'Harmattan sont disponibles en version numérique. L'éditeur précise « qu'une partie notable de notre marché est à l'étranger, parce qu'on est depuis le début un éditeur international et on se présente depuis le début comme étant au carrefour des cultures. »

c) Éditions Nèg Mawon — Didyer Mannette

Les éditions Nèg Mawon sont une petite maison d'édition située en Guadeloupe et fondée en 2011 par Didyer Mannette. Cet éditeur, poète et auteur est originaire de la Guadeloupe. En 2005, il publie son premier recueil « Mots de couleur » entièrement en français. En 2009, il publie *Larmes des mots*, un recueil de poésie cette fois-ci en français et en créole. En 2013, il publie *Ti mo a lanmou* un recueil de citations d'amour en créole. Dans l'entretien qu'il nous a accordé en 2016, Didyer Manette présente les éditions Nèg Mawon comme « une maison d'édition classique avec la particularité de toujours vouloir mettre en avant la culture, notamment la culture guadeloupéenne ». Il ajoute « il était important pour nous de pouvoir écrire ce que l'on est. » Il nous explique que dès

la création de cette maison d'édition, ils ont eu la possibilité d'éditer des livres en créole et également réaliser quelques traductions. Selon Didyer Mannette, l'écriture en créole n'est pas toujours mise en avant et cela est dû au fait que les gens ne lisent pas encore en créole. Il rencontre donc plus d'auteurs francophones, bien qu'il remarque que la demande pour le créole est de plus en plus forte. Pour lui les auteurs écrivent désormais comme ils pensent et n'ont plus cette restriction à penser en créole et d'écrire en français, et la poésie créole est selon lui un bon moyen pour permettre au créole d'exister.

Les éditions Nèg Mawon, publient environ une vingtaine d'ouvrages chaque année, nous ne retrouvons d'ailleurs une seule traduction affichée en tant que telle dans le catalogue disponible sur le site internet de l'éditeur. L'éditeur nous explique qu'il n'y a pas encore véritablement cette volonté de traduire, puisqu'en général la population locale lit le créole et le français. Cependant il dit publier des éditions bilingues « sans forcément mettre l'aspect traduction, car on estime que les gens comprennent les deux, ou ont la volonté de comprendre les deux. » Nous devons reconnaître que lors de nos recherches nous n'avons pas réussi à déterminer le nombre exact d'ouvrages bilingues publiés chez cet éditeur. Celui-ci nous livre lors de notre entretien qu'il constate que la volonté de lire des ouvrages écrits uniquement en créole progresse et va continuer de progresser ; même si certains réclament encore une traduction française accolée au texte créole, l'éditeur pense que cela peut desservir le créole et il préfère « que les gens s'investissent carrément à devenir lecteur créole. » Nous trouvons très intéressant qu'il soit complètement en désaccord avec les éditions Exbrayat et les éditions L'Harmattan qui préfèrent presque exclusivement les versions bilingues. En ce qui concerne le genre d'ouvrage publié en créole, Didyer Mannette nous informe qu'il s'agit principalement de poésie. « On n'est pas prêts à avoir des pavés en créole », affirme-t-il, car selon lui si ces textes existent en français, les gens les liront en français pour des raisons de commodité et ne feront pas l'effort de les lire en créole. En somme, il estime, à juste titre, que la publication de traductions en créole d'œuvres écrites en français n'aurait pas beaucoup de succès. C'est la raison pour laquelle l'éditeur préfère publier des œuvres uniquement en créole avec parfois une petite synthèse en français à la fin « toujours avec la volonté que les gens lisent d'abord le créole. » Lorsque l'on aborde la question de la graphie du créole, l'éditeur reconnaît que la plus grande difficulté demeure celle des auteurs qui n'écrivent pas bien le créole, qui ne respectent pas

les règles du GEREC en vigueur, souvent parce qu'ils sont influencés par le français et parce qu'ils n'ont pas appris l'orthographe et la grammaire créoles. Ces projets demandent un grand travail de révision et de correction.

Les gens qui écrivent le créole, ne l'écrivent pas forcément bien, ou en tout cas ne respectent pas les règles, ou encore sont tellement influencés que l'on se retrouve avec quelque chose qui ressemble à du créole, mais qui finalement est du français créolisé. Donc le travail ce n'est pas forcément une traduction, mais c'est ce travail-là qui est fait pour qu'on puisse respecter les règles établies en créole. (Dydir Manette, 2016)

Selon Didyer Mannette, « il y a des sensibilités à créer, c'est nouveau donc il faut véritablement continuer à travailler, mais il y a une sensibilité, les gens se cherchent culturellement, donc le créole fait partie de cette recherche, de cette quête d'identité-là. » Comme nous nous en doutions, le marché du livre aux Antilles est un tout petit marché, les livres de cette maison d'édition sont disponibles dans toutes les librairies locales, sur Internet, mais la vente se fait principalement de « main à main » dans des foires, rencontres littéraires et autres événements culturels. L'éditeur nous explique que lorsque des ouvrages ont un intérêt public, comme pour des écoles ou encore des départements culturels par exemple, ils font des demandes de financement à la Région Guadeloupe ou encore au Département et ceux-ci les accompagnent sur certains lancements d'ouvrages.

d) Éditions Exbrayat

Suite à notre entretien téléphonique avec l'auteure-traductrice Térèz Léotin, nous avons contacté son éditeur André Exbrayat qui a répondu très aimablement à nos questions lors d'un appel téléphonique. André Exbrayat est arrivé en Martinique il y a plus de 40 ans comme enseignant. Il a ensuite quitté l'enseignement et fondé la maison d'édition Exbrayat. Il s'agit d'une petite maison d'édition située à Fort-de-France en Martinique et spécialisée dans des ouvrages tournés vers les Antilles françaises. Cet éditeur m'a confié qu'il trouve que le créole est une très belle langue, bien

qu'il ne la parle pas. Il la lit (ce qui est très surprenant) et peut même parfois effectuer des petites corrections. Il s'est rendu compte qu'il manquait de textes en créole et il a donc décidé de son propre chef de publier des ouvrages rédigés en créole. Il a commencé par des livres pour enfants il y a une dizaine d'années de cela. Il publie également depuis peu des romans pour adultes avec la traduction créole « un peu de littérature, enfin avec une écriture créole bien écrite ». Il commande parfois des traductions d'ouvrages qui lui plaisent. Il a, par exemple, demandé à ce que l'on traduise *Alice aux pays des merveilles* ou encore *Les Lettres persanes* de Montesquieu. « J'adore *Les lettres persanes* et je me suis dit, tiens, on l'a déjà traduit en cinquante langues, pourquoi pas en créole ? » Selon lui, il n'y a pas une augmentation marquée du nombre de traductions au fil des ans, ni même du lectorat, mais il continue tout de même, car il dit ne pas faire cela pour lui-même, mais pour le créole qui est une langue magnifique. Il tire ces ouvrages traduits en créole à 1500 ou 2000 exemplaires. Selon lui, les ventes sont convenables, mais cela dépend du sujet. Lorsque nous lui demandons si les *Lettres persanes* ont connu un grand succès, il répond avec humour qu'il devra certainement garder ce tirage quelque temps. L'éditeur travaille en collaboration avec L'Harmattan qui est son diffuseur en France hexagonale. C'est d'ailleurs ainsi qu'il a commencé à collaborer avec Térèz Léotin qui, à l'origine, était publiée chez L'Harmattan, mais qui depuis 2017, publie tous ses ouvrages aux éditions Exbrayat. André Exbrayat est ravi de cette collaboration. Il ajoute avec enthousiasme qu'il a la chance de travailler avec de très bons traducteurs qui sont passionnés. Les conclusions que nous tirons de cet entretien sont que cet éditeur est également un passionné. Nous n'avons pas perçu l'aspect commercial de ses éditions d'ouvrages traduits en créole, mais plus une réelle envie de créer une littérature en langue créole, par simple amour de la langue. Nous avons ressenti une vraie passion et un réel plaisir chez cet éditeur de publier des ouvrages traduits en créole et ce peu importe les ventes. Nous ne lui avons pas demandé comment il parvenait à rendre son projet rentable, mais nous supposons que cette maison d'édition doit être suffisamment rentable pour demeurer en activité depuis quarante ans maintenant.

e) Autres maisons d'éditions qui publient des traductions français-créole

Lors de notre recension des traductions nous avons trouvé d'autres maison d'édition qui ont publié des ouvrages traduits du français vers le créole, cependant il ne s'agissait que d'une ou deux

publications ponctuelles. Dans un souci d'exhaustivité et d'équité avec les autres maisons, nous tenons à présenter brièvement ces maisons et les particularités des livres en qu'elles ont publiés en créole. Nous joignons en annexe un tableau de la recension de toutes les traductions français-créole trouvées²⁵. Nous remarquons qu'il s'agit de petites maisons d'édition.

Les **éditions K.** sont une petite maison d'édition basée en Martinique, fondée en 2003 par l'écrivain martiniquais Jean-Marc ROSIER. Cette maison se dit développer une ligne éditoriale généraliste et bilingue (créole-français). Nous pensions donc trouver bien plus de traductions ou encore d'ouvrages exclusivement en créole dans le catalogue de cet éditeur lors de notre recension d'œuvres traduites. Nous n'avons trouvé cependant que deux ouvrages publiés en tant que traduction créole et moins d'une dizaine publiés directement en créole. Il s'agit de la traduction de la pièce de théâtre *Caligula* réalisée par Jean-Marc Rosier, l'éditeur lui-même en 2012 sous le titre *Kaligoula* et la traduction de *l'Avare* de Molière réalisée par Téréz Léotin.

Il nous a semblé très intéressant de trouver des traductions en littérature jeunesse publiées par la prestigieuse **maison d'édition AUZOU**, maison familiale et indépendante spécialisée dans l'édition jeunesse. Cette maison consacre même une page de son site Internet à « Auzou dans les DOM », où elle présente les auteurs-traducteurs qu'elle présente comme spécialistes rattachés aux différentes régions. En Guadeloupe, il s'agit de Jean-Pierre Chaville, Robert Chilin, Tony Mango, Hector Pouillet et Jane Etienne. En Martinique : Daniel Boukman et Jude Duranty. Les éditions AUZOU ont publié des contes traduits en créole, ainsi qu'un imagier trilingue français-anglais-créole.

Les **Éditions Mémoire d'encrier** sont une maison d'édition basée à Montréal et fondée par Rodney Saint-Eloi, un poète, écrivain et éditeur haïtien. Il a étudié la littérature francophone à l'Université Laval et son mémoire *Émergence de la poésie créole en Haïti* porte sur l'histoire de

²⁵ Il ne s'agit malheureusement pas d'une recension exhaustive, car comme nous l'avons expliqué, ces traductions n'apparaissent pas toujours en tant que telles et il est donc difficile de savoir si ce sont des traductions ou uniquement des ouvrages en créole. Les catalogues des éditeurs spécialisés ne sont également pas toujours à jour. Cela a également nui à notre travail.

la langue créole. Cette maison d'édition a publié *Misyé Touden* (2008), une traduction en créole martiniquais de Rodolf Etienne du roman d'Édouard Glissant, *Monsieur Toussaint* (1959). Nous avons trouvé dans le catalogue de la maison d'édition une dizaine d'ouvrages en lien avec le créole, mais surtout avec le créole haïtien, soit des traductions ou encore des versions bilingues. Mémoire d'encrier se présente comme une maison d'édition qui souhaite :

Sensibiliser, diffuser et promouvoir une pensée et un espace de la diversité, mettant en circulation les littératures de la diversité, les valeurs du vivre-ensemble et en confrontant l'histoire, le racisme et les inégalités. [...] Le projet est de rompre avec les habitudes et les privilèges d'un milieu éditorial autocentré et uniformisé pour élargir les horizons, ouvrant ainsi les portes sur un monde pluriel et diversifié. L'ambition : rassembler les continents et les humains pour repousser la peur, la solitude et le repli pour pouvoir imaginer et oser inventer un monde neuf. (Éditions Mémoire d'encrier, site internet, 2021)

Nous avons également trouvé deux ouvrages publiés aux **Éditions Desormeaux**, petite maison d'édition martiniquaise fondée par Émile Desormeaux, décédé en 2017. Cet éditeur et écrivain a publié pendant 35 ans des ouvrages exclusivement dédiés à la Caraïbe. Émile Desormeaux était un éditeur engagé à faire découvrir et à diffuser les connaissances sur les Antilles et la Martinique. Les ouvrages traduits publiés aux éditions Desormeaux sont l'autotraduction du recueil de poèmes d'Hector Pouillet *Pawol an bouch/Paroles en l'air* et la traduction anglais-créole *Ti-Jan é Dyab-la* (2001) du roman *Dream on monkey mountain* de Derek Walcott (1970) de Ogis Berthély connu sous le pseudonyme de M'Bitako.

Pour cette dernière, nous ne savons pas s'il s'agit réellement d'une traduction anglais-créole ou si l'auteur-traducteur M'Bitako a utilisé la traduction française pour traduire vers le créole. Nous penchons cependant plus pour cette deuxième option sans quoi une traduction de l'anglais vers le créole francophone serait un phénomène assez inédit dans le milieu de la traduction des Petites Antilles françaises, comme c'est le cas pour la traduction créole de Jean-Marc Rosier *Lans-la* (2006) du roman anglais *At the Bay* (1922) de Catherine Mansfield.

Nous avons également recensé deux traductions de deux pièces de théâtres de Samuel Beckett, toutes deux publiées par la maison d'édition New England. *En attendant Godot* (1952)/*La ka èspéré Godot* (2002) et *Fin de partie* (1957)/*Jé-a bout* (2002). Ces traductions ont été réalisées par l'écrivain Monchoachi (pseudonyme d'André Pierre-Louis) qui a obtenu le prix Carbet de la Caraïbe et le prix Max-Jacob en 2003 pour son ouvrage *L'Espère-geste* (2002).

La traduction de Rodolf Étienne *Lézenn* du roman *Les Indes* d'Édouard Glissant (1956) a été publiée aux **éditions Le Serpent à Plumes**. Le serpent à plume était une petite maison d'édition créée en 1988 par Pierre Astier, d'abord sous la forme de revue littéraire, elle est ensuite devenue maison d'édition en 1993 et elle a cessé définitivement son activité en 2018. Cette maison d'édition était spécialisée dans la littérature contemporaine, étrangère et française.

Les **éditions IDEM** ont publié la traduction du *Traité sur la tolérance* de Voltaire (1763), intitulée *Asou latolérans* en créole (2016). Les éditions IDEM sont une petite maison d'édition martiniquaise, dirigée par Jean-Benoit Desnel. Cette maison d'édition est spécialisée dans le livre au format de poche de l'outre-mer français, elle souhaite promouvoir les nouveaux écrivains issus des régions ultramarines et mettre en perspective les problématiques de ces régions ultramarines.

Enfin, les **éditions Scitep** ont publié la traduction des *Décrets d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848*, sous le titre *Lalibètè ka vini*. Cette traduction réalisée par le traducteur Martiniquais Rodolf Etienne a été publiée en 2018. Les éditions Scitep se présentent comme « un éditeur adulte et jeunesse des Outre-Mer et des régions de France ». Cette maison d'édition propose des livres documentaires et des ouvrages de vulgarisation dans les domaines du patrimoine technique et culturel, des sciences et de l'environnement. Pour les enfants, elle propose aussi des collections d'ouvrages en langues régionales pour l'éveil aux langues. Cet éditeur a également publié *Kréolistika*, une revue universitaire du CRILLASH (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines). Le CRILLASH a été créé en 2006 avec la volonté de créer une équipe pluridisciplinaire et multi-territoriale, il est le résultat de la fusion de trois groupes de recherche : le Centre d'Etudes des Littératures et Civilisations de la Caraïbe

Anglophone et Hispanophone (CELCAAH), le Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F) et le Groupe d'Etudes des Littératures de la Caraïbe et des Amériques Noires (GRELCA). Le CRILLASH a intégré deux autres groupes de recherche en 2011 et 2012 : le CEREAP (Centre d'Etudes et de Recherches en Esthétique et Arts Plastiques), principalement situé en Martinique et le CADEG (Centre d'Archives et des Documents Ethnographiques de la Guyane), localisé en Guyane.

L'objectif de ce centre de recherche interdisciplinaire est de mener des projets de recherche autour des questions liés à la littérature, aux langues, à l'anthropologie, à la mémoire, aux constructions et reconstructions identitaires dans les espaces caribéens, et ce afin de répondre aux attentes des collectivités locales (Antilles, Guyane) dans une perspective locale, régionale et internationale. La direction du CRILLASH et la majorité de ses enseignants-chercheurs sont en Martinique sur le campus Schoelcher (faculté des lettres) ; une petite antenne se trouve en Guadeloupe et l'équipe interne CADEG sur le pôle Guyanais, appelé à devenir une université de plein exercice²⁶.

En guise de conclusion, comme nous l'avons annoncé, les principales maisons d'éditions qui publient des traductions en créole des Petites Antilles françaises sont les éditions L'Harmattan, Caraïbéditions et les éditions Exbrayat. Les éditions L'Harmattan ainsi que les éditions Exbrayat ont une pratique similaire quant à la publication de versions bilingues français-créole et également quant à la publication d'ouvrages jeunesse bilingues. Cependant, les éditions L'Harmattan mettent en avant le créole en le plaçant en première position et de préférence une page en face de l'autre (créole à gauche et français à droite) afin de faire communiquer les deux langues. Les éditions Exbrayat préfèrent scinder l'ouvrage en deux parties, le français étant systématiquement mis en avant dans la première partie du livre et le créole placé en deuxième position. Nous ne savons pas si cela est une stratégie commerciale de l'éditeur, mais sachant que le français est plus vendeur que le créole, nous pouvons le supposer. Caraïbéditions est surtout connu pour la publication des traductions en créole de bandes dessinées à succès (*Tintin*, *Astérix*, *Titeuf*) ainsi que des monuments de la littérature jeunesse *Le Petit Prince* et *Le Petit Nicolas*. Ces ouvrages traduits ne sont pas publiés en version bilingue, mais exclusivement en créole avec parfois un petit lexique à la fin.

²⁶ <https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033549/document>

Nous ne savons pas si cela est une stratégie de marketing de la part de l'éditeur. Didyer Manette, des éditions Negmawon, nous a expliqué qu'il privilégie la publication uniquement en créole et ce, selon lui, dans le but de ne pas desservir cette langue. Selon lui, si le français est à côté, le lecteur aura tendance à aller vers la facilité en lisant le texte français. Ce serait donc une façon de « forcer » le lecteur à lire le créole. Il nous semble très intéressant de nous retrouver avec les quatre points de vue contrastés de ces éditeurs quant à l'apparition du créole dans les ouvrages publiés.

Nous avons constaté avec la recension des traductions et avec les entretiens que le marché du livre jeunesse en créole est bien plus important que celui du livre pour adulte. Nous trouvons également intéressant que les éditions L'Harmattan n'aiment pas trop parler de traductions, mais plutôt de versions bilingues. Le fait qu'il y ait toutes sortes d'appellations sur les couvertures des livres bilingues que ce soit en français ou en créole a retenu notre attention. En créole : *transbodaj*, *tradiksion*, *mofwazaj*, *chalviraj*. En français : traduction, adaptation, version bilingue, édition bilingue. Bien que certains de ces termes renvoient à des pratiques différentes, pour ce qui est de la traduction à proprement dite, il existe deux termes (*transbodaj* et *tradiksion*) pour désigner la même activité. Nous pensons que ce manque de consensus quant à la terminologie employée pour la traduction dans les Petites Antilles françaises reflète bien le fait que celle-ci n'en est qu'à ses balbutiements.

Nous retenons surtout de ces entretiens que comme nous le supposions dans nos hypothèses préliminaires, la traduction en créole d'œuvres françaises participe à un projet non dissimulé d'émancipation de la langue créole. Nous retrouvons le souhait des éditeurs de valoriser le créole à travers la création d'un patrimoine littéraire. Nous n'avons pas perçu que l'aspect économique était le moteur de cette entreprise, mais nous avons plutôt ressenti le dessein idéologique de ces éditeurs, l'envie de combler ce manque de textes et la satisfaction d'être les pionniers en participant au développement de la langue littéraire créole par le biais de la traduction.

3.2.2 Les traducteurs

Aux Antilles françaises, il n'existe pas de formation pour devenir traducteur de créole certifié. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, cette activité est pratiquée sporadiquement par des auteurs créolophones, des professeurs de créole voire d'autres langues étrangères (ou parfois même de disciplines qui n'ont parfois rien à voir avec les langues), des journalistes, etc. Nous essayerons dans cette partie de déterminer quelles sont les motivations idéologiques et culturelles des traducteurs de créole. Nous présenterons tout d'abord Hector Poulet que nous avons rencontré en personne et Térèz Léotin avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger lors d'un entretien téléphonique. Nous nous attarderons ensuite à d'autres traducteurs que nous n'avons pas interviewés, mais qui ont accordé des entretiens disponibles sur Internet. Nous présenterons finalement deux professeurs de créole (souhaitant rester anonymes), traducteurs à leurs heures perdues que nous avons questionnés au sujet de la traduction dans les Petites Antilles.

a) Hector Poulet

Hector Poulet est un auteur, traducteur de créole guadeloupéen et ancien professeur de mathématiques. Il est l'un des pionniers dans l'écriture de la langue créole, et coauteur, avec Sylvianne Telchid, du premier dictionnaire français-créole paru en 1984. Il est surtout connu pour la publication de ses dictionnaires : le *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen* (1984), *Le Déterville : Dictionnaire Français-Créole* (2009), le *Dictionnaire créole-français* (2013) et le *Dictionnaire des Créoles comparés de Guadeloupe et de Martinique* (2020). Lorsque nous l'avons rencontré en 2016, il publiait la sixième édition de son dictionnaire français-créole. Il fait référence en matière de créole dans les Petites Antilles françaises.

Fils d'enseignants, Hector Poulet a parcouru de nombreuses communes de la Guadeloupe durant son enfance. Il nous confie que l'apprentissage du créole s'est donc fait dans toutes ces communes avec les autres enfants, mais jamais à l'école ni à la maison. À l'âge de 19 ans, il part faire des

études de sciences en France où il fréquente les mouvements antillais et indépendantistes. Il s'intéresse alors au créole, car les gens autour de lui ne parlent que le créole. De retour en Guadeloupe, il obtient un poste de professeur de mathématiques dans la commune de Saint-Louis de Marie-Galante (petite île de l'archipel guadeloupéen, située à 30 km au sud-est des côtes de la Guadeloupe continentale). Ses élèves parlant à peine le français, il commence avec un petit carnet où il note tous les mots créoles qu'il ne connaît pas. C'est ainsi que commence son dictionnaire. Lors de l'entretien, Hector Poulet avait déjà publié six éditions de son dictionnaire français-créole et il était en pleine collaboration avec son épouse afin que la sixième édition soit publiée en ligne. Ses écrits en créole ont commencé en 1982 par un recueil de poèmes bilingues français/créole *Pawòl an bouch*. Il explique : « Ce livre se présente comme je concevais les choses à l'époque. Il y a une couverture comme ça en créole, et dans l'autre sens, tête en bas, c'est juste pour montrer que quand on parle français notre créole est tête en bas et quand on parle créole, notre français est tête en bas. On n'est jamais à l'aise, ni dans une langue ni dans l'autre. » Nous remarquons qu'Hector Poulet créolise son nom dans la traduction créole : ainsi Hector Poulet devient *Ekto Poulé*.

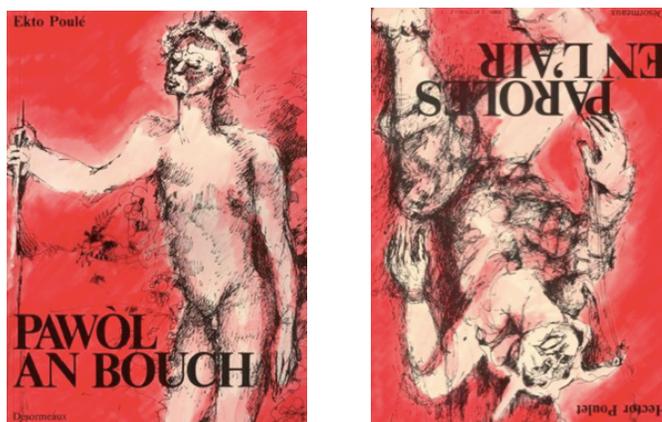


Figure 1. – Couverture avant et arrière du recueil de poèmes d'Hector Poulet (1982)

Hector Poulet désigne ses traductions plutôt comme des « transpositions » ou encore des « adaptations », ce en quoi son discours se distingue de ceux des autres traducteurs de créole. Il nous raconte qu'il accepte le projet de « transposition » (traduction ou encore réécriture) des *Fables*

de La Fontaine en créole, déjà traduites par un vieux commandeur en 1840. Selon ce que nous avons compris, Hector Poulet est parti des *Fables* de La Fontaine et les a adaptées à la culture créole, toujours selon nous dans une démarche cibliste, c'est-à-dire en privilégiant la langue d'arrivée et donc en effaçant « l'étrangeté » du français. Il dit avoir « réécrit » les Fables de la Fontaine en trois tomes. Dans les traductions de 1840, qui n'en sont pas réellement, le vieux commandeur faisait passer une idéologie pro-esclavagiste afin « d'amadouer » les esclaves noirs des Antilles françaises. Notons qu'en 1840, l'esclavage avait déjà été aboli dans de nombreuses îles, dont notamment Haïti, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago, la Barbade, Grenade, etc. Hector Poulet a donc « traduit » de nouveau les *Fables*. Mais pour lui, encore une fois, il ne s'agit pas de traduction, mais d'une transposition, car il dit ne pas avoir traduit mot à mot. Il parle de transposition ou d'adaptation, car il avoue mêler une certaine part de création dans ses traductions.

Hector Poulet a également « transcrit » selon ses mots (traduit, selon les nôtres) le recueil de poèmes en italien de Rosine Nobin *Parole dall'altro orizzonte*. Ce recueil a d'abord été traduit vers le français, puis Hector Poulet l'a traduit du français vers le créole sous le titre *Pawol lotbo lorizon*. Hector Poulet estime « qu'il vaut mieux écrire la langue telle qu'on l'entend, donc de manière “phonologisante”. Mais la phonologie a ses limites également, parce que si tu ne fais que de la phonologie, tu ne respectes pas la grammaire ». Selon lui :

Tout le problème c'est que tu as, d'une part, les chercheurs, « très performants » qui écrivent pour les autres chercheurs comme eux, donc pour leurs pairs et ça ne va jamais au niveau de la population. Et tu as la population qui n'a pas accès à ces livres-là, qui ne peut pas les comprendre, même quand tu te retrouves avec ça dans tes mains tu ne comprends pas, donc du coup, il faudrait des gens qui sont là, pour passer de la version scientifique, linguistique et inaccessible à une version populaire. Donc des gens qui seraient là pour la vulgarisation, voilà, c'est un petit peu ce que je fais. (Poulet, 2016)

Il y a des gens qui achètent les dictionnaires d'Hector Poulet, mais il avoue qu'il y a beaucoup moins de ventes en ce qui concerne la « littérature », car peu de gens lisent le créole. Il ajoute : « On a vraiment renversé la vapeur, en faisant les dictionnaires et en faisant comprendre qu'il y a des choses à sortir du créole ».

Hector Poulet pense que le créole a non seulement un avenir, mais qu'il est aussi l'avenir du français : « le créole va servir au français pour se constituer plus une espèce de protection, parce

que si tu regardes, tu retrouves du créole dans le français du Sénégal, dans le français de la Côte d'Ivoire, ce sont des formes de créole et tout ça, ça va protéger le français ». Il pense également que le créole deviendra un jour une langue officielle. Lorsque nous lui demandons qui sont les commanditaires de ces traductions dans les Petites Antilles, il nous répond qu'il n'y a rien d'autre que « des militants qui ont envie de voir la langue de leur pays s'épanouir, qui ont envie de ne pas être considérés comme des sous-hommes, et qui ne veulent pas dire qu'ils ne parlent que la langue du colonisateur, et qui ont envie d'exister, voilà, il y a d'abord ça. Maintenant il y a des libraires, enfin pas des libraires, des éditeurs qui font des coups, parce que ça va se vendre... ».

Nous retenons de cet entretien très riche avec ce pionnier du créole écrit qu'il a tout d'abord un amour incommensurable pour cette langue. Il a consacré la majeure partie de sa vie à la défendre et à la valoriser. Il possède une vision très intéressante de la traduction du créole, quoiqu'en ne voulant pas dire qu'il s'agit de traduction, mais plutôt de transposition et que cette langue a selon lui un avenir très prometteur. Nous n'avons pas réussi à déceler si pour lui la traduction participait à la reconnaissance de la langue, mais nous pourrions le penser, puisque la plupart des traducteurs et éditeurs le mentionnent ainsi que ses dictionnaires lorsque nous leur parlons de traduction. Il est sans conteste une figure emblématique de la traduction dans les Petites Antilles françaises et ce notamment grâce sa collaboration avec Caraïbéditions.

b) Tèrèz Léotin

Tèrèz Léotin est une auteure-traductrice martiniquaise, professeure des écoles, puis directrice d'école d'application²⁷ et conseillère pédagogique en langue et culture régionales, aujourd'hui à la retraite. Nous avons eu le plaisir de nous entretenir au téléphone avec elle et c'est ainsi que nous en avons appris un peu plus au sujet de la traduction du créole dans les Petites Antilles et également sur l'autotraduction (phénomène fréquent dans la traduction du créole que nous avons mentionné dans de notre revue de littérature). Tèrèz Léotin est, sans conteste, l'auteure qui a écrit et traduit le

²⁷ Une école d'application est un établissement d'enseignement supérieur chargé de former des étudiants ayant déjà un diplôme de l'enseignement supérieur et ce afin de leur apporter une formation de spécialisation.

plus d'ouvrages en créole des Petites Antilles. Nous remarquons la graphie de son prénom et lui demandons s'il s'agit de son prénom de naissance ou d'une modification personnelle. Elle nous explique qu'il s'agit de son prénom « Thérèse » qu'elle a volontairement créolisé. C'est pour elle un jeu orthographique qui lui permet de montrer sa double appartenance créole et française. Elle précise : « Tèrèz c'est mon prénom, je l'ai créolisé. Léotin c'est le nom de mon époux, c'est le nom rapporté comme le français est une langue qui m'est rapportée, c'est pour ça que vous avez Tèrèz en créole et Léotin en français. »

Tèrèz Léotin écrit depuis 1986 et elle nous confie que depuis qu'elle est à la retraite (nous n'avons pas pensé à lui demander l'année de son départ à la retraite) elle a encore plus le temps pour se consacrer à sa passion qu'est l'écriture en langues française et créole, ainsi qu'à la traduction de ces deux langues. Comme tous les traducteurs de créole des Petites Antilles françaises, Tèrèz Léotin n'a reçu aucune formation pour traduire (puisque'il n'en existe pas). Cependant elle a appris le fonctionnement de la langue, notamment la grammaire, créole. Elle a également « appris » à traduire, selon ses termes, du français vers l'anglais ou encore vers l'espagnol lorsqu'elle était à l'école. Elle a également pratiqué la traduction avec ses élèves lorsqu'elle enseignait. Elle a d'abord travaillé avec les éditions L'Harmattan et elle travaille aujourd'hui presque exclusivement avec les éditions Exbrayat. Lorsque nous demandons à Tèrèz Léotin dans quelle langue elle écrit et dans laquelle elle traduit, elle nous répond qu'il ne faut pas penser les choses comme cela, et qu'il s'agit là d'un faux problème. Nous resterons donc dans le flou quant à savoir dans quelle langue cette autotraductrice rédige la première version de ses textes. Lorsqu'elle traduit, la plus grosse difficulté, selon l'auteur, est de trouver des synonymes²⁸. Elle fait remarquer qu'il n'existe aucun dictionnaire de synonymes en créole et que les dictionnaires de créole sont malheureusement incomplets. Elle consulte les dictionnaires de Jean Bernabé et d'Hector Pouillet et, fait surprenant, a parfois même recours à des dictionnaires haïtiens pour trouver des expressions qui ne sont plus employées dans les Petites Antilles françaises et qu'elle dit remettre « au goût du jour ». Tèrèz Léotin écrit beaucoup pour les enfants et, depuis sa retraite, elle a commencé à écrire des ouvrages pour adultes. Lorsque nous lui demandons quelle langue elle utilise le plus dans son quotidien, elle nous répond :

²⁸ Cette remarque de l'auteur-traductrice montre, selon nous et comme nous le supposons, qu'elle traduit du français vers le créole.

Ce n'est pas comme cela que je vois la chose, j'emploie l'une ou l'autre, mais je respecte les deux. Et ce que je veux surtout, c'est le respect de la langue créole, qu'on la respecte et qu'on la considère comme une langue littéraire. Beaucoup de personnes disent c'est une langue pour injurier quand on est fâché, non ! Je voudrais qu'on la reconnaisse en tant que langue, c'est pour cela que je fais mon maximum, pour qu'on la reconnaisse en tant que langue, que l'on peut employer n'importe comment, et c'est une langue littéraire ! (Térèz Léotin, 2016)

Nous lui demandons si pour elle, le fait que ses ouvrages soient bilingues ne dessert pas le créole (comme nous le faisait remarquer Didyer Mannette des éditions Negmawon) puisque les gens ne font pas toujours l'effort de lire le créole. Selon elle :

Le fait d'écrire aussi tout en créole présente aussi un handicap. Les gens peuvent ne pas acheter l'ouvrage, on aura toujours un handicap quelque part. Je sais qu'il y a des gens qui ne vont pas systématiquement aller lire le créole, mais il y a des gens qui aiment aller regarder comment j'ai pu traduire cette expression-là²⁹, ils se sentent obligés d'aller regarder. Jusque-là je mettais toujours une page en français la page en créole en face, et maintenant je mets tout français d'un côté tout créole de l'autre, je fais deux ouvrages bien distincts, tout en sachant que c'est la traduction d'une langue vers l'autre langue. (Térèz Léotin, 2016)

Nous voulions savoir si elle mettait en premier le manuscrit premièrement rédigé dans une langue et sa traduction en deuxième position, mais elle nous révèle que c'est l'éditeur qui dispose les textes comme il le souhaite. Elle nous explique que lorsqu'elle travaillait avec L'Harmattan, l'éditeur plaçait le texte créole en première position puis le texte en français en deuxième position, mais les éditions Exbrayat placent systématiquement le texte en français en première position. C'est peut-être, selon elle, un choix stratégique de la part de cet éditeur : « n'oublions pas qu'il faut vendre », ajoute-t-elle. Il est possible de penser que le créole serait donc moins vendeur et effrayerait le lecteur s'il se retrouvait en première position de l'ouvrage.

Térèz Léotin pense que la création d'une Académie de créole serait une chose indispensable pour préserver la langue créole. Elle ne comprend pas pourquoi il est admis qu'il y ait « une interpénétration du français dans le créole, alors qu'on interdit cette même pénétration du créole dans le français. Donc il y a une nécessité d'une académie pour préserver la langue. » Elle ne sait cependant pas si cela sera possible en raison de la politique linguistique française en vigueur. Elle pense donc « qu'il nous faut peut-être envisager une autre manière de gouvernance. » Térèz Léotin

²⁹ Cette remarque montre également, toujours selon nous, qu'elle traduit du français vers le créole.

est une auteure-traductrice qui effectue, selon ses termes « un travail en langue française et un travail en langue créole. J'écris deux fois, puisque je m'arrange pour que les langues soient respectées dans leur entité, si je peux me permettre cette expression-là. C'est un choix. » Elle dit penser « être l'une des seules, à écrire en créole et en français, si ce n'est la seule. » Suite à notre recherche sur la traduction du créole, nous confirmons qu'elle est bien la seule à réaliser autant d'écrits en créole et en français et donc à traduire les deux langues. Térèz Léotin nous confie avec beaucoup d'enthousiasme que traduire est pour elle un vrai bonheur. Elle trouve magnifique de passer d'une langue à l'autre et d'observer les différents fonctionnements des deux langues. Elle trouve cependant dommage d'observer « l'effet de mode » que suscite parfois le créole. C'est d'ailleurs même, selon elle, le problème que rencontre la langue créole : les gens qui font beaucoup de bruit autour d'eux-mêmes en insérant quelques petits mots de créole par ci par là dans leur livre, voire même inscrivent un titre en créole avec un ouvrage rédigé intégralement en français. Pour elle, « ils oublient que le créole a besoin d'ouvrages qui sont un peu des témoignages de ce que nous sommes, des témoignages du parler de notre époque, il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas encore compris ça. » Elle pense donc qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour la reconnaissance du créole.

c) Raphaël Confiant

Lorsque nous parlons de la traduction du créole dans les Petites Antilles, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur Raphaël Confiant, célèbre écrivain martiniquais et doyen de l'Université des Antilles depuis 2013. Raphaël Confiant milite pour la reconnaissance de la langue créole depuis les années 1970 et il participe, en collaboration avec Patrick Chamoiseau et Jean Bernabé à la création du mouvement de la Créolité³⁰. Il est le premier Martiniquais à avoir publié un roman entièrement écrit en créole, *Bitako-a* (1985), ainsi que le premier dictionnaire du créole martiniquais (2007). Ses cinq premiers ouvrages ont d'ailleurs été écrits entièrement en créole. Il est un membre actif du

³⁰ La créolité est un mouvement littéraire et identitaire né en Martinique dans les années 1980. Le trio d'intellectuels (Confiant, Chamoiseau et Bernabé) place la question de la langue créole dans un projet d'émancipation postcolonial. La créolité lutte pour la reconnaissance de la spécificité antillaise. C'est dans *l'Éloge la Créolité* (1989) que l'on retrouve son fondement conceptuel : l'éloge du métissage culturel créole.

GEREC³¹ avec qui il a milité pour l'ouverture d'une licence et d'un master de créole à l'Université des Antilles ainsi que du CAPES de créole, qui a finalement vu le jour en 2001. Raphaël Confiant a auto-traduit en français trois de ses ouvrages qu'il avait initialement écrits en créole³². Selon Stampfli (2019), « l'enjeu consisterait pour lui à valoriser l'œuvre traduite en français sans dévaluer l'œuvre créole ». L'auteur préconise de lire les deux ouvrages (version originale et version traduite) en parallèle, car il s'agit selon lui d'une « expérience passionnante ». Les autotraductions de Confiant seraient donc un outil pour affiner la compréhension de l'œuvre originale. Nous trouvons une information très pertinente pour notre objet d'étude dans l'article de Stampfli : « la promotion de la littérature créole ne correspond pas aux réalités éditoriales » puisque les œuvres françaises de Confiant se sont mieux vendues que ses œuvres écrites en créole. Il en est de même pour les traductions françaises de ses romans écrits en créole, qui ont elles aussi bénéficié d'une plus large diffusion. Les autotraductions de Confiant présentent des particularités très intéressantes : l'écrivain en tant qu'auteur et traducteur s'autorise beaucoup de liberté au moment de traduire, en modifiant parfois le texte et en y ajoutant des comparaisons ou autres digressions. La version traduite est donc plus longue que l'original. Il utilise aussi des néologismes dans ses traductions françaises, comme par exemple le coq « cocorique » (*Mamzelle Libelule*, p. 15) (Stampfli, 2019). Mis à part ces trois traductions, Raphaël Confiant n'a pas autotraduit d'autres de ses romans, il a cependant traduit en créole des œuvres prestigieuses comme *L'Étranger* d'Albert Camus, *Moun andéwò-a* (2012) et *Un cœur simple* de Gustave Flaubert, *An tjè san ganm* (2004).

Lorsque Martinique La 1ère, la chaîne du service public, l'interviewe au sujet du choix et de la volonté derrière la traduction de *L'étranger*³³, il explique que ce roman l'avait marqué lorsqu'il était lycéen et qu'il s'agit également du roman français le plus traduit à travers le monde (49 langues en 2012). Confiant déclare lors de cet entretien que :

Toute langue qui veut accéder à la souveraineté scripturale se doit de passer par la traduction. Ce fut le cas de la plupart des langues européennes, y compris les plus prestigieuses d'aujourd'hui tel l'allemand. Il a fallu attendre que Luther traduise la Bible en allemand pour que ce dernier devienne une langue

³¹ GÉREC-F (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone)

³² *Bitako-a* (1985), auto-traduction française : *Morne-Pichevin* (2002) (roman également traduit en français par Jean-Pierre Arsaye sous le nom de *Chimères d'En-ville* (1996)) ; *Marisocé* (1987) ; auto-traduction française : *Mamzelle Libellule* (2000) ; *Jik dèyè do Bondyé* (1979) ; auto-traduction française : *La lessive du diable* (2000).

³³ <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/09/14/moun-andewo-l-etranger-de-camus-en-creole-771.html>

littéraire. Le créole a déjà produit des textes poétiques, romanesques, scientifiques mêmes et l'ultime étape est celle de la traduction. Le grand intérêt de la traduction est qu'elle oblige le créole à sortir de l'univers créole, celui donc qu'il est habitué à exprimer, pour se coltiner à des réalités totalement étrangères. Le créole doit donc se dépasser lorsqu'il veut rendre Camus ou Flaubert, ce qu'il n'est pas obligé de faire dans un roman créole qui décrit la réalité créole. (Confiant, 2012)

Cette réponse exprime clairement le dessein de donner une « souveraineté scripturale » au créole. L'auteur envisage la traduction comme un moyen pour la langue créole de devenir une langue littéraire. Lorsqu'on lui demande dans cet entretien, s'il y a plus de lecteurs en créole que lors de ses débuts en littérature où il a publié ses cinq premiers romans en créole, il rétorque qu'il était :

complètement fou d'avoir publié ces livres en créole il y a maintenant 30 ans c'est-à-dire à une époque où presque personne ne savait lire le créole. Aujourd'hui, un lectorat créole s'est constitué grâce au fait qu'il existe une licence et un master de créole sur le campus de Schoelcher en Martinique et aussi au fait que le créole soit désormais enseigné, certes à doses homéopathiques, dans le primaire et le secondaire. Il y a, par exemple, de plus en plus de lycéens qui prennent l'option « Créole » au baccalauréat. (Confiant, 2012)

Il poursuit en disant qu'il réédite ses livres chez Caraïbéditions et que son pari fou s'est révélé être gagnant. Il faudrait, selon lui, consolider ce lectorat en rendant l'apprentissage du créole obligatoire, et ce dès le cours préparatoire à l'âge de six ans.

La préface de la traduction *An tjè san ganm* (2004) du roman *Un cœur simple* de Flaubert, expose également les intentions ainsi que l'idéologie du traducteur et plus généralement celles du GEREC :

Faire des dix premières années du siècle nouveau une période où fleurira la traduction des grandes œuvres littéraires mondiales en créole, tel est l'objectif que s'est fixé, autour du GEREC-F, un certain nombre d'auteurs créolophones. Après le combat pour la reconnaissance du créole en tant que langue à part entière, après celui de la diffusion d'une graphie normalisée, après la publication de textes littéraires de valeur, après l'introduction (encore trop limitée, certes) du créole à l'école et à l'université, après sa prise en compte par les médias modernes (deux journaux télévisés en créole chaque jour en Martinique par exemple), l'heure nous semble être venue de franchir une étape supplémentaire. Celle de la confrontation de notre langue avec les plus prestigieuses du monde, non pas de manière forcée et contrainte comme le fait le processus de mondialisation en cours, mais au terme d'une décision

mûrement réfléchie, d'une volonté d'asseoir définitivement les bases du créole écrit. Le moyen que nous avons choisi est celui de la traduction en créole des écrivains européens du XIXe siècle et du tout début du XXe parce que leurs œuvres sont tombées dans le domaine public. Traduire des auteurs plus récents nous obligerait à acheter des droits qui sont, bien évidemment, hors de portée de nos modestes moyens. (Confiant, 2004)

Voici donc pourquoi le début du XIXe siècle a vu fleurir des traductions des grands auteurs de la littérature française pour « asseoir définitivement les bases du créole écrit » comme il l'annonce dans la préface de *An tjé san ganm*. Confiant commente ensuite également dans la préface que cette activité de traduction n'est pas nouvelle aux Antilles, puisqu'elle a commencé avec les Fables (comme on peut le constater dans le tableau de recension des traductions joint en Annexe de ce mémoire). Cependant, selon Confiant, la caractéristique majeure de toute cette entreprise traductive est double. D'une part, en ne traduisant que des fables, des pièces de théâtre ou des textes poétiques le créole reste cantonné dans l'univers qu'il connaît le mieux : l'oralité, et cela même l'empêche d'atteindre « sa pleine souveraineté scripturale ». Et d'autre part ces traductions de textes proches de l'oral ne sont pas accompagnées d'une réflexion traductologique sur les enjeux de la traduction en milieu diglossique et sur les conséquences de celle-ci sur le devenir de la langue créole. Il s'agit donc pour lui, jusqu'alors de traductions réalisées de manière naïve et qui n'ont donc pas contribué à l'édification d'une langue littéraire digne de ce nom. Confiant ajoute qu'aujourd'hui le créole n'a plus rien à prouver. Il est, selon lui, potentiellement capable de tout dire, tout assumer, tout transmettre « mais le chemin de la potentialité à la réalité, à la concrétisation si l'on préfère, est long et ardu. » Le projet du GEREC pour le début du XIXe siècle a été « d'inaugurer un modèle traductif » qui soit utile au créole. Le GEREC a privilégié des textes en prose tirés de romans français ou européens des courants réaliste et naturaliste (Flaubert, Maupassant, Thomas Hardy, etc.) afin d'amener le créole à un dépassement de soi en utilisant une langue lexicalement et syntaxiquement riche. Confiant explique que pour traduire de tels auteurs, il faut au préalable avoir effectué une réflexion approfondie sur ce qu'est la traduction. « La traduction n'est pas une activité strictement linguistique et il ne suffit pas de connaître à la perfection une langue autre que la sienne pour être automatiquement un bon traducteur. » Confiant explique également dans cette préface que le GEREC s'est clairement situé « dans le droit fil de la pensée d'Henri Meschonnic », pour qui le texte est non seulement le lieu de la mise en œuvre de structures linguistiques, mais également

le lieu d'une triple opération : une subjectivation de la langue, une temporalité et une poétique (Meschonnic, 1999). Il dit vouloir éviter ainsi la querelle « sourcier-cibliste » qui ne s'intéresse qu'à la langue source ou à la langue d'arrivée. Selon lui, « la véritable question est de sortir de la langue pour arriver au discours ».

Confiant annonce que le traducteur créolophone doit forger et construire la langue littéraire au même titre que les auteurs créolophones et peut-être même de façon plus importante, car la traduction suppose un dépassement de la langue que l'on ne retrouve pas dans l'écriture créole. Car l'auteur créolophone peut, lui, rester dans l'univers créole, tandis que le traducteur créole est confronté à des réalités extérieures à la langue et à la culture créole. Il explique donc que le défi est immense pour le traducteur créolophone. Soit il capitule en créolisant les mots ou expressions étrangers à la culture créole, soit il fait preuve d'audace en néologisant pour construire la langue littéraire d'arrivée. Néologiser est le choix que Confiant a effectué pour ses traductions. Cela devient à ses yeux une obligation pour les traducteurs créolophones afin d'atteindre le discours du texte de départ. Confiant conclut sa préface en parlant de ce qu'il nomme le « panlectalisme », ce qui consisterait à emprunter des termes aux dialectes voisins. La traduction comporte donc « une vertu annexe » à ses yeux : elle serait en mesure de faire sortir de « l'enfermement monodialectal » que connaissent presque tous les pays créolophones, sauf pour le cas de la Martinique et de la Guyane, selon lui. Puisque la Martinique est, toujours selon lui, « le seul pays où les écrivains créolophones font l'effort d'enrichir leur dialecte à l'aide d'emprunts aux autres créoles caribéens, voire à ceux de l'Océan indien » et que la Guyane est polydialectale en raison de la présence de nombreux créolophones des Petites Antilles et d'Haïti aux côtés des Guyanais. Cependant, cela ne se ressent pas dans les écrits guyanais qui ont plutôt tendance à vouloir conserver l'authenticité de leur langue créole par réflexe d'autodéfense. La position du traducteur de créole qui néologise et emprunte des termes de dialectes voisins pour forger une langue littéraire peut-être critiquée et on accusera sans doute les traducteurs créolophones de créer une langue artificielle. Mais selon Confiant, « toute langue littéraire est une langue artificielle », car elle satisfait, d'une part, des besoins de communication *in absentia* et d'autre part, elle sert à évoquer des idées plus abstraites que celles du quotidien.

d) Jean-Pierre Arsaye

Jean-Pierre Arsaye dont on a présenté la thèse doctorale dans le premier chapitre est enseignant, écrivain, docteur en Langues et Cultures Régionales et membre du GEREC-F. Il est une autre figure incontournable lorsque l'on aborde la langue créole et plus particulièrement la traduction du créole. Traductologue et traducteur, il est connu pour être l'auteur de traductions en créole du recueil de nouvelles de Guy de Maupassant *Une partie de campagne et autres nouvelles*, *An dousyn kanpay èk dèt istwèkout* (2000). Il a aussi traduit en français le roman de Raphaël Confiant *Bitako-a* écrit en créole sous le nom de *Chimères d'En-ville* (1997). Dans cette traduction du roman de Confiant, il adopte une démarche sourcière, c'est-à-dire qu'il prend le parti de la langue créole en essayant de préserver celle-ci ainsi que le style de Confiant.³⁴ Ainsi la traduction d'Arsaye contient de nombreux emprunts créoles et beaucoup de références culturelles sont conservées (Stampfli, 2019). Ce choix de laisser transparaître la langue dans la traduction française démontre clairement son idéologie de défense de la langue créole. Lors d'un colloque qui a eu lieu en 2012 dans le cadre des manifestations « *Kanpis Kréyol* » organisées par la Bibliothèque Universitaire du campus de Schœlcher en Martinique³⁵, Jean-Pierre Arsaye a déclaré qu'il reniait aujourd'hui sa traduction de Maupassant, car à l'époque où il l'avait réalisée, il n'était pas véritablement armé pour cette tâche. Lorsqu'on l'a ensuite interrogé sur la capacité du créole à rendre des chefs-d'œuvre de la littérature européenne, il a expliqué qu'il a dû créer de nombreux néologismes créoles afin de restituer l'univers des nouvelles de Maupassant. Dans un autre entretien disponible sur Internet³⁶ dans lequel on lui demande quelles sont les difficultés auxquelles il a été confronté lors de la traduction de Maupassant et comment a-t-il réussi à les surmonter, il répond que :

Les difficultés ont été de toutes sortes. Des difficultés liées au lexique (certains termes ne trouvent pas leur équivalent en créole), à la syntaxe (certaines tournures du français ont du mal à être rendues en créole), au style de l'auteur, etc. Pour chacune de ces difficultés, il a fallu trouver une solution, ce qui n'est pas toujours évident. En tout cas, cette traduction de nouvelles de Guy de Maupassant m'a conduit à me colleter de manière pratique à maints problèmes liés à cette activité et à prendre conscience de la nécessité d'une étude sérieuse sur les problèmes de traduction entre le créole et le français, chose qui

³⁴ <https://www.archipelies.org/667>

³⁵ <http://www.latribunedesantilles.net/article/culture-traduire-en-creole-la-bibliotheque-universitaire>

³⁶ <http://le-blog-de-kareve.over-blog.com/article-32182862.html>

n'avait jamais encore été réalisée. C'est ce que j'ai tenté de faire à travers ma thèse de doctorat que j'ai publiée aux Éditions L'Harmattan en 2004. (Arsaye, 2009)

Nous avons constaté qu'il s'agit là d'un problème récurrent dans la traduction du créole : la langue créole manque de lexique, en raison de son oralité et de son caractère imagé. Elle peine parfois à se frayer un chemin au niveau littéraire. La traduction dans le sens créole vers le français est plutôt rare. En effet, nous avons recensé beaucoup plus d'ouvrages traduits du français vers le créole que du créole vers le français. Nous pouvons donc conclure que la traduction du roman de *Confiant* vers le français de Jean-Pierre Arsaye et l'autotraduction de *Confiant* sont un phénomène plutôt inédit. Ceci étant dit, comme il est difficile de déterminer dans quelle langue écrivent les autotraducteurs, nous ne savons pas s'il s'agit d'un type de traduction créole vers le français. Nous supposons cependant qu'il s'agit plutôt de textes écrits en français puis traduits vers le créole, car ces écrivains sont d'abord formés en français.

e) Robert Chilin

Robert Chilin, diplômé d'une maîtrise en Langues Étrangères Appliquées, est un ancien commercial guadeloupéen qui se consacre aujourd'hui à la traduction d'ouvrages du français vers le créole guadeloupéen. Il est connu pour ses traductions du français vers le créole d'ouvrages jeunesse publiés chez les éditions Auzou et surtout pour ses traductions des bandes dessinées *Titeuf*, *Les profs*, etc., mais également pour ses traductions d'œuvres de renommée internationale comme *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry et *Le Petit Nicolas* de Sempé et Goscinny, tous publiés chez Caraibéditions. Nous avons regroupé trois entretiens de ce traducteur que nous avons trouvés sur le site Potomitan.info.

Après diverses expériences de traduction en langues étrangères, la traduction en créole guadeloupéen en 2008 de la bande dessinée *Titeuf Chimen lavi* a été sa première réalisation en tant que traducteur créole de Robert Chilin. Il a été recommandé par Hector Poulet à Florent Charbonnier. Robert Chilin raconte dans un entretien accordé en marge de la sortie de cet album qu'on lui avait demandé de traduire trois pages pour faire un essai, car l'éditeur hésitait entre

plusieurs traducteurs. Il s'est tellement plu à cet exercice de traduction qu'il a traduit une trentaine de pages en à peine deux jours. Il conclut de cette expérience qu'elle est la preuve que :

Le créole est accessible à tous, du moins à ceux qui le souhaitent. C'est une langue et comme toute langue, elle nécessite un apprentissage. Ce n'est pas parce qu'on parle une langue que l'on est nécessairement un expert surtout quand il s'agit de l'écrire. Comme toute langue vivante, le créole subit l'influence des langues étrangères dont il se nourrit et dont il continuera à se nourrir. (Robert Chilin, entretien sans date sur le site potomitan.info)

Il est très reconnaissant envers Hector Pouillet et Florent Charbonnier de lui avoir accordé « cette opportunité de travailler pour la première fois avec sa langue maternelle après avoir si souvent travaillé avec d'autres langues étrangères ». Après avoir traduit ce premier tome de *Titeuf* en créole, Caraïbéditions fait appel à ses services une seconde fois en 2009 pour traduire l'album de Tintin et les Picaros, *Tintin ek sé Picaros-la* en collaboration avec le traducteur Jean-Marc Rosier (responsable de la maison d'édition K.) La même année, il traduit un tome de la bande dessinée *Les profs — Tablo nwè* toujours en collaboration avec Jean-Marc Rosier. En 2010, il effectue sa quatrième collaboration avec Caraïbéditions en réalisant la traduction en créole guadeloupéen de l'incontournable *Petit Prince* de Saint-Exupéry. En 2010, ce roman avait déjà été traduit en 180 langues, Caraïbéditions a fait le choix d'ajouter quatre langues supplémentaires à ce nombre déjà extraordinaire en faisant traduire cet ouvrage dans les quatre créoles des départements d'outre-mer (guadeloupéen, guyanais, martiniquais et réunionnais). Robert Chilin raconte en entretien que cette traduction a été :

très longue et très fastidieuse. Elle a nécessité plusieurs mois de lecture et de relecture. Et à chaque fois, il y avait quelque chose à modifier pour éviter des contresens, des inexactitudes, reproduire la poésie originelle tout en étant très local. Par exemple, dans l'ouvrage on utilise beaucoup l'inversion sujet, verbe, complément « ... lui dit le roi » qui n'est pas possible dans une construction créole. Sans parler de la ponctuation qu'il a essayé de respecter le plus que possible. (Robert Chilin, entretien sans date sur le site potomitan.info)

Il pense que les lecteurs qui connaissent déjà cette histoire ne seront pas déçus par cette version créole, car elle est très fidèle à l'original. Ceux qui ne connaissent pas l'œuvre prendront plaisir à la découvrir avec cette version locale. Selon lui, lire ce conte en langue régionale n'apporte rien de

plus au lecteur bilingue. Mais il croit que cette version créole est un outil de plus pour tous ceux qui sont impliqués dans l'étude des langues et cultures régionales. Ce projet de traduction a été pour lui différent des autres projets menés jusqu'alors, puisqu'il n'avait traduit auparavant que des bandes dessinées en langue créole. « Hormis *Tintin*, chaque planche (page) était une petite histoire à elle seule, les constructions étaient des tournures classiques et de plus les dessins aidant à la compréhension, ces ouvrages ne requéraient pas une aussi grande exactitude dans le choix du vocabulaire. » Nous trouvons encore une fois ce problème lié au manque de lexique lorsqu'il s'agit de traduire en langue créole. Robert Chin explique qu'il n'a pu apporter aucune modification au texte original, car le cahier des charges était très précis. « Aucune liberté par rapport au texte, aucune entorse à l'œuvre originale. Le côté "insulaire" ne réside que dans la construction des phrases et dans le choix du vocabulaire très imagé pour faire ressortir la poésie du texte. »

Après le succès obtenu avec la publication des traductions *d'Astérix*, *Tintin*, *Titeuf*, Florent Charbonnier de Caraïbéditions décide de publier en 2014 les traductions d'un autre héros très apprécié des enfants : *Le Petit Nicolas*. Lors d'un autre entretien consacré à ce projet de traduction, Robert Chin explique qu'en tant que traducteur il ressent une certaine fierté et de l'enthousiasme, mais aussi une énorme responsabilité, car il se doit de respecter l'œuvre originale tout en la rendant crédible aux yeux des lecteurs créolophones. Selon lui, la principale difficulté rencontrée est l'écart de langage entre le Petit Nicolas et les élèves guadeloupéens. Il a également remarqué, et ce depuis les recherches qu'il avait menées pour son premier projet de traduction *Titeuf Chimen lavi*, que les enfants guadeloupéens s'expriment très peu en créole, du fait que leur principale langue maternelle est le français, langue parlée par la grande majorité des mères antillaises. Certaines familles, pourtant bilingues créolophones et francophones, sont persuadées de l'influence néfaste de la pratique de la langue créole sur la scolarité de leurs enfants et en interdisent donc l'usage à la maison. L'apprentissage de la langue se fait donc par bribes avec d'autres personnes de l'entourage familial ou hors de la maison, à la télé, à la radio, dans les chansons. (Condon, 2004)

Ceci est dû au fait que la scolarité s'effectue en français et qu'il est encore aujourd'hui mal perçu de parler créole à l'école. La pratique du créole est encore aujourd'hui considérée comme un obstacle au bon apprentissage de la langue française orale et écrite. Nous pensons que cette stigmatisation de la langue créole est aussi due à la politique linguistique française qu'il faudrait modifier pour une meilleure émancipation et valorisation des langues régionales et ce, dès le plus

jeune âge, ce qui passe forcément par l'école. Robert Chilin explique que lorsque les jeunes guadeloupéens parlent créole « on est confronté à un créole francisé ou un français créolisé, c'est-à-dire un français avec des expressions créoles ou des tournures issues du créole ». C'est ce que nous disait également Tèrèz Léotin qui souhaite la création d'une Académie de créole afin de préserver la langue créole en évitant cette interpénétration du français. Le traducteur pense donc que ces traductions créoles sont une bonne chose pour que les élèves puissent parfaire leur apprentissage du créole dans les sections LCR (Langue et Culture Régionale) ou également en dehors de la structure scolaire pour leur permettre de redécouvrir le patrimoine linguistique. Robert Chilin salue le travail de l'éditeur Florent Charbonnier et de « tous ceux qui ont milité et qui militent encore pour que le créole soit reconnu par les autorités comme une langue à part entière digne de cohabiter en toute harmonie avec le français dans l'apprentissage scolaire, dans l'administration et les imprimés administratifs et pour qu'un jour on puisse devenir un espace réellement bilingue ».

En plus de la difficulté du fait que les élèves guadeloupéens ne s'expriment pas comme le « Petit Nicolas » et qu'ils parlent peu le créole, le traducteur a également rencontré une difficulté « purement liée aux contraintes de la traduction ». Il s'agit de la transposition des lieux et des personnages de l'œuvre originale. Il a donc pris une certaine liberté en effectuant des modifications pour transposer certains lieux. Dans la traduction en créole guadeloupéen, le Petit Nicolas habite la Guadeloupe, se déplace en Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante et les Saintes. L'Auvergne est devenue *Fon kako* (Fond Cacao de la commune de Capesterre-Belle-Eau), la Côte d'Azur est devenue *P'asi Sentàn* (aux environs de Sainte-Anne). Le métier de charcutier a été remplacé par celui de vendeur de tripes et de boyaux, etc. Les personnages quant à eux sont également modifiés. Tarzan devient *Chaka ka Senzangakhona*, ou encore *Chaka zoulou*, « un roi zoulou, un héros africain considéré par beaucoup comme le père fondateur de la nation Zoulou ». Le traducteur dit faire ainsi un « clin d'œil à l'Afrique avec un personnage auquel pourrait vouloir s'identifier un jeune Guadeloupéen désireux de devenir plus noir ou du moins plus foncé qu'il ne l'est déjà. » Nous pensons que ce dernier aspect reflète l'idéologie du traducteur qui cherche à maintenir le lien entre les Antilles et l'Afrique dans ce qui pourrait être interprété comme une certaine quête identitaire. Cependant, nous ne sommes pas certaine que les jeunes Guadeloupéens connaissent ce héros africain. En revanche, tous les jeunes Antillais connaissent Tarzan. Il y a dans toute traduction une part de l'idéologie du traducteur, d'où le concept de manipulation développé par Lefevre. La

réécriture de ces textes en créole est un exercice qu'utilisent les traducteurs pour créer une littérature, mais aussi pour affirmer leur identité culturelle.

f) Marie-José Saint-Louis

Originnaire de la Martinique, Marie-José Saint-Louis est professeure d'allemand et traductrice de créole, diplômée d'un DEA de sociolinguistique créole. Elle enseigne l'allemand au lycée et a longtemps été chargée de cours en sociolinguistique créole à l'Université des Antilles et chargée d'études au GEREK. Elle a traduit plusieurs livres pour enfants en créole martiniquais. Le site Potomitan.info lui a accordé deux entretiens au sujet des traductions qu'elle a réalisées du *Petit Prince* en 2010 et du *Petit Nicolas* en 2014³⁷. Dans l'entretien qui lui est consacré pour la traduction du *Petit Prince*, elle explique qu'elle connaissait déjà ce conte avant que l'éditeur ne lui fasse part de son projet de traduction et qu'elle s'était même essayée à traduire les deux premiers chapitres dans le cadre d'un atelier « Langue créole » à l'Université du Temps Libre de la Martinique. Selon elle « ce texte se prête parfaitement à la traduction en créole » d'une part en raison de « la simplicité des phrases et la multiplicité des dialogues qui collent bien au phrasé créole. N'oublions pas qu'il s'agit d'un conte et la langue créole a une longue tradition (orale) du conte derrière elle. » Et d'autre part en raison de l'universalité de la profondeur de ces phrases de ce conte « qui tentent d'apporter des réponses au questionnement de n'importe quel être humain, quels que soient son origine, son lieu de vie, la langue qu'il parle... ». Elle explique ensuite que « la construction du conte n'était en rien gênante pour la traduction en créole », mais qu'elle a tout de même dû surmonter certaines difficultés liées au fonctionnement intrinsèque des langues, comme l'utilisation du discours direct en français (« riposta-t-il », « répondit-il », etc.). Le créole ne fonctionnant pas ainsi, elle a dû trouver une solution afin de ne pas alourdir le texte créole. Elle a donc choisi d'utiliser des verbes déclaratifs en introduction. Elle explique également que les langues ne sont pas superposables. Elle a ainsi choisi de traduire les mots « stupéfait » et « surpris » qui apparaissent de nombreuses fois par le même mot créole « *estébékwe* » ce qui selon elle, augmente l'occurrence du même mot dans le texte créole par rapport à l'original. Nous constatons là encore le problème lexical de la langue

³⁷ Puisqu'il s'agit de deux langues distinctes l'éditeur a choisi de faire traduire ces œuvres dans les deux langues. Robert Chilin les a traduit en créole guadeloupéen et Marie-José Saint-Louis en créole martiniquais.

créole qui manque de synonymes. Elle explique également que « certains éléments du conte ne font pas partie de l'environnement caribéen, mais ils n'ont pas été systématiquement adaptés dans la traduction. » Elle a cependant dû apporter quelques modifications parfois, par exemple afin d'éviter la confusion entre le mot français « blé » et le mot créole « *blé* » (bleu), elle a traduit « champ de blé » par « *chan séréal doré a* » (champ de céréale dorée) qu'elle ne voulait pas traduire par « *chan blé a* » qui aurait pu être compris comme « le champ bleu ». Il ne s'agissait pas de sa première collaboration avec Caraïbéditions puisqu'elle avait traduit la bande dessinée « Le sang du flamboyant », ainsi que d'autres textes jeunesse et un reportage sur la banane. Pour elle « ces traductions en créole avaient chaque fois la même finalité : proposer au lecteur martiniquais un accès à lui-même, à son environnement ou à son histoire dans la langue intime du pays. ». Elle explique qu'elle trouve « ces traductions très valorisantes pour nos langues régionales » et qu'elle a plaisir à traduire ce genre de textes, car « ces textes sont en connexion avec les lecteurs du pays » et également parce qu'ils « pourront, un jour ou l'autre, participer à la valorisation et la diffusion de notre langue régionale, le créole ».

Dans l'entretien qui lui est consacré pour la traduction du *Petit Nicolas*, Marie-José Saint-Louis explique que pour ce qui est de la traduction français-créole, comme nous l'avons expliqué tout au long de ce mémoire, les langues source et cible n'ont pas le même statut. Le français qui a une longue tradition littéraire est « formidablement équipé » et le créole « manque cruellement d'outils ».

Le bureau, d'un traducteur de langues acrolectales, d'une manière générale, est chargé de dictionnaires en tout genre : unilingues, bilingues, dictionnaire des synonymes, dictionnaire des citations, dictionnaire étymologique, etc... Celui du traducteur en créole martiniquais est beaucoup moins pourvu en livres (des dictionnaires français, un dictionnaire de créole, un dictionnaire de néologismes, et c'est tout... Plus surprenant, peut-être, il n'a pas de diplôme de traducteur, pour l'heure... Il s'appuie juste sur une expérience personnelle et professionnelle de la pratique écrite de la langue... Ceci devrait cependant changer avec le cursus de traductologie que propose l'Université des Antilles depuis peu. (Marie-José Saint-Louis, 2014)

Nous ne sommes pas parvenue à trouver plus d'information sur ce cursus en traductologie dont parle la traductrice, nous pensons qu'il s'agit du module de vingt heures, proposé à la

maîtrise de langues et cultures régionales option créole³⁸. Pour Marie-José Saint-Louis, la traduction « booste » une langue. Ainsi, pour elle, la traduction est un espace d'expression supplémentaire du créole et c'est, selon elle, un atelier pour lui permettre de « peaufiner » la langue littéraire. Elle pense que « comme pour toute traduction, le traducteur doit bien sûr rester le plus absent, le plus en retrait dans sa traduction ». Comme nombre de traductologues, elle se pose bien entendu la question de la part personnelle que met le traducteur dans son travail et nous sommes d'accord avec elle quand elle dit qu'il existe « forcément une part de subjectivité guidée par les connaissances et l'expérience du traducteur ». Elle pense cependant que l'excès de style n'est pas permis. Certes les mots et les tournures de phrases sont ceux du traducteur, mais les idées demeurent celles de l'auteur. Puisque le lexique français est le principal pourvoyeur du lexique du créole des Petites Antilles. Les difficultés principales que rencontre le traducteur de créole résident dans le domaine lexical, selon elle, selon nous et selon tous les autres traducteurs que nous avons présentés. « Comme dans toute traduction, il faudra éviter les barbarismes et solécismes, mais aussi les équivoques qui ne sautent pas forcément aux yeux, car en passant d'un texte à l'autre, dans ce continuum, linguistique, on peut se laisser aveugler ». Le traducteur doit donc essayer de « trahir » le moins possible. Selon Marie-José Saint-Louis, les éditions bilingues français-créole sont faites pour aider le lecteur s'il ne maîtrise pas suffisamment l'une ou l'autre langue, que ce soit pour le non-créolophone qui tente d'apprendre le créole ou pour l'unilingue créolophone qui tente de parfaire sa maîtrise de la langue française, comme cela est le cas des Haïtiens très présents dans les Petites Antilles.

g) Rodolf Etienne

Rodolf Etienne est journaliste pour le quotidien *France-Antilles*, auteur et traducteur martiniquais. Il a accordé au moins quatre entretiens sur ses traductions en créole martiniquais. En 2005, sa traduction du roman *Les Indes* d'Édouard Glissant, intitulée *Lézenn*, est publiée aux éditions *Le Serpent à plumes*. Nous trouvons sur le site de divulgation d'informations liées à la langue créole

³⁸ <http://extranet.univ-ag.fr/intranet2/Documents/3LL6400.pdf>

potomitan.info, un article très fouillé de Véronique Larose en date du 25 septembre 2006 qui est consacré à cette traduction. L'auteure nous présente le point de vue du traducteur et les étapes de réécriture du texte *Lézenn*. Malgré le vif débat autour de la langue créole en Martinique, Rodolf Etienne explique qu'il souhaite rester apolitique : « je n'ai pas voulu participer à ce débat polémique et politique ». Cependant, « écrire en créole constitue “un engagement fort” pour “fixer la langue dans l'écrit” ». C'est avec l'aval du poète Édouard Glissant que Rodolf Etienne entreprend la traduction de ce long texte poétique. Il réalise une dizaine de versions entre 1996 et 2005, travail qui « a révélé/réveillé des questionnements identitaires ».

Nous apprenons dans cet article que Rodolf Etienne a eu recours à quelques néologismes et que ses choix de mots ont été guidés par sa volonté de rejoindre un nouveau lectorat, il a également préféré avoir recours à une graphie phonétique « pour rendre le mot créole » afin selon lui, de ne pas dénaturer le créole. Il a refusé de mettre des notes pédagogiques qui « alourdiraient le texte », son intention n'étant pas de faire un ouvrage didactique, dit-il. Il commente son choix ainsi : « Je ne suis pas professeur de créole, je suis écrivain en créole ». Rodolf Étienne souhaitait que sa traduction ne soit pas publiée en édition bilingue, mais c'est finalement la décision de l'auteur du texte original Édouard Glissant qui l'a emporté, celui-ci préférant que cette traduction soit publiée avec le texte original. Rodolf Étienne a accompli, selon lui, un travail de création. Pour lui, traduire en créole le texte originel contribue à une appropriation ultime du texte. Traduire est, en somme, un acte d'écriture en soi. La traduction confirme le statut d'auteur de Rodolf Etienne : il ne se fait pas seulement *facteur de parole*, mais bien *acteur de parole* ! comme le précise Véronique Larose dans son article. Rodolf Etienne indique dans cet article que même l'auteur Édouard Glissant ne lui a pas renié ce statut de « jeune auteur créole » avec cette traduction créole. Cette démarche de traduction est un acte d'engagement pour la créolisation.

En 2008, Rodolf Etienne a traduit *Monsieur Toussaint*, autre roman d'Édouard Glissant. Cette traduction, *Misyé Touden*, a été publiée à Montréal par Mémoire d'encrier. Nous avons trouvé un entretien datant du 4 décembre 2014 consacré à la traduction de cette œuvre sur le site politiques-publiques.com. Dans cet entretien, soit six ans après la publication de cette traduction, Rodolf Etienne confie que *Monsieur Toussaint* est pour lui l'une des plus belles pièces de théâtre créole

« qui situe notre mémoire au cœur de ses questionnements ataviques : histoire, identité, culture, africanité, antillanité, esclavage, liberté, langue, etc. C'est ce qui m'a intéressé dans l'œuvre et que j'ai voulu rendre à la littérature créole. » Ce livre symbolise pour lui « notre quête d'identité entre passé, présent et avenir. » Il explique que c'est une façon de définir :

Notre créolité, notre identité, notre antillanité au-delà du passage du milieu, au-delà des troubles de l'esclavage, plus loin que la colonisation, et que la plantation ou l'habitation. C'est une pièce qui symbolise, selon moi, la volonté, la faculté de l'Un de se recréer à partir du Tout, en dépit des difficultés du temps et de l'espace, en dépit du déni de l'Autre. (Rodolf Etienne, 2014)

Il explique également que les principales difficultés qu'il a rencontrées lors de la traduction de cette pièce de théâtre ont été la richesse symbolique, sémantique et lexicale du langage d'Édouard Glissant et que « la langue créole n'offre pas pour le moment tous les outils susceptibles de rendre compte de ces variétés. Il faut donc une extrême dextérité pour sculpter dans le verbe créole la parole de Glissant qui nous entraîne rapidement vers des zones de la pensée et de l'imaginaire jusque-là inexplorées. » Cette traduction a donc été un défi pour lui « mais aussi le plus beau challenge ». Selon lui, « Cette version créole s'adresse à tous les créolophones, sans distinction géographique ou culturelle. Elle se veut, avec ses moyens de langage, transversale, unificatrice, en un mot pan-créole. La version bilingue facilite cette volonté en permettant à tous lecteurs bilingues français/créole de se jouer des difficultés de la version créole en puisant dans la version française des rapports de force, des lignes de traverse, des ponts de symétrie. ». Nous voyons que contrairement à sa première traduction *Lézenn*, le traducteur accepte la version bilingue et la pense comme un outil pour aller vers une meilleure compréhension du texte.

En 2010, Rodolf Etienne traduit *La Tragédie du roi Christophe* d'Aimé Césaire (1963). La traduction de cette pièce de théâtre s'intitule *Trajédi Rwa Kristof* et celle-ci est publiée aux éditions K. Il s'agit de la première traduction en créole d'une des œuvres d'Aimé Césaire. Le site de divulgation potomitan.info a accordé une entrevue au traducteur lors de la publication de cette traduction chez Caraïbéditions. Dans cet entretien, Rodolf Etienne explique que traduire Césaire en créole et faire publier l'ouvrage a été un défi³⁹. Selon le traducteur « le créole habite l'œuvre de

³⁹ Ce qui peut sembler être contradictoire avec le fait qu'il explique par la suite qu'il n'a rencontré aucune difficulté particulière. Nous supposons que le défi résidait donc dans le projet publication de cette traduction.

Césaire. Cette traduction a pour premier objectif d'en rendre compte. » Le traducteur dit ne pas avoir rencontré de difficultés particulières lors de cette traduction, bien au contraire puisque selon lui c'est comme si le texte de Césaire était « habité » par la langue créole. Cette traduction a donc été un « véritable plaisir intellectuel ». Etienne explique avoir eu la sensation d'être un révélateur : « c'est comme si le texte créole que j'écrivais émanait véritablement du texte césairien ».

En 2016, Rodolf Etienne traduit en créole *Le traité sur la tolérance* de Voltaire (1763). Lors d'un entretien consacré à cette traduction diffusé sur le site Madinin'art, il confie que cette traduction a été commandée par l'éditeur Idem Éditions. Ce texte s'est révélé, selon lui, être parfait sur le plan littéraire pour « une percée dans la langue de l'écrit, une percée dans le monde des idées que peut véhiculer la langue créole, pour ce qu'elle a de jeune et de contrainte. »

Lorsque le journaliste de Madinin'art lui demande si, en général, et dans le cas de cette traduction plus particulièrement, il n'est pas mieux de préférer l'original à la traduction puisque le lecteur créole est avant tout un lecteur francophone, Rodolf Etienne rétorque que la littérature est une matière sérieuse qui engage des phénomènes de la pensée et du discours qui sont d'un ordre essentiel pour la maturation et le développement de la pensée collective et qu'en définitive c'est au lecteur de décider s'il préfère lire l'œuvre originale ou sa traduction. Il fait cependant remarquer que :

Malheureusement, dans notre contexte, nous avons affaire à un lecteur quasi analphabète en créole, et cela en dehors de tous les clivages qui minent par ailleurs la société créole. L'analphabétisme créole, qui n'est une réalité que si on veut bien la concevoir, est un phénomène qui affecte toutes les couches de la société créole, sauf l'auteur créole ou le traducteur. A partir de là on comprend certainement mieux la position de l'écrivain antillais qui s'engage à défendre le patrimoine littéraire créole, sans que le lecteur créole ne soit de nos jours encore, pour lui l'auteur, une réalité tangible, brimé qu'il est — le lecteur créole — par des phénomènes connus et décrits à travers la notion familière de la diglossie et de ses atavismes. Il faut bien comprendre que les réalités de l'auteur créole, vis-à-vis du texte à composer ou à traduire, sont très largement au-delà des réalités intellectuelles du lecteur créole qui n'existe pas, je veux dire en tant que forme dynamique. Le lecteur créole est aujourd'hui encore une contrainte qui s'oppose au développement de la littérature créole, parce que ce lecteur est analphabète pour ce qui concerne la langue qu'emploie l'auteur créole. Alors, préférer l'original à la traduction ? Certainement ! Tant que la traduction n'existe pas. Sinon, le lecteur averti, le bon lecteur, n'hésite pas et se familiarise sans complexes, sans à priori, avec passion en définitive avec les deux versions du texte, cela pour autant

qu'il maîtrise l'une et l'autre, la langue d'origine et la langue de destination. Sinon, ce ne sont que prétexte pour éviter un exercice vécu comme une tragédie, une impossibilité, une incurabilité. (Rodolf Etienne, 2016)

Dans cet entretien, Rodolf Etienne explique que « la plus grande des trahisons du traducteur serait de s'accaparer l'œuvre de l'auteur à des fins qui sont contraires aux discours de l'œuvre ou de l'auteur ». Selon lui, il existe de mauvaises traductions et elles sont l'œuvre de mauvais traducteurs qui ont une méconnaissance ou une méprise de la culture d'origine du texte ou encore de la culture d'arrivée. Mais il se peut également selon lui, que ce soit la critique qui soit mauvaise soit parce qu'elle est animée d'un mauvais état d'esprit vis-à-vis de l'auteur ou encore du traducteur. Dans le cas du créole, la trahison ne proviendrait pas de l'auteur ou du traducteur, mais celle si proviendrait, selon lui, du lectorat qui n'existe pas : « d'un lecteur qui n'existe pas et qui s'invente mille et une raisons pour ne pas lire en créole, ou ne pas lire le créole, préférant demeurer dans une relation bien sûr de conflit avec la langue créole, ne mesurant pas les enjeux véritables d'un tel sacrifice de la mémoire et de la cognition du langage et du discours. » Selon le traducteur, pour ce qui est de la langue créole, les traductions sont généralement de bonnes traductions, mais il s'agit plutôt du lectorat et de la critique qui ne sont pas encore prêts à l'exercice de la lecture créole.

En 2018, Rodolf Etienne traduit intégralement en créole *Les décrets de l'abolition de l'esclavage de 1848* aux éditions Scitep. Le site Madinin'art interviewe le traducteur Rodolf Etienne au sujet de cette traduction. Dans cet entretien le traducteur explique qu'il s'agit de rendre à l'Histoire ce qui lui revient de droit et de notoriété. Pour lui, traduire en créole est une « essentielle nécessité pour être vrai et authentique, libre et vivant ». Il explique qu'il a le besoin fondamental d'éveiller sa conscience authentique en traduisant en créole et que la langue créole ne le « réduit en rien », bien au contraire, elle le rapproche de son passé, de son histoire, de ses ancêtres et que c'est en cela que le créole est la langue de la liberté, du patrimoine, de la fierté retrouvée. Il n'associe pas sa démarche de traduction créole à une identité dite « indépendantiste, autonomiste ou départementaliste », mais elle a pour but selon lui de « provoquer, interroger, défier la mémoire collective ». Il publie cette fois encore la version bilingue créole-français afin que le lectorat maîtrisant les deux langues puisse y avoir accès. Le traducteur, contrairement à sa première

traduction, explique que cette version bilingue a une volonté didactique et ludique et qu'après des années de recherches, de réflexions, de publications et de traductions parallèles, il a réussi à trouver « une langue créole écrite qui soit beaucoup plus aisée à lire et à comprendre, à partager aussi ». Selon lui, cette nouvelle écriture permettrait de révolutionner l'écrit créole et le travail qu'il reste à faire se situerait maintenant au niveau du lectorat.

Nous trouvons l'avis de Rodolf Etienne très tranché et très intéressant. Nous ne savons cependant pas s'il faut rejeter entièrement la faute sur ce lectorat « analphabète » en créole. Nous pensons que les institutions françaises jouent un grand rôle en ce qui concerne l'alphabétisation créole de la population locale et que tant que cela n'émanera pas du pouvoir public, le créole écrit et donc la traduction créole s'en verront affectés. Nous saluons nonobstant le travail engagé de ces traducteurs qui œuvrent pour construire une langue littéraire. Le choix des œuvres traduites de Rodolf Etienne marque un engagement identitaire créole clair. Il souhaite ainsi montrer que le créole est tout aussi capable que le français de rendre compte de faits historiques et que la quête identitaire créole passe par la traduction d'œuvres littéraires.

h) Deux professeurs de créole (Anonymes)

Lors de notre enquête, nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec deux professeurs de créole qui ont souhaité rester anonymes. Ces professeurs exercent depuis de nombreuses années et traduisent parfois pour des institutions locales. Ils font la distinction entre les créoles martiniquais, guadeloupéen et guyanais. L'écriture enseignée à l'école se base sur celle préconisée par le GEREC. Il y a eu quelques changements notamment dans la graphie en Martinique que l'un d'entre eux qualifie de farfelue. L'un de ces professeurs de créole nous a expliqué que contrairement à ce qu'Hector Pouillet nous avait dit (« mieux vaut rassembler plutôt que diviser »), il faut bien différencier les créoles des départements français. Bien que les créoles martiniquais et guadeloupéen soient très similaires, ils ne sont pas exactement les mêmes, il s'agit donc bien deux langues bien distinctes. Nous sommes entièrement d'accord avec cela, bien que l'intercompréhension soit totale, il s'agit bien de deux langues différentes et cela se voit bien dans l'écriture des deux.

Nous apprenons de ces entretiens qu'à partir des mouvements de grèves qui ont secoué la Guadeloupe en 2009, il y a eu la demande de la mise en place d'un programme pour le créole qui a bénéficié à l'ensemble des départements d'outre-mer. Ce programme a été établi à partir du GEREC-F et les textes officiels qui sont au programme s'appuient là-dessus. Il existe quelques classes bilingues en Guadeloupe. Nous apprenons également que tous les collèges de Guadeloupe proposent l'option créole (à une ou deux exceptions) et l'enseignement de la langue régionale fait partie des axes prioritaires du projet académique. On manque de professeurs certifiés, il y a donc beaucoup de contractuels. Les exercices de traduction font partie des activités langagières au programme scolaire et c'est une épreuve du CAPES externe (thème et version). Il n'y a pas de problèmes particuliers pour les créolophones en matière d'écriture. Si les non-créolophones ont du mal à parler, ils ont de bonnes compétences en matière d'écriture puisqu'il s'agit d'une graphie phonologisante qui se veut simple. On écrit ce qu'on entend.

L'un de ces professeurs se dit être un scientifique du créole. Il souhaite pouvoir un jour légitimer les traductions et valoriser la langue. La traduction est pour lui un thème qui est d'actualité et qui le sera encore, bien qu'il reconnaisse qu'il n'y a malheureusement pas de recherches à proprement dite sur le sujet à sa connaissance. Nous ne sommes pas totalement d'accord avec lui là-dessus, car comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, la traduction du créole est un sujet qui a fait déjà couler pas mal d'encre. Cependant, il est vrai qu'il n'y a pas, du moins pas à notre connaissance, d'études de terrain similaires à la nôtre, quant à la situation actuelle de la traduction dans les Petites Antilles françaises. Il n'existe aucune formation pour devenir traducteur de créole et cela pose parfois problème quant à la légitimité des personnes à qui on attribue des projets de traduction et de correction. L'un des professeurs a été appelé par une institution pour corriger une traduction, car celle-ci avait été faite par des gens de France métropolitaine et le résultat était selon lui catastrophique en raison du manque de maîtrise de la langue. Cette institution n'étant pas satisfaite de cette traduction a demandé au professeur s'il pouvait corriger la « mauvaise » traduction. Et il a donc dû refaire cette traduction avec une équipe de traducteurs, tous professeurs de créole. En parlant d'expertise en matière de traduction du créole, ce professeur déclare :

Cela dit il y a certains qui font de la correction comme Hector Poulet et qui jugent d'une expertise, d'une expérience, etc., mais qui reste quand même du domaine très profondément culturel à côté de la nouvelle donne d'une traduction qui doit rentrer dans un domaine plus scientifique avec un contexte, une contextualisation de ce que nous vivons aujourd'hui, ce qui n'est pas toujours le cas pour certaines

personnes qui à un certain moment ont fait de la découverte du créole. On ne traduit pas un poème comme on traduit un texte historique. Le problème qui se pose donc est de trouver le lexique adapté à une compréhension qui soit le plus proche possible de ce qui a été dit ou écrit, je dirai de l'information qui est donnée, et là on est plus dans du zèle, à trouver de belles maximes ou de beaux proverbes créoles, etc. Je pense que c'est là aujourd'hui le danger de ne pas mettre en place une véritable politique de traduction puisque le problème, c'est qu'on est encore dans ce que je dirai entre guillemets dans un folklore. Et là aujourd'hui on ne peut pas mélanger folklore et scientifique, il faut que ce soit clair. (Professeur de créole anonyme, 2016)

Selon lui, lorsque l'on utilise la langue créole dans la publicité, c'est dans un but de dérision qui dévalorise l'individu. Ce professeur-traducteur de créole pense qu'il faut crédibiliser les traductions en se basant sur la collégialité, mais également en « traduisant la société dans la langue dans laquelle nous sommes, en respectant la langue et l'individu et la culture » en faisant passer de l'information sur des réalités socioculturelles en créole.

Il n'existe pas de traducteurs officiels en Guadeloupe et en Martinique. Certains ont des compétences et s'improvisent traducteurs. Selon ce professeur de créole, il faut développer des compétences qui soient spécifiques à la traduction en fonction des différents domaines en travaillant sur le vocabulaire spécifique. Il faut donc aller à la recherche du vocabulaire en réalisant des regroupements, des entretiens avec des locuteurs âgés pour retrouver les termes adéquats. Selon lui « si ce travail-là n'est pas fait dans les 4 ou 5 ans à venir, toute la génération va partir et l'on va rentrer dans ce qui ne sera pas une traduction qui sera simplement une réécriture d'un mot, mais qui n'aura pas le sens profond qu'il avait au départ ».

Nous apprenons qu'il y a un manque d'outils pédagogiques, que ce soit au niveau des textes à traduire ou encore des documents audio et audiovisuels pour les étudiants qui préparent les Masters et le CAPES créole. Selon ce professeur de créole, plus on mettra de traductions, de textes écrits en créole à disposition du public et plus celui-ci s'y intéressera. Il faut susciter cette envie de lire le créole. Lorsque nous lui parlons du manque de lexique dont se plaignent la plupart des traducteurs de créole, il nous répond :

Il est très délicat de faire un choix clair en disant néologisme ou créoliser le mot. Je pense qu'aujourd'hui si l'on doit partir sur l'optique de créoliser les mots ça ne peut être que des mots scientifiques [...] on peut faire de la paraphrase s'agissant d'un roman, on ne peut pas faire de la paraphrase s'agissant d'un document d'information, dans ce cadre-là on pourrait envisager des néologismes, dans ce cadre-là uniquement. [...] Le créole est stigmatisé, il ne deviendra une langue officielle que finalement le jour où on nous donnera la possibilité de le faire parce que je ne pense pas que c'est quelque chose que l'on pourra faire de nous-mêmes et dire voilà ça c'est clair. Et malgré, je dirai entre guillemets la responsabilité que l'on veut donner aux institutions, tel que conseil départemental, conseil régional, ça reste quand même très politisé au niveau national, donc c'est vrai que quelque part, avec la possibilité d'avoir un institut ou une Académie, etc. Une Académie de créole, cela pourrait changer la donne, mais bon pour l'instant on n'en est pas encore là. (Professeur de créole anonyme, 2016)

Les professeurs interviewés pensent que le créole a un avenir prometteur, « tant que l'on continuera à le parler, à l'utiliser et à faire un travail d'information, de diffusion, c'est la condition *sine qua non* pour ça. » Selon eux, le lexique est problématique lorsque l'on traduit en créole : il ne faut pas perdre la richesse de l'oralité et il faut à la fois accepter qu'il s'agisse d'une langue vivante qui garde ses bases, mais qui crée des mots. Les « coups de pub » comme le mois du créole, la semaine du créole, la dictée créole sont également néfastes pour la langue créole selon l'un des professeurs de créole, car cela cible un public qui n'est que spectateur, il faudrait pour lui que ce public devienne acteur et s'approprie la langue. Selon lui :

Il n'y a aucun intérêt à dire « je sais parfaitement écrire le créole » parce que je sais parfaitement écrire le créole, si dans ma vie de tous les jours, j'ai à l'utiliser pour les administrations, etc. Ce n'est pas le cas, donc arrêtons de rentrer dans le même truc de la dictée de Bernard Pivot, les trucs à la télé, etc. Je dis aujourd'hui si l'on veut réellement valoriser la langue créole, faisons des concours d'éloquence. Aujourd'hui, toutes les grandes écoles du monde, dans toutes les langues, ce qui est important aujourd'hui c'est l'argumentation, la qualité du discours et surtout qu'on est riche, puisqu'avec une langue qui est d'abord orale, en termes d'expressions de proverbes, etc. donc c'est ce qu'il faut valoriser pour ne pas perdre. Donc faisons des concours d'éloquence sur des thèmes donnés, faisons de l'argumentation... (Professeur de créole anonyme, 2016)

3.3 Les destinataires : Quel public pour ces traductions ?

Nous pensions, au début de cette recherche, que le lectorat serait restreint, hypothèse qui s'est confirmée dans les entretiens réalisés et ceux trouvés sur Internet. Il s'agit essentiellement d'un public lettré (étudiants en langue créole, universitaires créolistes et quelques amoureux de la langue créole) et d'un public jeunesse. Les éditeurs interviewés nous ont confirmé que le marché de l'édition est un très petit marché qui ne peut se comparer à l'édition de langues prestigieuses comme le français ou l'anglais. Il s'agit d'un marché de passionnés de la langue créole. Les acteurs de la traduction créole dans les Petites Antilles publient, traduisent ou réécrivent par amour de la langue. C'est le besoin de reconnaissance de la langue, de leur identité, de leur culture qui les anime et non les ventes ou le succès. Pour l'auteur-traducteur Rodolf Etienne nous avons affaire à un « lectorat analphabète » qui ne se donne pas la peine de lire le créole. Nous trouvons que les termes de « lectorat analphabète » employés par Rodolf Etienne sont un peu forts, puisque nous savons que la population antillaise est très instruite, comme le faisait remarquer l'éditeur Florent Charbonnier responsable de la maison d'édition Caraïbéditions. Nous pensons donc que Rodolf Etienne fait référence au fait que le nombre de lecteurs créolophones est très réduit en comparaison avec le lectorat francophone des Petites Antilles françaises. Selon nous cet état de fait est dû à la politique linguistique de la France, nous ne pouvons donc pas blâmer ce lectorat francophone pour son analphabétisme créole. La diglossie freine bien évidemment la traduction puisque les Antillais sont alphabétisés en français et l'apprentissage du créole à l'école ne remonte qu'à une vingtaine d'années. Il faut également savoir que l'apprentissage de la langue créole écrite débute uniquement au collège et ce de façon optionnelle. Il s'agit donc d'un défi pour les auteurs et les traducteurs créoles. Comme nous l'avons déjà dit précédemment, la mission principale de l'auteur-traducteur créolophone et du mécénat en général est de susciter l'envie de lire et cela passe obligatoirement par la création. En effet, plus il y aura de choses à lire en créole et plus il y aura de chances que les gens lisent le créole. Il faudrait, selon nous, que l'apprentissage de la langue créole écrite se fasse bien plus jeune et qu'il ne soit pas optionnel.

Chapitre 4 — Analyse de la *praxis* traduisante dans les Petites Antilles françaises

4.1 Reconnaissance du créole à travers la traduction

4.1.1 Littérature jeunesse vs. Littérature pour adulte

Comme nous l'avons vu avec la recension présentée au chapitre 3, les deux tiers des traductions créoles sont des ouvrages de littérature jeunesse et un tiers seulement sont des traductions d'ouvrages pour adultes. En effet sur 146 traductions créoles, plus d'une centaine sont de la littérature jeunesse (si l'on compte les fables et les bandes dessinées). Toujours dans le souci de répondre à notre problématique de savoir en quoi la traduction du créole participait-elle à la reconnaissance du créole, nous nous sommes demandé si la traduction de la littérature jeunesse participait réellement à la reconnaissance de la langue créole. Il est vrai que nous ne connaissons pas le chiffre d'affaires généré par les ventes de ces traductions, mais selon le coordinateur éditorial des éditions L'Harmattan, l'édition bilingue créole jeunesse est un petit marché assez intéressant. Cette affirmation nous laisse supposer que ce marché est suffisamment lucratif pour que les éditeurs continuent cette activité, sans quoi nous ne comprendrions pas ce nombre relativement (pour ce qui est des Petites Antilles bien sûr) élevé de traductions d'ouvrages jeunesse.

Nous pensons cependant que hormis le côté (que nous supposons) lucratif, cette activité ne participe pas totalement à la reconnaissance et au développement de la langue créole. Nous ne voulons pas tomber dans le piège de la fausse simplicité apparente que supposerait à première vue la traduction pour enfants, nous respectons le travail des traducteurs et saluons le défi qu'ils relèvent en adaptant l'une ou l'autre langue à la culture d'arrivée et au jeune public. Certes, la traduction d'ouvrages jeunesse contribue en quelque sorte à la constitution d'un patrimoine littéraire, mais cela confine la langue créole dans les sphères de l'oralité qu'elle ne connaît que trop bien. Les traductions pour enfants sont des textes courts et légers, le lexique employé est donc assez

limité et cela, à notre avis, ne permet pas à la langue de se surpasser. Nous sommes donc d'accord avec Confiant (2004) lorsqu'il avance dans la préface de sa traduction *An tje san ganm* de la nouvelle *un cœur simple* de Gustave Flaubert que « Jusqu'à présent, les traductions en créole se sont donc faites de manière naïve et n'ont pas pu, de ce fait, contribuer significativement à l'édification d'une langue littéraire créole digne de ce nom comme ce fut le cas au XVI^e siècle pour les "langues vulgaires" d'Europe face au latin... ». Confiant explique dans cette préface que le GEREK prétendait traduire des romans français et européens et surtout des textes en prose afin d'aller « tout de suite au plus difficile ». Nonobstant, nous n'avons pas recensé grand nombre de traductions participant à ce projet d'élaboration d'un modèle traductif pour le créole. Nous avons recensé moins d'une trentaine d'ouvrages traduits en créole pour un lectorat adulte et une dizaine seulement de ces traductions sont des traductions de classiques littéraires de grands auteurs (Molière, Montesquieu, Maupassant, Flaubert, Camus, Giono, etc.). Le reste de ces traductions pour un lectorat adulte comptent les six traductions du créole vers le français dont nous parlions précédemment, huit pièces de théâtre qui selon nous restent, lorsqu'elles sont jouées, également dans la sphère de l'oralité, malgré la difficulté supérieure évidente que suppose la traduction de Molière ou de Sophocle, en comparaison avec la traduction de la littérature jeunesse. Le projet du GEREK est donc très honorable selon nous, mais nous ne comprenons pas pourquoi ils n'ont pas traduit plus d'œuvres. Ces traductions de romans européens supposaient-elles une difficulté trop grande à surmonter, un manque de reconnaissance de la part du lectorat ? Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sujet, nous restons donc dans le flou quant au faible nombre de traduction du GEREK participant à l'élaboration d'un modèle traductif.

Nous tenons à saluer le choix des traductions de Rodolf Etienne qui démontre également, selon nous, la volonté d'amener le créole dans une autre dimension littéraire. En effet, en traduisant Glissant, les décrets de l'abolition de l'esclavage ou encore le *Traité sur la tolérance* de Voltaire, le traducteur explique qu'il s'agit pour lui, sur le plan littéraire d'une « percée dans la langue de l'écrit, une percée dans le monde des idées que peut véhiculer la langue créole pour ce qu'elle a de jeune et de contrainte. » (Rodolf Etienne, 2016)

Selon nous, traduire des œuvres littéraires en créole donne à la langue créole un statut supérieur, cela démontre qu'elle est capable de s'aventurer dans la littérature et cela lui confère donc une forme de reconnaissance, elle parvient ainsi à se hisser avec difficultés aux côtés du français. Mais

c'est un chemin qu'elle se doit d'arpenter afin de devenir un jour une langue littéraire comme ce fut le cas des autres langues orales qui sont aujourd'hui des langues littéraires.

L'auteur-traductrice Tèrèz Léotin commence également depuis une dizaine d'années à traduire des ouvrages pour adultes, sur commande de son éditeur André Exbrayat où elle autotraduit ses propres romans pour adulte. Nous sommes d'accord avec Tèrèz Léotin lorsqu'elle affirme que « le créole a besoin d'ouvrages qui sont des témoignages de ce que nous sommes, du parler de notre époque » et que malheureusement il y a beaucoup de gens qui n'ont pas encore compris cela et qui font beaucoup de bruit inutilement autour du créole. Nous admirons le travail d'auteurs-traducteurs comme Rodolf Etienne ou encore Tèrèz Léotin qui sont engagés pour la langue et travaillent dans l'ombre des projecteurs pour la reconnaissance de cette belle langue. Peu d'auteurs-traducteurs s'aventurent dans la traduction littéraire proprement dite. Nous supposons que bien évidemment le chemin de la traduction d'ouvrages littéraires doit être parsemé d'embûches et nous ôtons donc notre chapeau à tous ceux qui s'y essaient.

4.1.2 Idéologie du mécénat

Nous présenterons dans cette partie l'idéologie des commanditaires de ces traductions. Suite aux entretiens menés et ceux trouvés sur Internet, nous avons constaté que, comme nous l'avions supposé au préalable, le choix de traduire des ouvrages vers le créole n'est pas anodin. Le mécénat, donc les éditeurs et les auteurs-traducteurs, tout comme la pratique de la traduction dans les Petites Antilles sont consciemment impactés par l'idéologie culturelle et sociétale antillaise. L'idéologie dicte alors la stratégie de traduction que va utiliser le traducteur lors du processus de traduction et l'éditeur lors du processus d'édition de ces traductions. Comme Lefevre (1992b) l'explique, il n'est pas possible de dissocier l'idéologie du mécénat. Dans le cas de la traduction du créole dans les Petites Antilles nous avons constaté qu'il s'agit d'un mécénat différencié, c'est-à-dire, que le « pouvoir » n'est pas concentré dans les mains d'un seul mécène, mais bel et bien entre les mains de plusieurs petites maisons d'édition et d'auteurs-traducteurs qui apposent chacun leur idéologie. En somme, cette idéologie est, selon nous, la même : créer une langue et un patrimoine littéraire, il s'agit aussi d'une manière de faire reconnaître la langue créole en situation diglossique avec le

français, c'est également une quête identitaire et un moyen de se démarquer face à la mondialisation. Il existe cependant quelques nuances, tel que nous l'avons vu. Par exemple quant au choix de la position du français et du créole dans les versions bilingues, il y en a de ceux qui comme les éditions Exbrayat préfèrent que le français soit toujours en première position dans la première partie du livre et le créole en deuxième position dans la seconde partie de l'ouvrage. Et au contraire les éditions L'Harmattan préfèrent mettre le créole en avant sur une page et mettre sur l'autre page le français. Nous avons remarqué cependant que tous privilégient les versions bilingues. Nous avons remarqué que les éditeurs sont plus intéressés par l'idéologie de la littérature que par la poésie de celle-ci ; on peut dire que l'éditeur « délègue l'autorité » au traducteur en matière de poésie.

Nous parlions plus haut de Rodolf Etienne, selon nous, le choix engagé de ces traductions reflète l'idéologie marquée de cet auteur-traducteur. La traduction du créole est selon nous, une quête identitaire pour cet auteur-traducteur. Il explique en effet que traduire est pour lui un moyen de créer, ce qui contribue à une appropriation ultime du texte, il n'est plus un simple traducteur, mais il devient auteur à part entière. Il explique pour la traduction de *Misyé Touden*, qu'il ne souhaitait pas une édition bilingue, mais il a finalement dû céder, car l'auteur du texte original Édouard Glissant voulait que cette traduction soit publiée avec le texte original. Le traducteur explique son choix en disant qu'il n'est pas professeur de créole et que sa volonté n'est pas de faire un ouvrage didactique. Nous avons vu par la suite que toutes les autres traductions en créole de ce traducteur ont été accompagnées du texte français ; le traducteur a-t-il changé d'avis, ou cela provenait-il des éditeurs ? Rodolf Etienne a expliqué au sujet de la traduction de *Misyé Touden* qu'il a préféré avoir recours à une graphie phonétique, mais il ne mentionne pas celle du GEREK, est-ce là une volonté de se démarquer ? Nous avons remarqué que cet auteur-traducteur n'a pas d'éditeur attitré, bien au contraire chacune de ses traductions a été publiée chez un éditeur différent. Nous ne savons pas si cela est un choix délibéré de la part du traducteur. Nous aurions voulu aller plus loin et analyser les traductions pour voir comment les choix de traduction reflète l'idéologie des auteurs-traducteurs. Nous pouvons cependant constater que tous les traducteurs se plient à la norme de l'édition bilingue, imposée selon nous par les éditeurs, nous ne sommes pas parvenues à savoir s'ils sont tous d'accord avec cette façon de procéder. Nous supposons que sans le français, les versions unilingues créoles se vendraient moins. Didier Manette, des éditions Nèg Mawon nous a confié

qu'il n'était pas favorable à l'édition bilingue qui selon lui nuirait à la lecture en créole, le lecteur doit pouvoir marcher sans la béquille française.

Nous retenons de ces entretiens que, comme nous l'avons vu avec le cadre théorique de la traduction comme manipulation, les enjeux idéologiques et culturels des traducteurs de créole sont divers. Ils traduisent afin de constituer une langue et un patrimoine littéraire créole, ce qui permet la valorisation et l'émancipation de la langue créole en situation diglossique avec le français. Nous voyons que c'est aussi clairement un moyen d'affirmer l'identité culturelle antillaise face à la situation diglossique à laquelle est confronté le créole face au français, d'une part, mais également face à la mondialisation qui tend à absorber les cultures et uniformiser les masses d'autre part. Il n'existe aucune formation actuellement pour devenir traducteur de créole, ce sont donc tous des traducteurs autodidactes, ils sont très peu nombreux, environ une dizaine et ils forment un microcosme avec leurs éditeurs. Ce sont donc très fréquemment les mêmes noms qui reviennent lors de nos recherches. Certains ont étudié la langue créole à l'Université et nous pensons que cela joue probablement un rôle déterminant dans leur pratique traductionnelle. Nous n'avons pas étudié les traductions à proprement parler ni la langue créole d'ailleurs, et nous ne pouvons donc pas juger d'expertise en ce qui concerne la correction ou non de l'orthographe ou encore de la grammaire. Mais nous voyons que sur ce point les propos divergent parfois. Certains, comme Hector Poulet, pensent qu'il faut rendre la langue accessible aux lecteurs antillais en adoptant une orthographe phonologisante. Cela dit, pour la plupart nous voyons qu'ils s'accordent à suivre les normes du GEREC-F qui, nous le rappelons, sont celles qui sont enseignées du collège jusqu'à la préparation au CAPES de créole.

Nous constatons également qu'ils sont un peu tous dans le même entre-deux, quant au manque de lexique, de synonymes et de ce fait quant au choix de néologiser ou de créoliser le lexique manquant à la langue créole. Certains, comme Confiant, font le choix de néologiser ou de piocher dans les autres créoles du monde. D'autres préfèrent cependant créoliser des mots français ou d'autres encore préfèrent se lancer dans des recherches étymologiques du français ou d'autres créoles afin de retrouver d'anciens termes créoles. Nous voyons que sur ce point il existe un flottement, puisqu'il n'existe aucun organisme permettant d'attester ou de juger s'il s'agit de « bonnes » traductions. La pratique n'étant pas réglementée, cela laisse l'entière liberté aux auteurs-traducteurs. Nous ne savons pas si cela est bénéfique ou néfaste pour la langue créole, nous

supposons que cela a toujours été ainsi, jusqu'à la normalisation d'une langue. Nous retenons le point de vue très intéressant du professeur de créole anonyme qui nous a expliqué qu'il faut crédibiliser ses traductions, et doter la traduction créole d'un caractère scientifique, c'est-à-dire l'amener dans une autre dimension que celle qui relève uniquement de la sphère culturelle. La traduction créole en général devrait se baser sur une certaine collégialité et c'est ce dont elle manque aujourd'hui. Nous avons remarqué que chacun traduisait dans son coin et qu'il n'existait aucun consensus ni événement autour de la traduction. Nous serions donc à faveur de la création d'évènements et d'associations en ce sens, afin que les auteurs-traducteurs puissent se réunir et échanger tant sur la façon dont ils conçoivent la traduction que sur la façon et l'acte de traduire. Nous avons néanmoins compris de ces entretiens que ces auteurs-traducteurs entrevoient tous un avenir prometteur pour la langue créole et qu'ils ressentent une certaine fierté à être ceux qui forgent la langue et les pionniers d'un exercice nouveau qui participe à la valorisation de leur langue qui leur est chère. Nous entrevoyons dans la traduction du créole des Petites Antilles françaises une forte quête identitaire, un moyen de faire reconnaître qui l'on est, de ne pas se laisser totalement absorber par le français. Nous qualifions donc ce mouvement de traduction comme une sorte de lutte identitaire. Nous pensons que la diglossie qui règne au sein des Petites Antilles est une situation encore plus complexe que les autres cas de diglossie dans le monde, du fait que le créole provient directement du français. La plupart de son lexique provient du français, alors les questionnements autour de la créolisation des mots ou des néologismes en créole sont des choix d'autant plus complexes. Selon nous, vouloir traduire en créole est une façon de dire : « je suis francophone, mais je suis également créolophone ». Nous constatons que les traducteurs de créole accomplissent un travail de création, il s'agit d'une réécriture du texte afin de se le réapproprier. Puisqu'ils forgent la langue littéraire créole, les traducteurs de créole sont des auteurs à part entière, des « acteurs de parole ».

4.2 L'autotraduction et les éditions bilingues

La pratique de l'autotraduction est très répandue dans les Petites Antilles françaises, en effet, nous avons recensé 64 autotraductions contre 82 traductions « classiques », soit 44 % des traductions

créoles recensées sont des autotraductions, nous trouvons que ce chiffre est relativement conséquent par rapport au nombre total de traductions, il approxime la moitié des traductions. Nous pouvons définir l'autotraduction comme étant la traduction que fait un auteur de sa propre œuvre, c'est donc l'acte de traduire ses propres textes dans une autre langue. L'auteur, qui est le créateur de l'œuvre est également le traducteur, il a donc un double rôle de créateur. Cette pratique représente un cas extrême de la dialectique auteur-traducteur dont elle remodèle des concepts clés tels que fidélité, loyauté et liberté dans la transposition. Nous pouvons effectivement nous demander quelle est l'éthique et l'intention du traducteur.

L'autotraduction est une forme de l'écriture littéraire bilingue : cette pratique est attestée depuis le Moyen Âge et assez répandue dans la production contemporaine. Selon Ferraro et Grutman (2016), nous assistons au XXe et XXIe siècles à une recrudescence d'autotraductions pour trois raisons principales :

- Prise de conscience linguistique de la part des minorités.
- Nombreux exils causés par des conflits politiques.
- Décolonisation et revendications liées aux langues ancestrales écartées du pouvoir par les autorités coloniales.

Nous pensons que dans le cas des Petites Antilles, le nombre élevé d'autotraductions s'explique par la prise de conscience de la minorité linguistique en situation de diglossie et elle découle du mouvement de « revendication identitaire » collectif du peuple antillais face à aux institutions françaises qui ne sont pas prêtes à accorder le statut de langue co-officielles aux langues régionales. Nos questionnements au sujet de l'autotraduction sont nombreux et ils resteront pour la plupart sans réponses. Tout d'abord, comme beaucoup, nous aurions voulu savoir dans quelle langue l'auteur-traducteur créolophone avait d'abord pensé ou écrit l'œuvre originale. Nous avons questionné les auteurs-traducteurs Hector Poulet et Téréz Léotin sur le sujet, mais en vain. Nous pensons que ces autotraductions ont d'abord été écrites en français, mais bien sûr ce n'est qu'une supposition personnelle. Lorsque nous pensons aux autotraductions, nous nous demandons comment et pourquoi un même auteur peut-il recréer intentionnellement ce que son esprit a déjà spontanément créer dans une autre langue. Nous pouvons également nous poser tout un tas de questions au sujet de la fidélité, la loyauté et la liberté dans la transposition. En nous basant sur les entretiens réalisés avec les autotraducteurs, nous déduisons qu'il existe plusieurs motifs qui poussent les auteurs-traducteurs à se traduire eux-mêmes, tout d'abord il y en a qui font le choix

idéologique et affectif de se traduire, c'est une façon qu'à l'auteur de traduire doublement sa personnalité, puisqu'il a une double identité, française et créole. Il réécrit sa propre histoire avec son alter ego. Il y a également ceux qui le font uniquement parce que les éditeurs lui ont demandé de le faire ou encore pour la consécration personnelle de connaître le prestige intellectuel que suppose la pratique de la traduction. Traduire serait alors peut-être un moyen de s'échapper de l'écrit exclusivement créolophone qui est malheureusement aujourd'hui encore restreint, décentré et peu vendeur. L'autotraduction permet à l'auteur-traducteur de faire circuler son œuvre tout en affirmant son identité multiple francophone-créolophone.

Pour les éditeurs ainsi que les auteurs-traducteurs dont nous avons analysé les entretiens, les éditions bilingues français-créole sont des outils didactiques conçus pour aider le lecteur qui ne maîtrise pas suffisamment l'une ou l'autre langue. Le non-créolophone peut ainsi apprendre le créole et l'unilingue créolophone (comme les Haïtiens exilés dans les Petites Antilles) peut parfaire sa maîtrise de la langue française. Dans le cas des éditions L'Harmattan, le choix des éditions bilingues visent à favoriser « un dialogue entre les langues ». Mais nous pensons aussi que si les ouvrages étaient uniquement en créole, ils auraient encore moins de succès. Comme nous l'a fait remarquer Tèrèz Léotin, le créole sera toujours en situation de handicap face au français. Selon elle, si le créole se retrouve seul, donc sans sa traduction créole, cela peut-être moins vendeur. Didyer Manette exprime le point de vue opposé. Pour lui, aux côtés du français, le créole sera sans cesse éclipsé par celui-ci. Les autotraducteurs dont les noms reviennent le plus fréquemment sont Isabelle et Henri Cadoré, ainsi que Tèrèz Léotin et la plupart des ouvrages autotraduits sont des ouvrages réservés à la jeunesse. Il est clair que ces autotraductions contribuent à la constitution du patrimoine littéraire créole. Mais puisque la plupart de ces ouvrages autotraduits sont destinés aux enfants, le vocabulaire est probablement limité et nous pouvons donc nous demander si cette pratique sert réellement à enrichir la langue.

Nous nous demandons cependant si la juxtaposition du français et du créole participe à l'émancipation du créole et à sa reconnaissance. Les éditeurs préfèrent, de toute évidence, les versions bilingues, nous pensons que cela s'explique probablement par le fait que sans le français à ses côtés le créole est moins vendeur. Nous sommes donc en mesure de nous demander quand le créole apparaîtra sans sa béquille française, quand il sera suffisamment reconnu pour être indépendant. La langue créole est considérée comme l'enfant de la langue française, malgré des

décennies pour s'émanciper de celle-ci, elle demeure toujours sous sa tutelle. Bien que la traduction participe à la reconnaissance de cette jeune langue orale, elle est selon nous la preuve qu'il reste beaucoup de travail au mécénat pour que celle-ci puisse se « libérer », se « détacher », « s'émanciper » de sa mère la langue française.

4.3 Réflexions personnelles pour le bon développement de l'activité traductionnelle dans les Petites Antilles

4.3.1 Développement des ressources lexicales

L'oralité de la langue créole crée des besoins évidents en matière de recherches lexicales. Pour que l'activité traductionnelle continue de se développer, il faudrait, selon nous et selon les traducteurs de créole interviewés, créer des dictionnaires de synonymes. Pour qu'il y ait un consensus entre les traducteurs, il faudrait également constituer des ateliers de recherches lexicales autour de domaines spécifiques (histoire, géographie, linguistique, sciences humaines, nouvelles technologies, etc.). Nous pensons qu'il ne faut pas que cette activité se pratique chacun de son côté, car c'est le partage d'idées qui donnera un avenir au créole littéraire. Il serait donc intéressant aussi d'organiser des ateliers et des colloques autour de la traduction pour que les auteurs-traducteurs puissent échanger.

4.3.2 Création d'une Académie de Créole

La création d'une Académie de créole active afin de préserver la langue serait aussi une excellente chose pour assurer la pérennité de cette langue et légitimer les traductions. Un comité au sein de cette académie pourrait réviser les traductions et leur apposer une sorte de sceau/label qui gagerait de la qualité et du sérieux de ces traductions. C'est un projet que nous pensons essentiel pour la langue créole en général et pour la bonne pratique de la traduction dans les Petites Antilles françaises. En fait, il existait déjà par le passé une Académie créole des Antilles, l'ACRA. Mais elle ne fut pas fondée tout à fait pour les mêmes raisons que celles dont la langue a aujourd'hui

besoin. L'ACRA fut fondée à la fin des années 1940 par 26 membres dont 4 femmes : Rémy Nainsouta (Secrétaire permanent), Melle Gerty Archimède, Mme Marie-Eugénie Bourgeois, Melle Léone Marélie, Melle Florette Morand, Gaston Anger, Hector Beaubrun, Ancelot Bellaire, Gaston Bourgeois, Antony Charlery, Antoine Combet, Edouard Coradin, Victor Duclos, Roger Fortuné, Joseph Hazaël-Massieux, Emile Isaac, Albert Lafontaine, Bettino Lara, Joseph Lative, Emmanuel Lavau, Casimir Letang, Edouard Marsolle, Edouard Pentier, Nestor Rejon, Joseph Sarlat et Constantin Verde-Rosa.

Elle connut son apogée dans les années 1950-1960. Durant cette période, l'ACRA entreprit un travail conséquent de collecte et de publications de contes, proverbes et chansons créoles. Les membres de l'ACRA sont surtout connus pour s'être intéressés à la poésie. Ils déclaraient rechercher un art poétique créole, mais on leur reprocha de trop vouloir respecter les normes poétiques européennes. Selon les cours de préparation au CAPES créole que donne Confiant à l'Université des Antilles⁴⁰ :

Ce mouvement est très représentatif de la petite-bourgeoise mulâtre du milieu du 20e siècle pour laquelle le Guadeloupéen possède deux patries : une grande patrie qui est la France et une petite patrie qui est la Guadeloupe. Il faut donc protéger la langue de la petite patrie à savoir le créole tout en vénérant celle de la grande à savoir le français. (Confiant, sans date, cours de préparation au Capes de créole)

En Martinique le contraire se passa avec le mouvement de Négritude impulsé par Aimé Césaire, qui prétendait « négrier » la langue française, mais laissa de côté le créole. L'ACRA de Guadeloupe avait donc une idéologie régionaliste tandis que la Négritude de Martinique avait une idéologie universaliste.

En 1957, L'ACRA a exposé ses objectifs dans un article signé par Gaston Bourgeois (Bourgeois, 1957) dans la Revue Guadeloupéenne :

Faire l'inventaire de notre trésor linguistique : établir la signification des mots et locutions proverbiales, ainsi que leur généalogie, avec remarques et anecdotes, s'il y a lieu ; rechercher, en particulier, les sources de langues qui coulent dans le langage créole : fixer la graphie ; révéler le génie de l'idiome et le défendre contre le français, un de ses pères envahissant et abusif. (Bourgeois, 1957)

⁴⁰ <https://kapeskreyol.potomitan.info/ecireencreole2.pdf>

L'ACRA a cessé ses activités dans les années 70, suite au décès successif de ses membres. L'existence de l'ACRA démontre la volonté qu'avait la petite bourgeoisie guadeloupéenne à défendre la langue créole. Nous pensons qu'aujourd'hui la langue créole a toujours besoin d'être défendue, mais pas avec les mêmes objectifs que dans les années 1940 à 1960. Nous invoquons l'absolue nécessité de création d'un ou de plusieurs organismes régulateurs et unificateurs des pratiques autour de la langue créole. Que ce soit pour les besoins lexicaux, la création de néologismes, la qualité de l'orthographe, la vérification des traductions, etc.

4.3.3 Obtenir le statut de langue co-officielle

Le créole obtient le statut de langue régionale en 2000. Nous pensons que ce statut est arrivé un peu tardivement. Bien sûr « mieux vaut tard que jamais », mais selon nous en voulant préserver l'unité des territoires les Institutions françaises favorisent un climat de division, lequel est ressenti par les peuples. Les revendications identitaires de ces peuples sont, selon nous, le résultat direct de la politique institutionnelle et linguistique française. Dans le cas du créole et des autres langues régionales, la lutte identitaire est encore active comme nous l'avons vu avec l'émergence des traductions créoles au cours des trois dernières décennies. Plus généralement, il faudrait bien sûr, mener un mouvement auprès des hautes sphères de l'État français afin que les langues régionales telles que le créole des Petites Antilles obtiennent un statut de langue co-officielle. Le créole compte plus d'un million de locuteurs et à notre avis il serait plus que temps que cette langue acquiert le statut de langue co-officielle. C'est, selon nous, le seul moyen de donner à cette langue ses lettres de noblesse. Nous sommes convaincue que le plurilinguisme est une richesse pour les peuples et qu'il ne faut nullement le craindre. Des études ont démontré que parler plusieurs langues enrichit la connaissance et la maîtrise de chaque langue. Cela favorise même l'apprentissage de nouvelles langues étrangères. (Bailly & Ciekanski, 2010)

4.3.4 Commencer l'apprentissage du créole depuis l'école primaire

Quand le message donné à l'enfant à l'école, explicitement ou implicitement, est : « Laisse ta langue et ta culture à la porte d'entrée de l'école » ; les enfants laissent aussi une partie importante d'eux-mêmes — leur identité — à la porte de l'école. Il est fortement improbable qu'ils puissent participer à l'enseignement activement et avec confiance en sentant ce rejet. (Cummins, 2001, p. 19)

Il faudrait que la politique linguistique française puisse commencer à évoluer, notamment en incluant l'expression et l'apprentissage des langues régionales dès le primaire, voire dès la maternelle. Nous savons que cela se fait dans certains établissements, mais ce n'est pas une pratique avérée et répandue sur l'ensemble des établissements primaires des Petites Antilles tout du moins. Selon nous, le fait que le créole soit toujours « exclu » à l'école continue et contribue à stigmatiser la langue créole et cela ne participe donc pas du tout à la reconnaissance de celle-ci. Bien au contraire, nous trouvons que celle-ci est encore aujourd'hui stigmatisée. Comme nous le disait un professeur de créole qui souhaite rester anonyme, lorsque l'on entend parler créole dans les médias, c'est presque toujours sous le ton de la dérision, de l'autodérision. Mais selon lui, il est temps de changer cette façon de dénigrer le créole. Nous savons aujourd'hui qu'il est possible de tout dire et de tout écrire en créole, mais afin de changer son statut de langue péjorée, nous pensons qu'il faudrait que cela commence dès le plus jeune âge. Beaucoup pensent que l'apprentissage du créole va nuire à l'apprentissage du français, mais nous ne sommes pas de cet avis. C'est en excluant cette langue que cela crée des blocages chez l'enfant. Selon nous, une méconnaissance de ses deux langues maternelles participe à l'échec scolaire, l'enfant perçoit le rejet de sa langue comme un rejet d'une part de lui-même.

4.3.5 Poursuivre l'apprentissage du créole au-delà du baccalauréat

Ainsi l'enseignement du créole ne devrait pas se limiter à une option au collège et au lycée puis à un enseignement supérieur exclusivement réservé à l'enseignement du créole et donc à la préparation au CAPES de créole. Il serait intéressant d'envisager des cursus universitaires en créole. Car lorsque les élèves arrêtent l'apprentissage du créole au baccalauréat, l'intérêt et donc la

lecture du créole s'arrêtent aussi brusquement. Il serait pertinent qu'il y ait des cours de langue et de culture régionales, et ce même dans les cursus ne menant pas au professorat. Les entretiens menés avec les professeurs de créole et les éditeurs nous portent à croire que si la scolarité des Antillais pouvait se faire en français et en créole, cette langue cesserait d'être stigmatisée. Enfin, la diversité linguistique est une richesse pour l'humanité et la traduction est le faire-valoir de cette richesse.

Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition de montrer quels sont les enjeux de la traduction du et vers le créole dans les Petites Antilles françaises en voulant connaître qui sont les commanditaires de ces traductions, quel type d'ouvrages ils traduisent en situation diglossique et pour qui. Lors de cette étude nous constatons que les auteurs-traducteurs créolophones sont très peu nombreux. Ils veulent démontrer la maturité et la richesse du créole comme l'avaient fait auparavant les précurseurs des grandes littératures nationales européennes. Nous voyons que pour les traducteurs créolophones, traduire permet de prouver les capacités du créole. En traduisant, ils montrent que l'on peut désormais tout dire en créole et cela permet d'enrichir et de développer les capacités d'expression de la langue créole.

Nous voyons dans ce mémoire que l'auteur-traducteur créolophone qui s'adonne à la traduction d'ouvrages, voire de ses propres ouvrages du français vers le créole sur la culture créole ne rencontre pas de difficultés particulières puisqu'il ne sort pas de sa zone de confort et cela ne permet pas particulièrement au créole de se développer puisqu'il reste dans sa sphère culturelle. Cependant l'auteur-traducteur qui traduit des ouvrages étrangers à la culture créole surmonte une double difficulté, d'une part celle de l'univers étranger au créole et d'autre part de devoir rendre cette réalité dans une langue qui ne possède pas de lexique suffisant pour exprimer cette réalité étrangère à la langue. Cela permet à la langue de se dépasser en enrichissant son vocabulaire, que ce soit par les emprunts ou les néologismes.

Les maisons d'édition qui publient des traductions créoles ne sont pas non plus nombreuses. Elles privilégient la publication d'éditions bilingues français-créole. 80 % des ouvrages traduits publiés sont des éditions bilingues, mais les éditeurs ne sont pas toujours d'accord quant à la langue qui est mise en avant. Certains optent pour le créole en première position et d'autres pour le créole en deuxième position, derrière le français.

Nous découvrons lors de notre recension d'ouvrages traduits entre 1960 et 2021 que le nombre de traductions augmente de façon relativement stable. Nous avons recensé 146 traductions créoles.

Nous recensons 138 ouvrages traduits du français vers le créole pour uniquement six ouvrages du créole vers le français et deux de l'anglais vers le français. Cette majorité de traductions du français vers le créole nous permet de confirmer notre hypothèse que la traduction est au service de la reconnaissance et du développement de la langue créole et n'a en aucun cas une simple fonction communicative.

Comme nous l'avions supposé initialement, nous remarquons que la majorité des ouvrages traduits sont des ouvrages destinés à un public jeunesse. Ceci est dû, selon nous, à la relative jeunesse de la langue, à son caractère oral et imagé qui n'a pas encore atteint une maturité lexicologique suffisante et ne possède pas un grand lectorat formé à l'exercice de la lecture en créole. Nous pensons que les ouvrages destinés à un public jeunesse ne contribuent pas pleinement à la percée littéraire du créole. Il faudrait, selon nous, davantage d'ouvrages pour adultes afin de susciter l'envie de lire et de se former à l'apprentissage du créole écrit. Nous constatons aussi que le nombre d'autotraductions est relativement important. 44 % des traductions créoles recensées sont des autotraductions publiées en édition bilingue français-créole. Nous pensons que la publication bilingue de ces autotraductions prouve qu'il reste encore beaucoup de travail au microcosme des acteurs littéraires créolophones pour que la langue créole puisse s'autonomiser du français.

Cette étude nous permet de démontrer que le mécénat responsable de la traduction du créole utilise la traduction avec une fonction identitaire importante. En participant à la constitution d'un patrimoine littéraire et culturel, au développement et à l'enrichissement de la langue, la traduction contribue bel et bien à la reconnaissance du créole, mais il lui reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Selon nous, tant que la politique linguistique française n'évoluera pas, les langues régionales minoritaires des départements français auront du mal à accéder à un statut plus prestigieux dans la situation diglossique actuelle. La France a pourtant signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires le 7 mai 1999, mais ne l'a pas ratifiée. Cette Charte vise à protéger et à promouvoir les langues régionales ou minoritaires et à favoriser leur emploi dans la vie publique. Pour le Conseil constitutionnel, cette Charte comporte des clauses contraires à la Constitution française. La Constitution ne reconnaît que depuis 2008 « l'existence » des langues régionales à travers l'article 75-1 datant du 25 juillet 2008. En 2020, le ministère de la culture français dit conduire une action concrète et déterminée pour valoriser les langues régionales et

accompagner leur promotion avec les collectivités locales et les élus locaux. Bien que cela semble alléchant, nous ne sommes pas entièrement convaincue de la bonne volonté de l'État français pour changer la situation linguistique actuelle. Nous encourageons donc tous les acteurs engagés dans la lutte pour la reconnaissance des langues régionales et minoritaires à poursuivre leurs actions, car comme nous l'a confié un professeur de créole lors d'un entretien « si nous attendons que cela vienne d'en haut, rien ne se fera ».

Références bibliographiques

1) Sources primaires (entretiens)

Arsaye, J.-P. (2009, juin 3). *Interview Jean-Pierre Arsaye* [Entretien]. Dans le Blog de Kareve.

<http://le-blog-de-kareve.over-blog.com/article-32182862.html>

Blondeau C. (2016, juin 12). [Entretien]. À l'Habitation Beausoleil, Saint-Claude, Guadeloupe.

Charbonnier, F. (2011, mars 16). *Des bulles en créole—Rencontre croisée avec les éditeurs de Caraïbéditions, Guadeloupe et Epsilon, la Réunion* [Entretien]. Dans TakamTikou.bnf.fr.

<https://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2011-la-bande-dessinee/des-bulles-en-creole-rencontre-croisee-avec-les-editeurs-de-caraibeditions-guadeloupe-et-epsilon-la-reunion>

Chilin, R. (Sans date). *Titeuf a lafoli ! & Titeuf gadyanm !* [Entretien]. Dans Potomitan.info.

<https://www.potomitan.info/bibliographie/caraibeditions/titeuf.php>

Chilin, R., & Saint-Louis, M.-J. (Sans date). *Le Petit Nicolas en créole* [Entretien]. Dans

Potomitan.info. <https://www.potomitan.info/bibliographie/caraibeditions/ti-nikola.php>

Chilin, R., & Saint-Louis, M.-J. (Sans date). *Le Petit Prince* [Entretien]. Dans Potomitan.info.

<https://www.potomitan.info/bibliographie/petit-prince.php>

Confiant, R. (2012, septembre 14). *Moun andéwò-a—L'Etranger, de Camus en créole* [Entretien].

Dans Martinique La 1ère. [https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/09/14/moun-andewo-l-](https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/09/14/moun-andewo-l-etranger-de-camus-en-creole-771.html)

[etranger-de-camus-en-creole-771.html](https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/2012/09/14/moun-andewo-l-etranger-de-camus-en-creole-771.html)

Etienne, R. (2014, décembre 4). *Rodolf Etienne traduit Monsieur Toussaint* [Entretien]. Dans

Politiques Publiques.com. <http://politiques-publiques.com/martinique/rodolf-etienne-traduit-monsieur-toussaint/>

Etienne, R. (2016, avril 13). *Aujourd'hui encore nous avons affaire à un lectorat créole quasi analphabète* [Entretien]. Dans Madinin' Art.net. [http://www.madinin-art.net/rodolf-etienne-](http://www.madinin-art.net/rodolf-etienne-aujourd'hui-encore-nous-avons-affaire-a-un-lectorat-creole-quasi-analphabete/)

[aujourd'hui-encore-nous-avons-affaire-a-un-lectorat-creole-quasi-analphabete/](http://www.madinin-art.net/rodolf-etienne-aujourd'hui-encore-nous-avons-affaire-a-un-lectorat-creole-quasi-analphabete/)

- Etienne, R. (2018, juin 12). *Lalibète ka vini—Les décrets de 1848 en créole* [Entretien]. Dans Madinin' Art.net. <https://www.madinin-art.net/lalibete-ka-vini-les-decrets-de-1848-en-creole/>
- Etienne, R. (Sans date). *Trajédi Rwa Kristof* [Entretien]. Dans Potomitan.info. <https://www.potomitan.info/bibliographie/trajedi.php>
- Exbrayat, A. (2016, mai 17). [Entretien téléphonique].
- Léotin, T. (2016, avril 03). [Entretien téléphonique].
- Manette D. (2016, juillet 01). [Entretien sur le lieu de travail du participant].
- Poullet, H. (2016, décembre 12). [Entretien au domicile du participant].
- Professeur de créole anonyme 1. (2016, février 29). [Entretien au domicile de la participante].
- Professeur de créole anonyme 2. (2016, juillet 05). [Entretien au domicile de la chercheuse].
- Rolland, D. (2016, juin 03). [Entretien téléphonique].

2) Sources secondaires (littérature)

- Arsaye, J.-P. (2004). *Français-créole, créole-français : De la traduction, éthique, problèmes et enjeux*. L'Harmattan.
- Bailly, S., & Ciekanski, M. (2010). « L'ouverture aux langues » : Émergence d'une représentation clef pour la didactique du plurilinguisme. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00520337>.
- Ballard, M. (1993). L'unité de traduction. *Recherche et propositions didactiques*, 223-262.
- Ballard, M. (2009). Le proverbe : approche traductologique réaliste. Dans Michel Quitout et Sevilla Munoz (éd.). *Traductologie, proverbes et figements*. p. 41. L'Harmattan.
- Barbière, C. (2014) La France relance la ratification de la Charte européenne des langues régionale. [en ligne], Disponible : <http://www.euractiv.fr/culture/la-france-relance-la-ratificatio-news-533088>
- Bassnett, S. (1980). *Translation Studies*. Routledge.

- Bensimon, P. (1993). « Présentation » des articles. *Palimpsestes*, 7, 11-14.
- Berman, A. (1999c). « La tâche du traducteur » de Walter Benjamin. *Presses universitaires de Strasbourg*, 11-37.
- Bernabé, J. (1983). *Fondal Natal : Grammaire basilecticale approchée des Créoles guadeloupéen et martiniquais*. L'Harmattan.
- Bernabé, J. (1988). *La Sent Bib*. C.C.H.L.
- Bernabé, J., & Confiant, R. (2002). Le Capes de Créole : Stratégies et enjeux. *CNRS Éditions « Hermès, La Revue »*, 32-33, 211-223.
- Berrouët-Oriol, R. (2015). *Les grands chantiers de la traduction en créole haïtien*. Berrouët-oriol.com. <http://berrouet-oriol.com/uncategorized/chantiers-traduction-creole/>
- Bogle, D. (2014). Traduire la culture créole. *TRACT, Prismes*.
- Bourgeois, G. (1957). « Vive l'ACRA ». *La Revue guadeloupéenne*, 3(37).
- Charles, R. (2015). *Traductions bibliques créoles et préjugés linguistiques*. L'Harmattan.
- Chouraqui, A. (1993). *Evangile selon Luc · Volumes 2-3*. J.-C. Lattès.
- Condon, S. (2004). Pratiques et transmission des créoles antillais dans la « troisième île ». *Espace populations sociétés*, 2, 293-305. <https://doi.org/10.4000/eps.182>
- Confiant, R. (2000). Traduire la littérature en situation de diglossie. *Palimpsestes*, 12, 49-59. <https://doi.org/10.4000/palimpsestes.1635>
- Confiant, R. (2003). La traduction en milieu diglossique. *Manioc.org*. <http://www.manioc.org/gsd/collect/lbirba-recherch/import/crillash/Latraductio.pdf>
- Confiant, R. (2002c). *Kréyol palé, kréyol matjé... Analyse des significations attachées aux aspects littéraires, linguistiques et socio-historiques de l'écrit créolophone de 1750 à 1995 aux Petites Antilles, en Guyane et en Haïti*. Université des Antilles et de la Guyane. Presses Universitaires du Septentrion.
- Cummins, J. (2001). La langue maternelle des enfants bilingues/Qu'est-ce qui est important dans leurs études ? *Sprogforum*, 19, 15-20.

- Deslauriers, J.-P. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Département de sociologie - Université du Québec à Montréal*, 5(2), 145-152.
- D'Hulst L. & Meylaerts R. (2011). *La traduction dans les cultures plurilingues*. Artois Presses Université. <https://doi.org/10.4000/books.apu.5181>
- Etienne, J. (2003). La littérature en langue créole du 17e siècle à nos jours. Potomitan.info. <https://www.potomitan.info/bannzil/litterature.html>
- Ferraro A. & Grutman R. (2016). Avant-propos. L'autotraduction littéraire : cadres contextuels et dynamiques textuelles. Dans Ferraro A. et Grutman R. *L'autotraduction littéraire*. Classiques Garnier.
- Ferguson, C. A. (1959). Diglossia. *Center for Middle Eastern Studies*, Harvard University.
- Frank, D. (2004). *Cultural Dimensions of Translation into Creole Languages*. Conference on Bible Translation in Cave Hill, Barbados.
- Gendrey, C. (2005). Traduire la poésie du français au créole : L'exemple des « Indes » d'Édouard Glissant par Rodolphe Étienne. Montraykreyol.org. http://www.montraykreyol.org/sites/default/files/traduire_la_poesie_du_francais_au_creole.pdf
- Hale, S., & Napier, J. (2013). *Research Methods in Interpreting. A Practical Resource*. Bloomsbury.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1991). *Bibliographie des études créoles. Langues, cultures, sociétés*. Institut d'Études Créoles et Francophones.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1993). *Écrire en créole : Oralité et écriture aux Antilles*. L'Harmattan.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1995a). À propos de la traduction de la Bible en créole. Analyse de quelques problèmes linguistiques et sociolinguistiques. *Études créoles*, 18(1), 39-73.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1995b). *Le créole dans le roman des années 1990 aux Antilles : Du mythe à la réalité*. Université de Provence, 20.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1996). *Du français, du créole et de quelques situations plurilingues : Données linguistiques et sociolinguistiques*. Université de Provence, 23.

- Hazaël-Massieux, M.-C. (2000). « Allez donc ! De toutes les nations flûtes des disciples » À propos de la traduction de la Bible en créole. *Pierre d'angle*, 6, 85-108.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2002). *Le créole de la Guadeloupe*. Université de Provence. <http://creoles.free.fr/articles/crguadeloupe.htm>
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2003). La langue, enjeu littéraire dans les écrits des auteurs antillais. *Cahiers de l'AIEF*, 157-176.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2005). Théories de la genèse ou histoire des créoles de la Caraïbe. *La linguistique*, 41(1), 19-40.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2008). *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*. Publibook/Société écrivains.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (2012). *Les créoles à base française*. Ophrys Editions.
- Hazaël-Massieux, M.-C., & Robillard, D. (1997). *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*. L'Harmattan.
- Hermans, T. (2014). *Translation in Systems*. Routledge.
- Holm, J. A. (1988). Pidgins and creoles. *Volume 1: Theory and structure*. Cambridge University Press.
- Holmes, J. (1972, 26-27 août). *The Name and Nature of Translation Studies*. Third International Congress of Applied Linguistics, Copenhagen.
- Lang, G. (2000). Translation from, to and within the Atlantic Creoles. *TTR*, 13(2), 11-28.
- Lefevre, A. (1978). Translation Studies : The Goal of the Discipline. James S., Lambert, Jose, van den Broeck, Raymond.
- Lefevre, A. & Bassnett S. (Éd.). (1992a). *Translation, history, and culture*. Pinter Publishers.
- Lefevre, A. (1992b). *Translation, rewriting, and the manipulation of literary fame*. Routledge.
- Mauvois, G. (1996). *Don Jan—Traduction et adaptation du Dom Juan de Molière*. Ibis Rouge.
- Mauvois, G. (1997). *Antigòn—Traduction d'Antigone de Sophocle*. Ibis Rouge.

- Meschonnic, H. (1973). *Pour la poétique* 1(I et II). Gallimard.
- Meschonnic, H. (1999). *Poétique du traduire*. Verdier.
- Miner, E. (1990). *Comparative Poetics : An Intercultural Essay on Theories of Literature*. Princeton University Press.
- Mounin, G. (1955). Les belles infidèles. *Cahiers du Sud*, 160.
- Mounin, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Éditions Gallimard.
- Munday, J. (2016). *Introducing Translation Studies—Theories and Applications* (4e édition). Routledge.
- Nida, E. A. (1964). *Toward a Science of Translating*. Brill Archive.
- Nurgat, S. (2014). *Translation in diglossic communities : A study of Creole translation in the French Overseas Departments and Regions* [Mémoire]. University of Westminster.
- Oakes, L. (2012) « Beyond Diglossia? Language attitudes and identity in Reunion ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 34(1), 1-16.
- Poulet H. & Telchid S. & Montbrand D. (1984). *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*. Éditions Hatier Antilles.
- Poulet H. & Telchid S. & Anciaux F. (2009). *Le Déterville*. PLB éditions.
- Poulet H. & Ludwig R. & Telchid S. (2013). *Dictionnaire créole-français*. Éditions Orphie.
- Poulet H. & Duranty J. (2020). *Dictionnaire des Créoles comparés de Guadeloupe et de Martinique* Caraïbéditions.
- Prudent, F. (1989). Écrire le créole à la Martinique : norme et conflit sociolinguistique. Dans Ludwig, R.(ed.) *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*. Gunter Narr Verlag.
- Prudent, F. (1993). *Pratiques langagières martiniquaises : Genèse et fonctionnement d'un système créole*. Université de Rouen.
- Raguet-Bouvard, C. (2000). Traduire la littérature des Caraïbes. *Palimpsestes*, 12.
- Saint-Pierre, M. (1972). Créole ou français ? Les cheminements d'un choix linguistique. Dans

- Benoist, J.(ed.) *L'Archipel inachevé*. Montréal : La presse de l'Université de Montréal.
- Snow, D. (2013). Revisiting Ferguson's defining cases of diglossia. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. 34 (1), 61-76.
- Stampfli, A. (2019). Raphaël Confiant et l'autotraduction, de la traduction-outil à la création littéraire. *Recherches & Travaux*. <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.1748>
- Venuti, L. (1996). Translation, Heterogeneity, Linguistics. *TTR*. 9 (1), 91-115.
- Venuti, L. (1997). *The Scandals of Translation*. Routledge.
- Winford, D. (1985). The concept of "diglossia" in Caribbean creole situations. *Language in Society*, 14(3), 345-356.

3) Sources tertiaires (sites internet consultés)

- Confiant, R. (Sans date). *Écrire en créole—Fiches Capes de Créole*. <https://kapeskreyol.potomitan.info/ecrireencreole2.pdf>
- Caraïbéditions en bref*. (Sans date). <https://www.caraibeditions.fr/>
- CNL. (mars 2021). <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-lecture-en-2021>
- Éditions L'Harmattan. (Sans date). *Éditions diffusion L'Harmattan*. <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=harmattan&sr=2>
- Inspection générale de l'administration, & Inspection générale des affaires culturelles. (2014). *Mission interministérielle—La librairie et l'accès au livre dans les départements d'outre-mer* (p. 124). <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64706-la-librairie-et-l-acces-au-livre-dans-les-departements-d-outre-mer.pdf>
- L'Étang, G. (Sans date). Morne Pichevin, de Raphaël Confiant. *Archipelies*. Consulté 3 avril 2021, à l'adresse <https://www.archipelies.org/667>

Annexes

Tableau 4. – Recension des traductions de 1960 à 2021

Année de publication de la traduction	Nom de la traduction	Traducteur(s)	Éditions	Nom de l'œuvre traduite	Nom de l'auteur	Année de publication/parution	Éditions
1844 (ou 1846)	Les bambous [Texte imprimé] : fables de La Fontaine, travesties en patois créole/par un vieux commandeur	François-Achille Marbot	Fort-Royal (Martinique) : E. Ruelle & C. Arnaud,	Les Fables	La Fontaine	1668 1678 1694	Éditeur non trouvé
1976	Les bambous [Texte imprimé] : fables/de La Fontaine ; travesties en patois créole par un vieux commandeur	Michel Thalyl	[Tournai] ; [Paris] : Casterman	Les Fables	La Fontaine	1668 1678 1694	Éditeur non trouvé
1982	Pawòl an bouch	Hector Poulet	Éd. Émile Désormeaux	Paroles en l'air	Hector Poulet	1982	Éd. Émile Désormeaux

1988	La Sent Bib	Joby Bernabé	C.C.H.L.	La Sainte Bible, ancien et nouveau testaments			
1989	Fables	Frédéric Doret	Ornex (Le Verger, 01210) : M.R. Doret	Les Fables	La Fontaine	1668 1678 1694	Éditeur non trouvé
1989	Bloomoune	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Bloomoune	Isabelle et Henri Cadoré	1989	L'Harmattan
1990	Lèspri lanmè	Térèz Léotin	L'Harmattan	Le génie de la mer — contes marins des Antilles	Térèz Léotin	1990	L'Harmattan
1990	Tibouchina	Hector Poulet	Messidor Scandéditions	Tibouchina	Hector Poulet	1990	Messidor Scandéditions
1991	O'Gaya	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	O'Gaya	Isabelle et Henri Cadoré	1991	L'Harmattan
1993	Chouval bwa	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Cheval de bois	Isabelle et Henri Cadoré	1993	L'Harmattan
1994	Célia èk soléy-la	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Célia et le soleil	Isabelle et Henri Cadoré	1994	L'Harmattan
1995	Le gouverneur des dés	Gerry L'Etang	Stock	Kod Yam	Raphaël Confiant	1986	K.D.P.

1995	Ti Pokam	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Ti Pocame	Isabelle et Henri Cadoré	1995	L'Harmattan
1996	Don Jan	Georges Mauvois	Ibis Rouge	Don Juan	Molière	1682	Éditeur non trouvé
1996	Mamzelle libellule	Raphaël Confiant	Presses Universitaires Créoles	Marisosé	Raphaël Confiant	1987	Le serpent à plumes
1996	Chimères d'En-Ville	Jean-Pierre Arsaye		Bitako-a	Raphaël Confiant	1985	GEREC
1996	Soleil, Diabes et merveilles	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Soleil, Diabes et merveilles	Isabelle et Henri Cadoré	1996	L'Harmattan
1997	Ora Lavi	Térèz Léotin	L'Harmattan	A fleur de vie (Nouvelles)	Térèz Léotin	1997	L'Harmattan
1997	Samantha	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Samantha	Isabelle et Henri Cadoré	1997	L'Harmattan
1997	Antigòn	Georges Mauvois	Éditions Ibis Rouge – Gerec Presses Universitaires Créoles	Antigone	Sophocle	441 av. J.-C.	
1998	Matéo	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Matéo	Isabelle et Henri Cadoré	1998	L'Harmattan

1999	Tré ladvini	Térèz Léotin	L'Harmattan	Le plateau de la destinée	Térèz Léotin	1999	L'Harmattan
1999	Zoukzofi ti zandoli	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Balthazar le petit lézard	Isabelle et Henri Cadoré	1999	L'Harmattan
1999	Pwason-Lalin	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Poisson-Lune	Isabelle et Henri Cadoré	1999	L'Harmattan
1999	Ti Jan épi djables-la	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Ti-Jean et la diablesse	Isabelle et Henri Cadoré	1999	L'Harmattan
2000	La lessive du diable	Raphaël Confiant	Ecriture	Jik dèyè do Bondyé	Raphaël Confiant	1979	Grif an tè (1979) Réédiiton Ibis Rouge Editions (2000)
2000	An dousin kanpay èk dot istwèkout	Jean-Pierre Arsaye	L'Harmattan	Campagne et autres nouvelles	Guy de Maupassant	1881	La vie moderne (revue littéraire)
2001	Vyolonis-la	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Le violoniste	Isabelle et Henri Cadoré	2001	L'Harmattan
2001	Ti fi-a ki té tounen zwézo	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	La fillette oiseau	Isabelle et Henri Cadoré	2001	L'Harmattan

2001	Ti-Jan é Dyab-la	Ogis (Berthély) M'Bitako	Édit. Désormeaux	Dream on monkey mountain	Derek Walcott	1970	Éditeur non trouvé
2002	Jé-a bout	Monchoachi	Édit. New England	Fin de partie	Samuel Beckett	1957	Éditeur non trouvé
2002	La ka espéré Godot	Monchoachi	Édit. New England	En attendant Godot	Samuel Beckett	1952	Éditeur non trouvé
2002	Morne Pichevin	Raphaël Confiant	Éditions Bibliophane	Bitako-a	Raphaël Confiant	1985	Éditions Du Gerec
2003	Pwanya-a	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Le poignard	Isabelle et Henri Cadoré	2003	L'Harmattan
2004	An tjé san ganm	Raphaël Confiant	Presses universitaires creoles (GEREC-F)	Un cœur simple	Gustave Flaubert	1877	Éditeur non trouvé
2004	An péyi lèt kréyol	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Au pays des lettres créoles	Isabelle et Henri Cadoré	2004	L'Harmattan
2004	Dis ti kochon nwè	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Dix petits cochons noirs	Isabelle et Henri Cadoré	2004	L'Harmattan
2005	Lézenn	Rodolf Etienne	Le serpent à plume	Les Indes	Edouard Glissant	1956	Éditions Falaize

2005	Avrillette — timanmay esclav la	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Avrillette — Enfant esclave	Isabelle et Henri Cadoré	2005	L'Harmattan
2005	Lalin anba lanmè	Isabelle Cadoré	L'Harmattan	La lune sous la mer	Isabelle Cadoré	2005	L'Harmattan
2006	Térézen é pyébwa blan-an	Mireille Desroses Bottius	L'Harmattan	Térésin et l'arbre blanc	Mireille Desroses Bottius	2006	L'Harmattan
2006	Papa Nowèl garé o zantiy	Renée Clémence-Gotin	L'Harmattan	Le père Noël s'est égaré aux Antilles	Renée Clémence- Gotin	2006	L'Harmattan
2006	Chouval a twa pat	Renée Clémence-Gotin	L'Harmattan	Le cheval à trois pattes	Renée Clémence- Gotin	2006	L'Harmattan
2006	Ti Jan é Misié liwa	Christine Colombo	L'Harmattan	Ti Jean et Monsieur le Roi	Christine Colombo	2006	L'Harmattan
2006	Lans-lan	Jean) Marc Rosier	K. Éditions	At the bay	Katherine Mansfield	1922	London Mercury
2006	Asi latè tout moun kréyòl	Hector Poulet	Éditions ART	Tous les hommes sont créoles	Laurent Farrugia	2006	Éditions ART
2007	Dwèt an nò	Térèz Léotin	L'Harmattan	Doigts d'or	Térèz Léotin	2007	L'Harmattan
2007	Tan twa Woz-la	Térèz Léotin	L'Harmattan	Le temps des trois roses	Térèz Léotin	2007	L'Harmattan

2007	An sèl goumen an syèl-la	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Un terrible combat dans le ciel	Isabelle et Henri Cadoré	2007	L'Harmattan
2007	Pent-la	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Le peintre	Isabelle et Henri Cadoré	2007	L'Harmattan
2007	Toumalen é Met-a-difé	Renée Clémence-Gotin	L'Harmattan	Toumalin et le maître du feu	Renée Clémence-Gotin	2007	L'Harmattan
2007	Rosalie et ti zandoli	Jo Clémence	PLB Éditions	Rosalie et ti zandoli	Ophélie Bohème	2007	PLB Éditions
2007	Anatole flè soley	Yvon Le Vagueresse	PLB Éditions	Anatole flè soley	Yvon Le Vagueresse	2007	PLB Éditions
2007	Kontè Kréyol	Léonie et Jean-Mico Terrine	Éd. Exbrayat	Contes de l'âme antillaise	Léonie et Jean-Mico Terrine	2007	Éd. Exbrayat
2007	Chevalyé de Saint-Georges, misyen des Lumières	Henri Cadoré	L'Harmattan	Chevalier Saint-Georges, musicien des Lumières	Françoise Kerisel	2006	L'Harmattan
2008	Misyé Touden	Rodolf Etienne	Mémoire d'encrier	Monsieur Toussaint	Edouard Glissant	1959	... (1959) Gallimard (2000)

2008	Gran Kannal la (Astérix)	Hector Poulet et Jean-Marc Rosier	Caraïbéditions	Le grand fossé	Albert Uderzo	1980	Albert René
2008	Chimen lavi (Titeuf)	Robert Chilin	Caraïbéditions	Le sens de la vie (Titeuf)	Zep	2008	Glénat
2008	San Pié-Flanbwayan an	Marie-José Saint-Louis	Caraïbéditions	Le sang du flamboyant	François Migeat	1984	Editions Casterman
2008	Piètè-a	Térèz Léotin	K. éditions	L'avare	Molière	1668	
2008	Ki koté ou yé to zétwal ?	Michelle Houdin	L'Harmattan	Où es-tu petite étoile ?	Michelle Houdin	2008	L'Harmattan
2008	Tichonchon é zianm a Nwèl	Elyse Telchid	Éd. Jasor	Tichonchon et les ignames de Noël	Elyse Telchid	2008	Éd. Jasor
2008	Vakans Térézen	Mireille Desroses Bottius	L'Harmattan	Les vacances de Térésin	Mireille Desroses Bottius	2008	L'Harmattan
2009	Tintin ek sé Pikaros-la	Robert Chilin et Jean-Marc Rosier	Caraïbéditions	Tintin et les Picaros	Hergé	1976	Casterman
2009	Lé prof — Tablo nwè	Jean-Marc Rosier et Robert Chilin	Caraïbéditions	Les profs — album n°11	Erroc et Pica	2008	Bamboo éditions
2009	An timanmay ki tounen sèpan	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Tiri, l'enfant serpent	Isabelle et Henri Cadoré	2009	L'Harmattan

2010	Trajédi Rwa Kristof	Rodolf Etienne	Caraïbéditions	La tragédie du Roi Christophe	Aimé Césaire	1963	Présence Africaine
2010	Tiprens-la	Robert Chilin	Caraïbéditions	Le Petit Prince	Antoine de Saint- Exupéry	1943 et 1945	Caraïbéditions
2010	Ti-prens a	Marie-José Saint-Louis	Caraïbéditions	Le Petit Prince	Antoine de Saint- Exupéry	1943 et 1945	Caraïbéditions
2010	Mayna épi volkan-an	Térèz Léotin	L'Harmattan	Maïna et le volcan	Michelle Jouve	2010	L'Harmattan
2010	Ti Jan épi Zina	Philippe Mariello	L'Harmattan	Ti Jean et Zina	Philippe Mariello	2010	L'Harmattan
2010	Louna épi tjenbwazè-a	Jude Duranty	L'Harmattan	Louna et le sorcier	Nicole Noizet	2010	L'Harmattan
2011	Fab bò kay	Térèz Léotin	L'Harmattan	Fables en case créole (adaptation créole des fables de La Fontaine)	Térèz Léotin	2011	L'Harmattan
2011	Babilon — enmé rada otomatik	Robert Chilin	Caraïbéditions	Les gendarmes — tome 1	Jenfèvre et Suplice	2002	Bamboo éditions
2012	Pawòl lotbò lorizon	Hector Poulet	Rupe Mutevole	Parole dall'altro orizzonte – Parole de l'autre horizon	Rosine Irénée Nobin	2012	Rupe Mutevole

2012	Moun-andéwo a	Raphaël Confiant	Caraïbéditions	L'étranger	Albert Camus	1942	Gallimard
2012	Kaligoula	Jean-Marc Rosier	K. Editions	Caligula	Albert Camus	1944	Gallimard
2012	A lafoli (Titeuf)	Robert Chilin	Caraïbéditions	A la folie (Titeuf)	Zep	2012	Glénat
2012	Éti Kannari krab la ?	Robert Nazaire	L'Harmattan	Où est le faitout de crabes ?	Léone Ventadour	2012	L'Harmattan
2012	Marie-Roz épi rwa retjen-a	Henri Cadoré	L'Harmattan	Marie-Rose et le roi des requins	Dominique Val-Zienta	2012	L'Harmattan
2013	Déklarasion dwa moun tout lantou latè	GEREC-F Jean-Pierre Arsaye Raphaël Confiant	Conseil Régional d la Martinique, le Rectorat de la Martinique et le CRDP- Martinique	Déclaration des Droits de l'Homme	Champion de Cicé et le sixième bureau, Préambule par Mirabeau et Mounier	1789	Promulguée sous Louis XVI
2013	Kwokodil é mangous	Térèz Léotin	Éd. Orphie	La mangouste et le crocodile	Guy Laureat	2013	Éd. Orphie
2013	Péi dann fon la mèr	Roger Ebon	Éd. Orphie	Le pays d'en bas la mer	Colette GILLIEAUX	2013	Éd. Orphie
2013	Désiré épi Zéklè, kok-djenn	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	Désiré et Zéklè, coq de combat	Isabelle et Henri Cadoré	2013	L'Harmattan

2014	Ti Nikola kréyol Gwadeloup	Robert Chilin	Caraïbéditions	Le petit Nicolas	Sempé et Goscinny	1960	IMAV éditions
2014	Ti Nikola kréyol Martinik	Marie-José Saint-Louis	Caraïbéditions	Le petit Nicolas	Sempé et Goscinny	1960	IMAV éditions
2014	Les ténèbres intérieures	Jean-Marc Rosier	Apogée éditions	Lélékou	Jean-Marc Rosier	2004	K. Éditions
2015	Vié piti kann-a : dapré kont Hans Christian Andersen la	Natacha Godeau	Editions AUZOU	Le vilain petit canard	Hans Christian Andersen	1842	
2015	Sé twa ti kochon-la dapré on kont an tan lontan	Robert Chilin	Editions AUZOU	Les trois petits cochons	Auteur inconnu	1886	<i>Nursery Rhymes of England</i> de <u>James Halliwell</u>
2015	Ti chapwon wouj-la	Robert Chilin	Editions AUZOU	Le petit chaperon rouge	– Charles Perrault – Frères Grimm	1697	Claude Barbin (Paris)
2015	Tijak é pwa majik la	Toni Mango	Editions AUZOU	Jacques et le haricot magique	Conte populaire anglais	1807	Benjamin Tabart

2015	Tifi chivé doré a épi sé twa lous-la	Daniel Boukman — Marie Morey	Editions AUZOU	Boucle d'or et les trois ours	Conte populaire anglais	1837	Robert Southey
2016	Asou latolérans	Rodolf Etienne	Edit. IDEM	Le traité sur la tolérance	Voltaire	1763	Éditeur non trouvé
2016	Lou-a ki té bokanté koulè	Daniel Boukman	Edit. AUZOU	Le loup qui voulait changer de couleur	Oriane Lallemand et Eléonore Thuillier	2009	Éditions AU- ZOU
2017	La Panthère	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	La panthère	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Aliss nan mèveylann	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Alice au pays des merveilles	Caroll Lewis	1865	Macmillan and Co
2017	Nanm lanmè a	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	L'âme de la mer	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Larenn kankan	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	La reine zizanie	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Listwè Lila viv adan péyi sé lama-a	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	L'histoire vraie de lilas au pays des lamas	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Mariyan tètèfè	Térèz léotin	Éd. Exbrayat	Mariyan tètèfè	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Yo	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Yo	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Xolo	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Xolo	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	An listwè san koraj	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Une histoire sans frein	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat

2017	Miminou	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Miminou	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Lé Souba d'après les Rustres de Goldani	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Lé Souba d'après les Rustres de Goldani	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Les comptines de Tité	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Les comptines de tité	Térèz Léotin	2017	Éd. Exbrayat
2017	Seul dans la nuit	Daniel Badury	Éd. Exbrayat	Seul dans la nuit	Josette Badury-Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Lékol sa obidjoul	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	L'école c'est formidable	Josette Badury-Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Nayo épi ti kon lanbi majik la	Daniel Badury	Éd. Exbrayat	Nayo et la petite conque de lambi	Josette Badury-Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Hibiscus Rose et Papillon	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Hibiscus Rose et Papillon	Josette Badury-Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Nanou et Zelva – La petite tourtue verte	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Nanou et Zelva – La petite tourtue verte	Josette Badury-Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Ainsi naissent les sirènes, une aventure de Tifidlo et Zékay	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Ainsi naissent les sirènes, une aventure de Tifidlo et Zékay	Steric	2017	Éd. Exbrayat

2017	Ti José et le bananier magique	Jocelyne Aucagos-Ermond	Éd. Orphie	Ti José et le bananier magique	Philippe Delépine	2017	Éd. Orphie
2017	Les Troglodytes : les lettres persanes 11 à 14	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Les lettres persanes 11 à 14	Montesquieu	1721	Éditeur inconnu
2017	Les croquettes de Médard	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Les croquettes de Médard	Kinzy	2017	Éd. Exbrayat
2017	Le héron, la fille	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Le héron, la fille	Jean de la Fontaine	1678	Claude Barbin
2017	Le cocu battu et content	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Le cocu battu et content	Jean de la Fontaine	1664	Éditeur inconnu
2017	Le combat de Riri	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Le combat de Riri	Josette Badury-Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Léripsion Ti Koko a	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	L'éruption de Petit Coco	Anique Sylvestre	2017	Éd. Exbrayat
2017	Fifi et Maam	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Fifi et Maam	Anique Sylvestre	2017	Éd. Exbrayat
2017	Oura chatt la é siklòn lan	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Oura le chat et l'ouragan	Bhéatrice Chanard	2017	Éd. Exbrayat
2017	28 jours à la dérive — L'épopée d'Irmin et Claude	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	28 jours à la dérive — L'épopée d'Irmin et	Juliette Sméralda	2017	Éd. Exbrayat

	Pallud en mer Caraïbe — Octobre 1990			Claude Pallud en mer Caraïbe — Octobre 1990			
2017	Ti filao	Daniel Badury	Éd. Exbrayat	Ti filao	Josette Badury- Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Sokan-Bleu-Le-Rescapé	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Sokan-Bleu-Le- Rescapé	Josette Badury- Rotsen	2017	Éd. Exbrayat
2017	Preuss KENZA	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Princesse KENZA	Anique Sylvestre	2017	Éd. Exbrayat
2017	Les espagnols vus par un français — Lettre persane 78	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Lettre persane 78	Montesquieu	1721	Éditeur inconnu
2017	Malédision manman dlo — Twa chien ta Siméon	Isabelle et Henri Cadoré	L'Harmattan	La malédiction de Manman dlo – Les trois chiens de Siméon	Isabelle et Henri Cadoré	2017	L'Harmattan
2017	Tan touriss	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Le temps des touristes	André Exbrayat	2017	Éd. Exbrayat
2018	Lalibète ka vini !	Rodolf Etienne	Editions Scitep	Décrets d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848	Victor Schœlcher	1848	Décret paru sous la IIe République

2018	Mémoires d'un arbre	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Mémoires d'un arbre	Michelle Jouve	2018	Éd. Exbrayat
2018	Hippo le papa qui couve les œufs	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Hippo le papa qui couve les œufs	Anique Sylvestre	2018	Éd. Exbrayat
2018	An bonnè asou karné crédi	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Un bonheur à crédit	Térèz Léotin	2018	Éd. Exbrayat
2018	Vaval, pa kitè nou	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Vaval, pa kitè nou	Térèz Léotin	2018	Éd. Exbrayat
2018	Kabritt Misié sèguen an	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	La chèvre de Monsieur Seguin	Alphonse Daudet	2018	Éd. Exbrayat
2018	Mové pass Kinou-a	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	La mésaventure de Kinou	Josette Badury-Rotsen	2018	Éd. Exbrayat
2018	Maïa des bois	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Maïa des bois	Myrna Méliot	2018	Éd. Exbrayat
2018	Moulen majik la	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Le moulin magique	Térèz Léotin	2018	Éd. Exbrayat
2018	Le ballon	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Le ballon	Steric	2018	Éd. Exbrayat
2019	La grande aventure de Youki le chat	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	La grande aventure de Youki le chat	Daphné et Léandre Nguyen	2019	Éd. Exbrayat
2019	Jenn kok-la épi pies lò-a	Fabienne Kristofic	L'Harmattan	Le jeune coq et la pièce d'or	Fabienne Kristofic	2019	L'Harmattan

2019	Veranda-a	Jude Duranty	Éd. Neg Mawon	La véranda	Lancastre Dominique	2019	Éd. Neg Mawon
2019	Anba véranda-la	Ena Eluther	Éd. Neg Mawon	La véranda	Lancastre Dominique	2019	Éd. Neg Mawon
2020	Sé dlozié anmè a	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Larmes Amères	Térèz Léotin	2020	Éd. Exbrayat
2020	Tiféfé é très a riban wouj-la	Benzo	L'Harmattan	Tiféfé et la tresse au ruban rouge	Nathalie Lézin	2020	L'Harmattan
2020	Prences Yomi épi chevalié-a	Michelle Houdin	L'Harmattan	La princesse Yomi et le chevalier	Michelle Houdin	2020	L'Harmattan
2020	Fab é boovan a konmè Boustabak ba toutmoun	Hector Poulet	Éd. Orphie	Fables et fabrioles de commère Boursatabac pour tout le monde	Hector Poulet	2020	Éd. Orphie
2021	Anjélo défen	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	Feu angélo	Térèz Léotin	2021	Éd. Exbrayat
2021	Nonm lan ki té ka planté sé piebwa a	Térèz Léotin	Éd. Exbrayat	L'homme qui plantait des arbres	Jean Giono	1953	États-Unis : <u>1954</u> , dans <i>Vogue</i> (m agazine) France : <u>1973</u> , dans la Revue Forestière française n° 6

